

revue

SILENCE

Octobre 2022
n° 514 - 5,20 €

écologie
alternatives
non-violence

Les victoires de l'écologie



40 ans de la revue !

**RETOUR EN ARRIÈRE AUX USA : APRÈS
LES ARMES ET L'AVOÏEMENT, LE CLIMAT**

VOUS AVEZ LE DROIT DE BRÛLER UNE FORÊT ?

POUR PLANTER DU
COTON, BIENTÔT LE
RETOUR DE L'ESCLAVAGE



LASSERPE

**LES 500 PREMIÈRES FORTUNES FRANÇAISES
POSSÈDENT 1000 MILLIARDS D'EUROS**

LES PAUVRES STOCKENT DES PÂTES,
NOUS ON STOCKE DU POGNON...

CHACUN
SON TRUC !



LASSERPE

**MACRON : " LA RÉPONSE AU
POUVOIR D'ACHAT, C'EST LE TRAVAIL "**

SI VOUS CUMULEZ,
2 EMPLOIS LE JOUR
ET 1 LA NUIT...

CROYEZ-MOI, VOUS
N'AUREZ PLUS LA FORCE DE
FAIRE LES MAGASINS



LASSERPE

**INCENDIES : LE MANQUE
DE MOYENS DES POMPIERS**

ON A TOUT DONNÉ AUX CRS,
EN LEUR ACHÉTANT DES CANONS À EAU



LASSERPE

Dossier Les victoires de l'écologie

- 05 La lutte paye
- 12 Lutter et gagner contre le tourisme
- 15 Affichons et célébrons les victoires de l'écologie !



- 16 Des victoires dans le domaine du nucléaire ?
- 18 BD : Plogoff
- 20 Larzac : comment une lutte devient-elle nationale ?
- 23 À quels pouvoirs arrachons-nous la victoire ?

24 Le poids des élections dans les victoires écolos

26 Photo : No gazaran ! La victoire historique contre les gaz de schiste

28 Dissuasion, criminalisation : la répression des luttes environnementales



Illustrations : collectif Ne rougissez pas !

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 31 août 2022.

Éditeur : Association Silence - N° de commission paritaire : 0920 D 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - **Date de parution :** 4^e trimestre 2022 - **Tirage :** 4 500 ex. - **Impression :** Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot

Administrat-rices : Pascal Antonanzas, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli

Directrice de publication : Gaëlle Ronsin

Comité de rédaction : Michel Bernard, Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Garey, Agnes Ploteny, Gaëlle Ronsin

Maquette : Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins : Amélie Bioret, Freepik, Élise Gauthier, Alexis, Horellou, Lasserpe, Ne rougissez pas !, Yann Renauld

Correctrices : Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse, Laurence Wuillemin

Les photos sans mention spécifique sont toutes en droits réservés. Photographes : Adrien, Jody Amiet, ANV COP21, Gérard Bonnet, Pierre Chante, Antoine Combier, Bruno Corpet, Mickaël Damperon, Guillaume De Crop, Jean-Marc Desfilhes / Wikicommon, Emeric Fohlen, Michel Gasarian, Yan Morvan, laborie.noblogs.org, Sofiane

Et pour ce n° : Louis-Dominique Auclair, Michel Bernard, Marion Bichet, Sonia Conchon, Mickaël Damperon, Guillaume Gamblin, Martha Gilson, Louise Fontan-Ducret, Hermine De Francqueville, Maud Lefèvre-Mournetas, Philippe, Juliette Piketty-Moine, Renandberg & co', Gabrielle Rey, Gaëlle Ronsin, François Verdet, Laurence Wuillemin, Anais Zuccari

Chroniques de livres : Michel Bernard, Romain Degabriel, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Francis Vergier

Internet : Damien Bouveret, Victor Poichot

Archives : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs aut-rices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : les photos et dessins restent la propriété de leurs aut-rices.



29 La Montagne d'or, l'extractivisme néocolonial mis à l'arrêt

32 Stratégies pour gagner, l'exemple des Surf Parks

34 OGM : ces victoires juridiques qui font avancer la cause



36 Photo : Petits cailloux contre une carrière dans la Drôme

38 Occuper des lieux et engager nos corps

39 Barrage de La Borie, construire après la lutte



42 Roybon : regards sur une victoire

44 Après la victoire contre l'A45 : souvenirs, amitiés et carnaval

48 On a gagné ! Mais...

56 Les victoires s'affichent



49 Brèves

50 Annonces

51 Agenda

52 Livres

Association Silence

9 rue Dumenge, BP 4215,
69241 Lyon Cedex 04

Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements:

Claire Grenet: mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:

Marion Bichet: mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Rédaction:

Guillaume Gamblin et Martha Gilson:
lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h



Prochain
numéro :

La course folle du nucléaire

Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES



Des combats aux victoires



Pour fêter les **40 ans** de *Silence*, nous écrivons une histoire française peu connue, celle des victoires de l'écologie.

À la manière dont la revue relaye les alternatives qui se déploient partout en France, nous avons collecté, écouté, fouillé, photographié, analysé ce qui a permis de préserver des territoires de l'avancée, qui semble inexorable, du capitalisme. Que ce soit pour un bout de forêt, des terres agricoles, un quartier en ville ou une ligne de chemin de fer, des collectifs ont inventé de multiples façons de se mobiliser et parfois de gagner.

Depuis deux ans, des membres de la rédaction, militant·es aguerris ou plus jeunes, étudiant·es ou chercheur·ses, ont réalisé un inventaire inédit des victoires écologiques, connues ou non. Les articles dévoilent les stratégies, les échelles de mobilisation et les mécanismes politiques, juridiques, médiatiques ou financiers qui ont permis, depuis les années 1960, d'arracher à l'État ou à des groupes privés des victoires contre des aménagements néfastes. Ce dossier est complété par la grande affiche

"L'écologie en 50 victoires" que *Silence* publie en parallèle, et qui donne à voir la richesse des victoires écologiques obtenues sur tout le territoire.

Ce numéro spécial et cette affiche exposent également en pointillés à quoi ressemblerait le pays sans ces mobilisations : encore plus de barrages, de centrales nucléaires, d'aménagements touristiques, de camps militaires, d'infrastructures pour l'extraction des gaz de schistes, ou d'OGM en plein champ. Un présent encore plus désastreux...

De la génération Larzac à celle de Notre-Dame-des-Landes ou contre la Montagne d'or en Guyane, les luttes écologistes constituent un véritable mouvement social. Raconter ses pratiques, ses combats et ses victoires permet de ne plus se sentir seul·es quand on lutte.

Pour que ces histoires ne tombent dans l'oubli et parce que d'autres luttes sont devant nous.

**Gaëlle Ronsin, Guillaume Gamblin, Michel Bernard,
Louise Fontan-Ducret, Juliette Piketty-Moine,
Gabrielle Rey, Hermine De Francqueville**

La lutte payée !

Les luttes écologistes insistent, depuis leur structuration dans les années 1960, sur la nécessité de s'engager à l'échelle locale pour préserver les territoires de la bétonisation, des industries polluantes et de la dégradation des conditions de vie. Elles ont remporté de nombreuses victoires.



Le 14 octobre 2021, le Tribunal administratif de Paris condamnait l'État à prendre toutes les mesures utiles pour réparer, d'ici fin 2022, le préjudice écologique causé par le dépassement illégal des budgets carbone entre 2015 et 2018. Cette sentence est tombée suite à la mobilisation inédite "L'affaire du siècle", initiée par 4 organisations (Notre affaire à tous, Greenpeace, Oxfam et la Fondation pour la nature et l'Homme). Une victoire symbolique qui montre que désormais l'État peut être reconnu pénalement responsable de son inaction climatique.

Au cours de l'année 2020, nous avons recensé des mobilisations ayant donné lieu à des abandons de projets, des suspensions de travaux, le démantèlement d'équipements ou la création de projets alternatifs. Ces résultats peuvent être vus comme autant de victoires du mouvement écologiste. Même si nous aurons l'occasion de modérer ce triomphalisme plus loin dans le numéro...

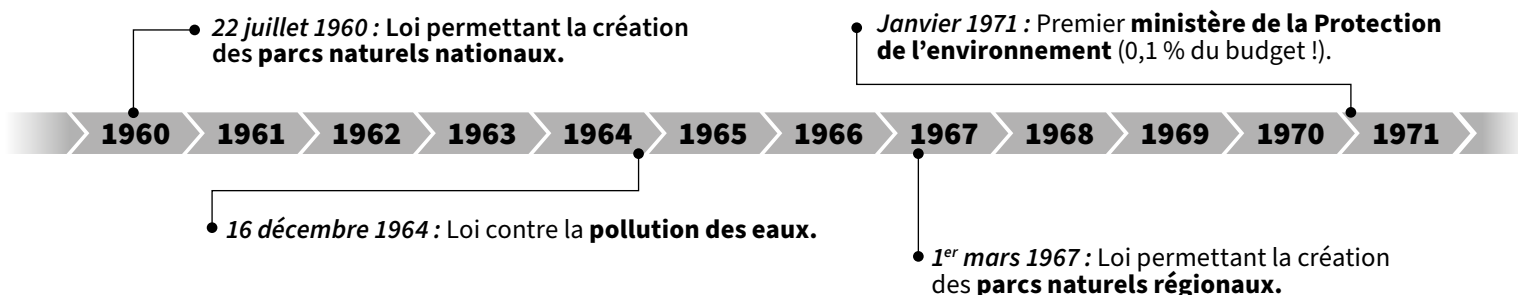
Des luttes de dix, vingt, trente ans qui aboutissent enfin

Grâce à l'étude de la presse, des archives personnelles, des recherches sur internet, des échanges avec des

associations et à la mémoire de Michel Bernard, cofondateur et salarié pendant trente ans de *Silence*, nous avons trouvé au moins 180 victoires de ce type depuis les années 1970 (1). Certaines contestations ont commencé bien plus tôt. C'est le cas de la construction d'un boulevard périphérique qui doit faire le tour de la ville de Lyon, dont les travaux commencent en 1931 et, dont l'abandon du tronçon ouest est

1. Ce recensement est bien sûr loin d'être exhaustif. Vue notre situation géographique (Lyon), nous avons sûrement recensé plus de victoires dans notre région qu'ailleurs.

Des avancées aussi sur le terrain législatif



Victoires dans le domaine de l'extractivisme

De nombreuses victoires ont été remportées contre l'extractivisme depuis les années 1970. Au moins 18 mines, carrières ou raffineries ont pu être évitées. Par exemple dans le Pas-de-Calais dans les années 1970 les dunes de la Slack sont achetées par une entreprise de carrière *Magnésie et Dolomies de France* qui veut exploiter le sable puis vendre les terrains aplanis à un promoteur. En 1971, *Les Amis du Fort d'Ambleteuse* et *Nord-Nature* lancent une pétition demandant le classement des dunes. 2 500 signatures sont collectées. Alors que l'exploitation du sable commence, la procédure de protection est lancée. Ce classement est promulgué le 23 novembre 1973. Malgré cela, l'extraction du sable se poursuit dans l'illégalité jusqu'en 1977, date à laquelle le Conservatoire du littoral, créé en 1975, rachète les terrains.

♦ **Voir aussi le documentaire *Mine de rien, Mediacoop, 2017* :** *Les habitant-es de Salau, petit village ariégeois, se livrent une guerre impitoyable concernant l'éventuelle réouverture d'une mine de tungstène sur la commune.*

entériné seulement en juin 2020. Le coût du projet, le changement de majorité politique de la Métropole et surtout les arguments qui pointent le fait que la ville investit dans un projet tout autoroutier au lieu de privilégier les mobilités douces a fait reculer le pouvoir.



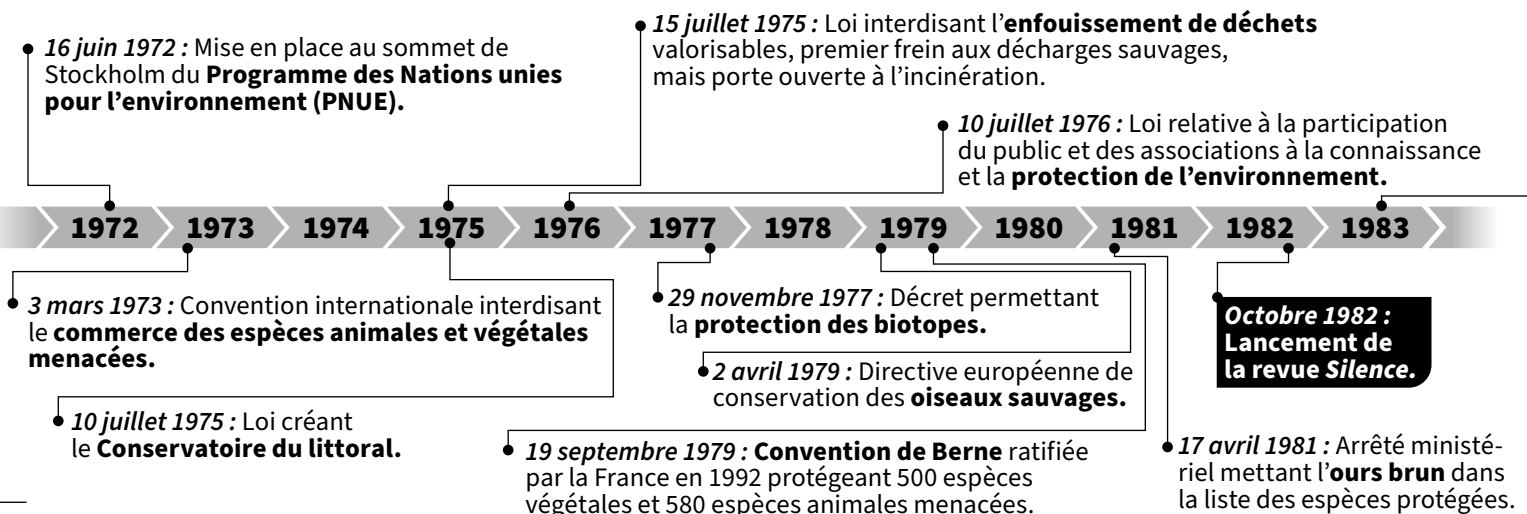
À Neuvy-Bouin, dans les Deux-Sèvres, l'Andra voulait enterrer des déchets nucléaires dans le granit. Lors de l'opération *Obélix*, en août 1987, 700 militant-es ont déposé 50 tonnes de granit devant leurs bureaux.

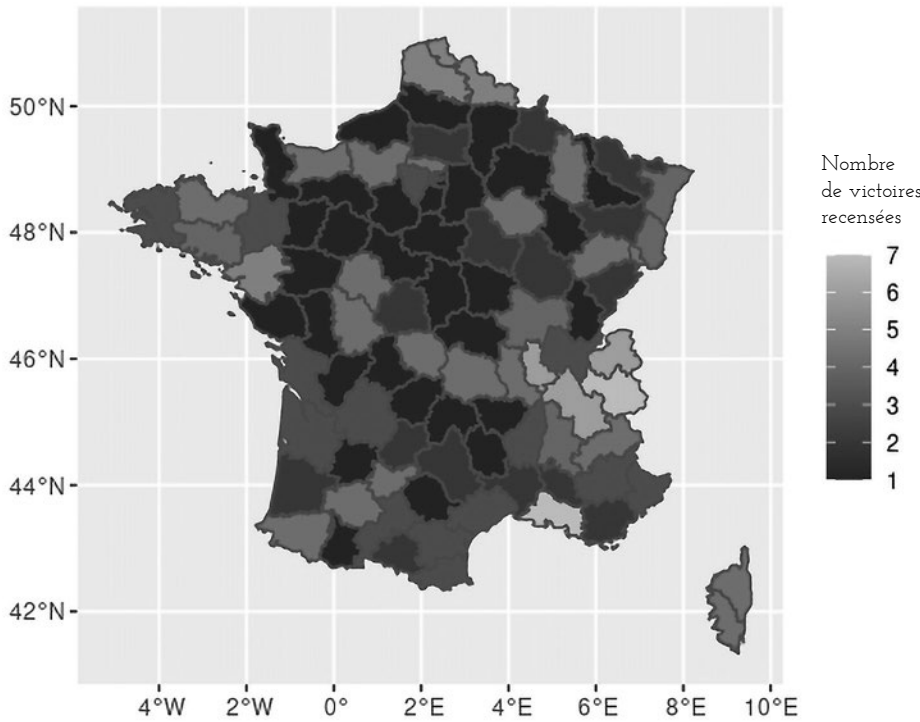
Les mobilisations peuvent donc être très longues avant d'arriver à leurs fins. Plus de trente ans ont été nécessaires pour annuler le projet de grand canal Rhin-Rhône dans le Doubs. Le CLAC, *Comité de liaison pour des alternatives aux canaux interbassins* naît en 1975. Il conteste la liaison Saône-Rhin : le dénivelé important nécessite de très nombreuses écluses, ce qui ralentit le trafic et laisse penser que celui-ci restera marginal. L'élargissement du Doubs y détruira toute vie fluviale. La bonne solution est le rail. En 1992, le projet est abandonné une première fois. Il refait surface en 1995 pour être de nouveau abandonné en 1997 sous la pression de Dominique Voynet, ministre de l'Environnement et élue à Dole. Cette fois définitivement. Trente années de luttes, avec un écho cette fois national, ont été nécessaires pour éviter la construction d'un aéroport à

Notre-Dame-des-Landes dont le projet a été conçu en 1965.

La lutte contre des autoroutes (A45, A831), des barrages (Sivens) ou des centrales nucléaires (Carnet, Superphénix) prend souvent aussi plus de vingt ans avant la victoire. Malgré l'ampleur des projets, la victoire est parfois obtenue plus rapidement. En 1975, la construction de quatre réacteurs nucléaires est prévue à la Pointe du Raz dans le Finistère. Commence la célèbre lutte de Plogoff. Dès le 8 juin 1975, des barrages sont installés pour empêcher les sondages. Pour compliquer les futures expropriations, des installations sont mises en place : installation d'une bergerie sur le site en mai 1979, création d'un *GFA (Groupement foncier agricole permettant l'achat collectif de terres)*.

Les moments d'enquête publique peuvent être des occasions de mobilisations importantes, pour dénoncer la





Localisation des victoires recensées par région.

mascarade de consultation. À Plogoff, dès le premier jour de l'enquête d'utilité publique en janvier 1980, les dossiers sont brûlés par des élus. S'en suivent d'immenses manifestations dans ce territoire rural (24 mai 1980 : 100 à 150 000 manifestant-es venu-es de toute la Bretagne voire de toute la France). Cinq ans après le début de la mobilisation, le 3 juin 1981, le Conseil des ministres annonce l'arrêt du projet en même temps que l'arrêt du projet du Larzac.

Raconter des victoires moins connues que le Larzac ou Notre-Dame-des-Landes

L'aura de luttes comme le Larzac ou Notre-Dame-des-Landes ne doit pas cacher toutes les victoires gagnées mais beaucoup moins relayées médiatiquement et politiquement. Au cours

de l'année 1990, par exemple, les luttes entraînent l'abandon de 8 projets :

- ◆ deux barrages : l'un à Loyette dans l'Ain est remplacé par le classement de 670 hectares en espaces protégés, l'autre sur la Bez, un ruisseau qui se jette dans la Drôme (un projet soutenu par la FNSEA) ;
- ◆ la construction de trois centres touristiques (un village vacances dans le Haut-Rhin qui empiète sur le site patrimonial de Braunkop, un autre sur le site de la Dent de Rez en Ardèche, et un méga centre touristique dans les gorges du Verdon porté par un promoteur allemand) et d'une station de ski dans les Vosges (à seulement 1 000 m d'altitude) qui menace des tourbières à Rouge-Feigne ;

- ◆ un projet d'enfouissement de déchets nucléaires dans les Deux-Sèvres (la population se mobilise avec des actions d'ampleur : des centaines de personnes déposent 50 tonnes de granit devant les bureaux de l'Andra en août 1987) ;
- ◆ un projet de stockage de déchets ultimes, présenté par des compagnies pétrolières dans les anciennes cavités d'exploitation du sel du sous-sol de la région de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence).

Stratégie d'un mouvement social décentralisé

Les années 1990-2020 sont des décennies marquées par les luttes contre les GPII, les grands projets inutiles et imposés, dans toute l'Europe (le mouvement italien *Notav* naît en 1989 pour s'opposer à la ligne ferroviaire Lyon-Turin) et au-delà (2). Des Zones à Défendre (ZAD) se constituent pour entraver la réalisation d'un projet (avec des occupations mais aussi le contrôle des passages et des fermetures du territoire), dans la lignée des occupations historiques de sites menacés (Loire, Larzac, etc.). Les occupations sont particulièrement structurantes pour les luttes en imposant un rapport de force souvent victorieux. Des ZAD ont éclos dans tous les coins de la métropole et persistent aujourd'hui (comme la "zone à patate" au Pertuis dans le Vaucluse, évacuée en juin 2022, qui lutte contre l'extension d'un centre commercial sur des terres agricoles fertiles).

Cette approche locale se renforce avec plusieurs mouvements de mise en lien des luttes et de coopération entre les territoires opposés à des projets

2. Le vocable des GPII a été forgé lors du Forum social mondial de Tunis en 2013.

● **12 juillet 1983** : Loi Huguette Bouchardeau créant les **enquêtes publiques** pour tout projet d'envergure.

● **9 janvier 1985** : **Loi Montagne** limitant les aménagements en zone naturelle d'altitude.

● **3 janvier 1992** : Loi de **protection des ressources en eau**.

● **21 mai 1992** : Directive européenne sur la préservation des **habitats naturels de la faune et la flore sauvage** (création du réseau *Natura 2000*).

● **3 janvier 1986** : **Loi Littoral** interdisant la construction à moins de 300 m du bord de mer.

● **26 juin 1990** : Interdiction de la **viande aux hormones** dans l'Union européenne.

● **13 juillet 1992** : Loi interdisant l'**enfouissement des déchets** autre que les déchets dits ultimes à partir de 2002. Obligation de mise en place de collectes sélectives pour favoriser le **recyclage**.

● **22 avril 1993** : Retranscription dans la loi française de la directive européenne de 1989 protégeant les **loups**.

● **3 janvier 1991** : Loi interdisant les véhicules terrestres à moteurs (4x4, motos, quads, moto-neiges...) dans les **espaces naturels** en dehors des voies publiques.

● **31 décembre 1992** : Loi relative à la lutte contre le **bruit**.

INGRÉDIENTS:

-  Création de Collectif
-  Expertise
-  Action Juridique
-  Manifestation
-  Médiation
-  Occupation

PETITE RECETTE POUR UNE VICTOIRE



- 1 PRENEZ UNE BONNE DOSE D'INDIGNATION
- 2 AJOUTEZ QUELQUES EXTRAITS DE CONTRE EXPERTISE
- 3 SAISISSEZ VOUS DE L'ARTICLE 13.12 DE VOTRE PLU
- 4 MUNISSEZ VOUS DE BANDEROLES ET DE MÉGAPHONES
- 5 DECROCHEZ LES MEILLEURS NUMÉROS DE VOTRE CARNET D'ADRESSES
- 6 METTEZ QUELQUES GRAINS DE SABLE DANS LES ROUAGES DES AMÉNAGEURS



IDEE & TEXTE :
Juliette
Gabrielle
ILLUSTRATION:
Elise GAUTHIER



néfastes, injustes et polluants. C'est le cas du réseau des *Soulèvements de la Terre* et de la plateforme numérique *Terres de Lutte* (3). Sa cofondatrice, Chloé Gerbier, explique, à l'occasion de la mobilisation du 26 avril 2022 juste après la réélection d'Emmanuel Macron, la nécessité de ne pas lutter à l'échelle institutionnelle : "Le ministère de l'Environnement n'a rien fait des cinq dernières années, il ne fera rien de plus de ce quinquennat. Donc on va se débrouiller, intensifions les résistances locales, reprenons les terres !" (extrait Twitter). D'autres insistent sur l'importance d'avoir des relais au sein des institutions (parlement, parlement européen, etc.).

S'appuyer sur des préoccupations environnementales locales permet de développer une critique large de la société en vue d'un changement social. Lutter contre un barrage, un camp militaire, un aéroport, un entrepôt *Amazon* ou une centrale nucléaire permet de contrer des politiques publiques nationales et de résister à des multinationales "et leur monde", pour reprendre la célèbre formule.

Chaque terre préservée est un succès !

Les luttes ont lieu partout sur le territoire et des victoires recensées se retrouvent dans 90 départements sur 100. Certaines zones sont particulièrement propices au refus d'aménagement, principalement les régions de montagne (refus des stations de ski, de complexes touristiques et autres) et les littoraux. Un souci esthétique et

3. *Terres de luttés* est une association qui souhaite mettre en lien et dynamiser les luttes en proposant des outils et formations.

La stratégie juridique, fondamentale pour gagner

Dans la majorité des victoires recensées, la mobilisation se déplace au tribunal. Ce mode d'action est considéré comme "crucial" même s'il est très chronophage et coûteux. Les militant·es identifient préalablement la décision administrative à attaquer : un permis de construire, un classement au titre d'espèces protégées ou du territoire en réserve ou parc naturel, un plan local d'urbanisme, une déclaration d'utilité publique etc. Le recours administratif est gratuit mais ne suffit souvent pas à annuler un projet. Il faut alors lancer un recours contentieux, mais qui demande d'être constitué comme "personne ayant intérêt à agir" (être une association locale, un riverain, etc.). Dans une cinquantaine de cas recensés par *Silence*, c'est bien l'illégalité du projet qui permet d'obtenir la victoire. Au moins 8 luttes (construction d'autoroutes, de port, de centre commercial, d'écoquartier à Besançon, etc.) ont nécessité de porter la procédure jusqu'au conseil d'État pour obtenir l'abandon.

Par ces recours, les militant·es se plongent dans les études d'impact, les textes de loi et autres rapports scientifiques, et, comme l'explique Kevin Vachet, développent une réelle expertise citoyenne sur leur sujet et peuvent ensuite proposer des projets alternatifs. Les tribunaux peuvent également être une tribune politique pour certains collectifs qui en ont les moyens.

Gaëlle Ronsin

patrimonial a en effet habité pendant longtemps les luttes écolo et a orienté une législation favorable à la préservation de ces régions. Mais, la lutte cruciale contre la bétonisation impose de préserver toutes les terres naturelles, en zone périurbaine ou ailleurs et quelle que soit leur taille ! Des victoires existent à toute échelle, sur moins d'un hectare (pour préserver une source, un alignement d'arbres), sur quelques hectares pour préserver un géotope (une tourbière, un lac), jusqu'à quelques km² (une forêt, un vieux quartier) voire tout un géosystème de plusieurs centaines de km² (une vallée, un parc naturel, le tracé d'une autoroute).

Les infrastructures abandonnées sont principalement portées par des entreprises (plus de 60 cas sur les 180

recensés) mais aussi par des alliances public/privé, par l'État ou par des pouvoirs locaux qui ont compétence en matière d'urbanisme. Le capitalisme prend alors corps chez des élus locaux, souvent prompts à lancer la construction d'une nouvelle route ou d'un aéroport.

Ces luttes territoriales ont réussi à se débarrasser principalement de projets touristiques (voir l'article p. 12). Des aménagements liés à l'énergie (nucléaire, barrage), aux matières premières, à la gestion des déchets ou aux surfaces commerciales (extension de parkings, de centres commerciaux ou plus récemment d'entrepôts *Amazon*) ont également été évités. À partir des années 2000, les victoires se multiplient contre les projets agricoles intensifs et

19 février 2001 : Première loi de lutte contre l'effet de serre et le réchauffement climatique.

Février 2005 : Entrée en vigueur du protocole de Kyoto sur le changement climatique.

1^{er} mars 2005 : Promulgation de l'intégration de la Charte de l'environnement dans la Constitution, intégrant le principe de précaution.

1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007

donnent lieu à l'interdiction de l'usine des mille vaches (Somme), de l'extension d'un élevage de 7 000 à 12 000 cochons en Gironde (en 2016), d'une usine à poulets (Yonne, en 2018) ou d'une porcherie industrielle (Hautes-Pyrénées, 2020).

Faire basculer le système ?

Recours juridiques, élections, positions d'élus, soutien de juristes ou d'ONG nationales, médiatisation intense, pétitions, manifs, actions de désobéissance, opposition dans l'enquête publique, engagement de scientifiques ou de personnalités, occupations,... les victoires recensées montrent que la mobilisation doit porter sur de multiples fronts pour être victorieuse. Certaines victoires se passent loin des radars médiatiques même si la presse indépendante est souvent un relais essentiel pour dynamiser les mouvements à l'échelon local (comme le journal du Royans *l'Effeillé* qui a relayé la lutte contre la carrière du Mont Vanille, voir article p. 36) ou national (*Reporterre*, *Basta*, *CQFD*, etc.) (4). Des médias sont créés à l'occasion de ces luttes pour se réappropriier le contrôle de l'information, en ligne (le siteweb *zadnadir* a été un outil d'organisation essentiel à Notre-Dame-des-Landes), ou en papier (les associations de défense des sites et des paysages ont eu leurs propres périodiques, par exemple *La revue du Touring Club de France* – en 1891 –, ainsi que la lutte contre la

Victoire dans les années 1970 contre une raffinerie en région lyonnaise

L'historien Stéphane Frioux a exploré les archives laissées par une mobilisation d'habitantes, encadrée et relayée par des élus locaux, contre un projet de raffinerie en région lyonnaise. Un habitant d'un gros bourg écrit en 1971 au ministre dédié pour la première fois dans l'histoire à la protection de la nature et de l'environnement pour lancer un SOS : "à lire la presse, et même écouter la radio, il serait question d'installer une raffinerie de pétrole, à quelques centaines de mètres de Belleville-sur-Saône ; si ce projet voyait le jour, je suis certain que les répercussions seraient très rapidement une catastrophe pour la région". Le ministère diligente une enquête par la Préfecture. Le tout premier numéro du mensuel écolo *La Gueule Ouverte* (l'équipe habite en Rhône-Alpes) dédie un article à la critique de ce projet, en lien avec les contestations nucléaires et militaires du moment (contre le Bugey, Fessenheim ou le Larzac).

L'historien montre comment cette mobilisation, régionale et nationale, contraste "avec le calme relatif qui avait accompagné l'installation de la raffinerie de Feyzin, à dix kilomètres au sud de Lyon, à partir de 1962". La raffinerie poursuit un projet "d'industrialisation décentralisée", conduit par l'État en sacrifiant des pans de territoire à des besoins et enjeux nationaux. À l'inverse, les habitantes se mobilisent pour la défense d'un cadre de vie. À cette époque, la croissance économique est rarement remise en cause en elle-même, mais "c'est la défense de la vocation agricole ou du potentiel touristique et récréatif du territoire qui motive les arguments contre la raffinerie", avec des positions parfois différentes selon les collectifs. Après un refus des viticulteurs du Beaujolais (Rhône), le projet cherche un lieu sur le plateau agricole de la Dombes. Un comité de défense de la Dombes voit le jour, en mai 1971, demandant le respect du schéma d'aménagement de la métropole de Lyon : la Dombes est classée zone rurale verte et protégée. La situation en reste là à l'été 1972. Pour Stéphane Frioux, "la remontée de l'affaire au plus haut niveau de l'État avait rendu le projet vulnérable, dépendant des aléas de la politique nationale. Et la raffinerie disparaît discrètement de l'horizon lyonnais. Les infrastructures pétrolières se développent sur le littoral : Mardyck, près de Dunkerque, est la dernière à être ouverte en France en 1974".

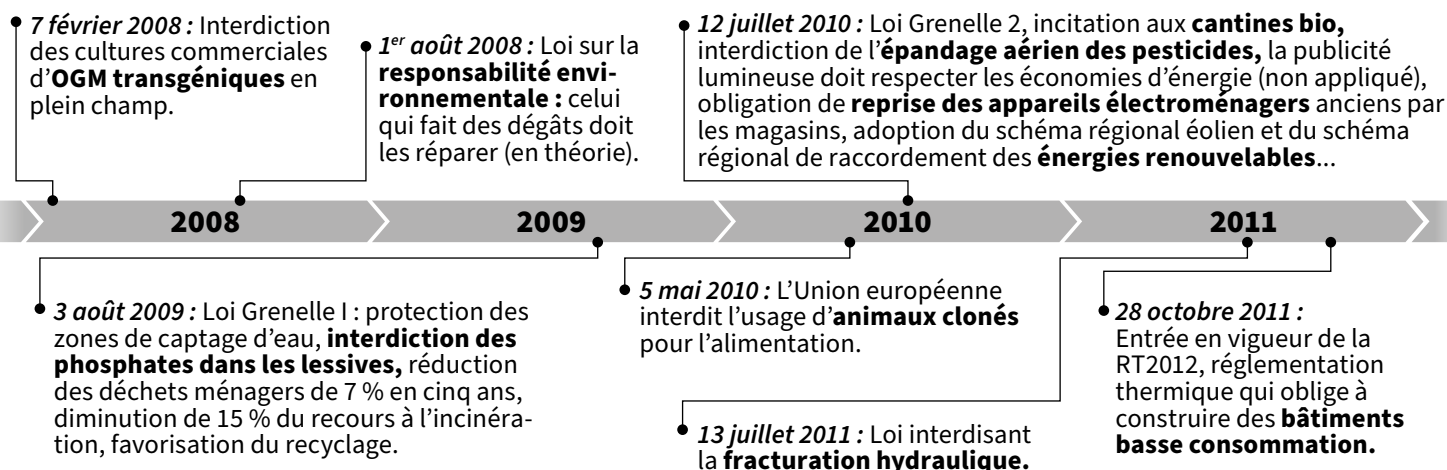
◆ Source : Frioux Stéphane, "Pas d'essence dans nos salades ! La "raffinerie baladeuse" de la région lyonnaise (1970-1973)", *Le Mouvement Social*, 2018 (n° 262), p. 37-54.

4. La politisation de l'information dans les années 1970 favorise un journalisme écologique avec la création de titres de presse dédiés : le *Sauvage*, la *Gueule Ouverte*, etc. et d'un réseau de radios pirates vertes, comme *Radio verte Fessenheim*.

centrale nucléaire Superphenix, ou plus récemment la revue *De Tout bois* créée à l'occasion de la lutte contre le Center Parcs de Roybon).

Des victoires incomplètes

Qui dit qu'il y a victoire ? Qui gagne (quoi), qui perd (quoi) ? Toute victoire n'est-elle pas, par principe, partielle ? Il est rare que les militantes se



réjouissent longtemps d'un abandon de projet tant la destruction des espaces naturels s'intensifie et les projets nocifs foisonnent. Un projet alternatif est assez rarement mis en place (seule une trentaine de cas recensés) et le système capitalistique prédateur se perpétue.

Dans un numéro sur les grands projets inutiles et imposés (n°413, juin 2013), *Silence* avait listé une centaine de luttes en cours. Force est de constater que neuf ans plus tard, beaucoup de ces luttes ont été perdues, que certaines sont encore en cours... et qu'il n'y a que de rares victoires. Même lorsque l'on n'arrive pas à bloquer un projet destructeur, une lutte n'est jamais totalement

perdue. Cela permet à des réseaux de se constituer (5), de faire progresser les consciences ou d'organiser de nouveaux champs.

Il faut toutefois éviter de relire ces victoires uniquement comme des oppositions d'habitant-es résistant-es contre de grosses entreprises. La réalité est souvent plus complexe, les projets

5. Les collectifs semblent composés de classes moyennes, culturelles ou occupant des postes d'encadrement. Les classes populaires, représentées, restent minoritaires.

Voir l'analyse produite par Kevin Vachet sur les militant-es contre les GPI, en ligne : <https://terresdeluttes.fr>, *Les Davids s'organisent contre Goliath*.

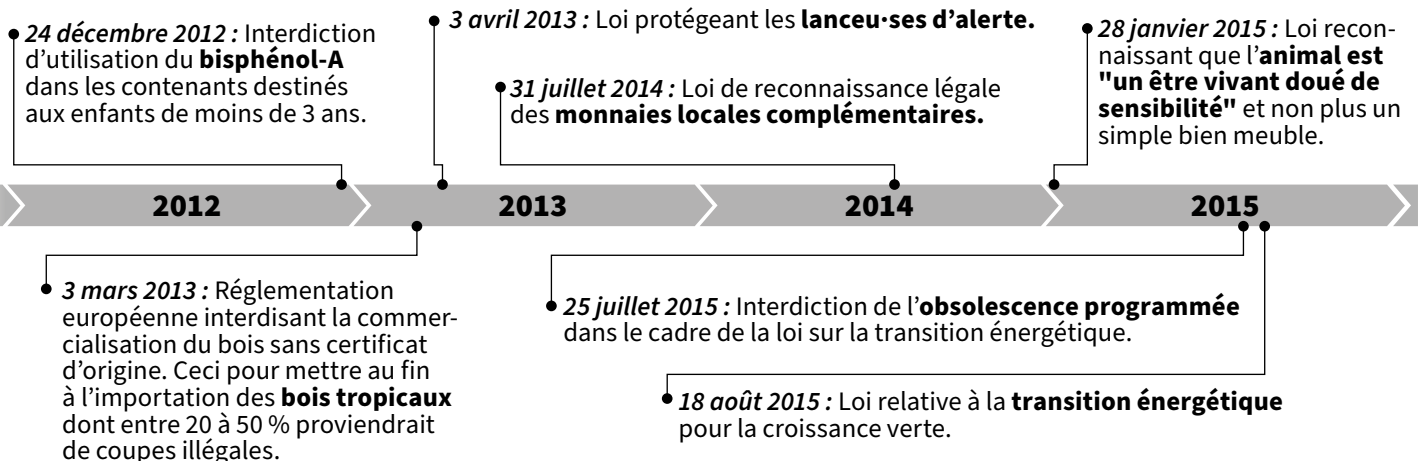
peuvent être soutenus dans les territoires pour leur potentiel en termes d'emploi, d'attractivité etc. En outre, refuser un projet parce qu'il se trouve à proximité de son lieu de résidence peut conduire à un effet *NIMBY* "not in my backyard" ("pas dans mon jardin") et ne rien régler *in fine*. L'entrepôt Amazon qui ne s'est pas construit en Alsace s'est en fait déplacé de l'autre côté du Rhin. Pareil pour les *surf parks* annulés en France qui se trouvent en projet maintenant sur les littoraux espagnols. Il est donc nécessaire de se réjouir de nos victoires mais aussi d'articuler les pensées et les échelles de notre agir politique. ♦



Action pour l'abandon du projet routier d' "anneau des sciences" autour de Lyon, en décembre 2019, par Action Non-Violente-COP 21. L'abandon de son tronçon ouest est entériné en 2020.

➔ Aller plus loin

- ♦ *Une histoire des luttes pour l'environnement. XVIII^e - XX^e : trois siècles de débats et de combats*, d'Anne-Claude Ambroise-Rendu, Steve Hagimont, Charles-François Mathis et Alexis Vrignon, éd. Textuel, 2021, 304 p.
- ♦ Valérie Chansigaud, *Les combats pour la nature, de la protection de la nature au progrès social*, Buchet-Chastel, éd. Libella, 2018, 256 p.
- ♦ Carte de Reporterre contre les grands projets inutiles : <https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-contre-les-grands-projets-inutiles>
- ♦ Réseau d'outils de la plateforme *Luttes locales* : <http://luttes-locales.fr>



› Texte : **Hermine De Francqueville & Gaëlle Ronsin**

Lutter et gagner contre le tourisme

C'est dans le secteur du tourisme que, selon notre enquête, les militant·es écologistes auraient remporté le plus de victoires localement. Pourquoi cette spécificité ?

Les années 1960 peuvent être considérées en France comme la décennie ayant donné une impulsion décisive dans le domaine des équipements de loisirs. Depuis lors, le tourisme est devenu un phénomène économique et social de masse qui fait peser sur les territoires des aménagements nombreux, aux lourdes conséquences environnementales et sociales.

Se mobiliser contre le tourisme industriel

C'est ce que nous explique l'*Office de l'antitourisme de Grenoble*, association informelle créée durant l'opposition au projet de Center Parcs à Roybon (1) : "Le tourisme est la première industrie mondiale et occasionne ainsi de fortes répercussions. Les dégâts qu'il provoque sont aussi politiques, économiques, environnementaux et sociaux. Le tourisme est

le fruit du capitalisme. Il s'est développé avec la société industrielle en reproduisant ses méfaits. Avec un taux de croissance supérieur à celui du PIB mondial, ce secteur est considéré en France comme structurant et relevant de la priorité nationale, et il est fortement soutenu par les gouvernements successifs."

C'est aussi l'une des premières sources de mobilisation et de conflits environnementaux locaux, donnant lieu à de nombreuses victoires contre ses aménagements délétères (37 occurrences, soit plus de 20 % du total recensé). Les mobilisations ont commencé dans les années 1960 et ont donné lieu parfois à 35 années de lutte (en moyenne neuf ans et demi) pour obtenir des victoires.

Se mobiliser contre les aménagements

Les logements ou les aménagements sportifs (stades, centres commerciaux, marinas, etc.) ont des effets



Le 27 janvier 2009, Le Dauphiné libéré annonçait la suspension de la Croisière blanche, course automobile dans les Hautes-Alpes.

1. Ce projet a été abandonné en 2020 après des recours en justice et l'occupation du chantier (voir article p.42).



souvent désastreux sur l'environnement, liés à la pollution, à la dégradation du paysage, au déclenchement de phénomènes d'érosion etc. Les complexes touristiques — dont les centres de loisirs ou même les golfs — sont souvent des projets d'ampleur en termes de taille et d'aménagement des espaces naturels, tout comme les stations de ski, qu'il s'agisse de construction *ex nihilo* ou d'extension de domaine.

L'affaire de la Vanoise éclate au printemps 1969 (2) et occupe une place à part dans des conflits liés à la protection de l'environnement. Le Parc national de la Vanoise (Savoie) existe depuis près de six ans lorsque est rendu public le projet d'un vaste ensemble de sports d'hiver et de ski d'été empiétant sur les limites occidentales de la zone protégée. Deux stations sont prévues (3), dont l'une dans le parc, avec la construction de plus de 100 remontées mécaniques dont un tiers sur les glaciers de Chavière et de Polset. La mobilisation contre cet aménagement, qui est considérable (108 associations, 350 000 pétitionnaires), a des retentissements nationaux voire internationaux (4). Elle est finalement victorieuse en 1971 après une décision de Georges Pompidou. Pour de nombreuses

2. Sous réserve de compensations territoriales, le conseil d'administration du Parc donna son accord pour le déclassement d'une partie du parc en 1969.
3. Depuis, la station de Val-Thorens a effectivement été créée, dans la vallée de Saint-Martin-de-Belleville (Savoie).
4. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), réunie à New Delhi en décembre 1969, a même voté une résolution demandant le maintien de l'intégrité de la zone protégée. Le futur président de la République (Georges Pompidou) avait, semble-t-il, pris l'engagement de sauver le parc lors de la campagne présidentielle de 1969.

S'opposer aussi au tourisme "écocompatible"

Le tourisme doux ou durable est souvent considéré comme une alternative au tourisme de masse. Néanmoins, il n'agit pas contre ce dernier mais participe à la "touristification". Par sa labellisation, il permet qu'une nouvelle gamme de produits soit développée, en mobilisant toute la société préalablement formée par l'idéologie du "produire et consommer en sauvant la planète". Mais la consommation ponctuelle de marchandises écocompatibles n'est pas essentielle contre les méfaits du tourisme à long terme. En admettant que les Jeux olympiques de Paris, en 2024, se réalisent avec un bilan carbone aussi modeste que les organisateurs le prétendent, les spectateurs pourront probablement se féliciter d'avoir consommé un événement écoresponsable. Cependant, le fait d'organiser ces J. O. aura une répercussion importante sur l'avenir du tourisme à Paris et sur son impact carbone, comme les autres capitales européennes ou internationales ont pu le constater.

Office de l'antitourisme de Grenoble

- ◆ **Contact :** Office de l'antitourisme de Grenoble, blog d'archives et d'analyse critique du tourisme : <https://antitourisme38.over-blog.com>
- ◆ **Plus d'info :** Collectif Saccages contre les JO 2024 à Paris. saccage2024@protonmail.com ; <https://saccage2024.noblogs.org>

militant-es écologistes déjà actives à cette époque, l'affaire de la Vanoise a joué et joue encore un rôle central dans la constitution et le maintien d'une culture naturaliste (5).

Peut-être plus inattendue, une autre catégorie surreprésentée est celle des courses automobiles, ainsi que de moto ou quad, ayant lieu au milieu d'espaces naturels, comme la *Croisière blanche* (dans l'Isère), ou impliquant la construction de circuits.

La répartition géographique de ces conflits liés aux aménagements

5. Elle précède un conflit de même nature et de même envergure dans les Pyrénées occidentales, dans le vallon du Soussouéou, déclenchée par un projet d'aménagement touristique de plus de 6 000 lits. La mobilisation connaît son apogée dans les années 1973-1974, avec une campagne nationale symbolisée par la sortie du film *Montagne à vendre*.

touristiques se fait selon des tendances bien précises. Sont ainsi touchés au premier plan les départements avec une forte ouverture au tourisme, c'est-à-dire d'une part les zones de montagne — en particulier les Alpes et les Pyrénées — mais aussi les littoraux, avec une plus grande intensité sur les façades sud et atlantique que sur les côtes du Nord. Le poids de ces espaces en périphérie du territoire français ne doit pas pour autant occulter l'existence d'autres foyers conflictuels dans des régions de fréquentation estivale (vallée de la Loire, Alsace...), comme la lutte contre le centre de loisirs de Braunkopf (Haut-Rhin), projet abandonné en 1990.

Des autoroutes du soleil évitées !

En soixante ans, le tourisme a structuré le territoire et favorisé le développement des autoroutes (6).

En effet, comme l'explique l'Office de l'antitourisme, "le tourisme est lié à la mobilité. Il encourage l'utilisation des moyens de transport et par conséquent la construction d'infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires etc., imposant l'extension d'un maillage des territoires et du monde de plus en plus serré. Pour attirer le touriste et

6. Heureusement, de nombreux projets ont été évités, comme l'aménagement d'une autoroute entre Grenoble et Sisteron, annoncé en 1988 et abandonné en 2002, après de nombreuses manifestations et actions de blocage des travaux.

● **29 janvier 2020 :** Interdiction d'**exporter des pesticides interdits** en Europe vers d'autres pays.

● **7 février 2020 :** Le Conseil d'État considère les organismes issus de nouvelles biotechnologies telles que la **mutagenèse comme des OGM** et impose à l'État français (sous peine d'amendes) de retirer ces cultures du marché. L'État refuse de réagir.

● **1^{er} janvier 2021 :** Entrée en vigueur de la **loi antigaspillage** qui interdit entre autres la distribution de dépliants publicitaires non nominatifs dans les boîtes aux lettres avec le logo *Stop pub* et sur les pare-brises des voitures.

● **1^{er} janvier 2021 :** Entrée en vigueur de la RT2020, réglementation thermique qui oblige à construire des **bâtiments à énergie positive**.

● **1^{er} juillet 2021 :** Interdiction de la **pêche électrique** dans les eaux territoriales de l'Union européenne.



Face au projet de mégacomplexe de loisirs et de commerces EuropaCity à Gonesse, dans le Val-d'Oise, les opposantes ont construit un projet alternatif, Carma, pour mettre à profit les 700 ha de terres fertiles et en faire un lieu d'expérimentation de maraîchage bio, d'horticulture, d'élevage non intensif, de permaculture.

l'inciter à la dépense, les promoteurs modèlent l'existant ou organisent des événements festifs, sportifs, culturels ou professionnels (congrès, salons, expositions). L'attractivité touristique est aussi impulsée par des aménagements administratifs (obtention de visas en 48 h, calendrier scolaire divisé en zones, labellisation, réglementation spécifique, subventions...). Cette mise en tourisme a des effets environnementaux mais aussi sociétaux, avec des hausses de loyer et de coût du foncier, l'essor du surtourisme et de la monoculture touristique, une désertification hors saison, des privatisations de biens communs, un développement de la marchandisation, de nouveaux rapports sociaux, une folklorisation, etc..

Les routes servent aussi à accéder à des espaces naturels, comme le sommet du mont Mézenc (Massif central), où un immense parking a bien failli être construit pour augmenter "la capacité d'accueil au sommet". Des travaux démarrent en 1989, et les opposant·es occupent les lieux pendant l'été. Des recours juridiques sont lancés et le Conseil d'État ordonne l'arrêt des travaux car la procédure n'a pas été respectée : le projet a été présenté par petits bouts pour éviter une enquête publique, alors qu'il doit faire l'objet d'un seul budget. La pression se maintient jusqu'au 29 septembre 2000, date à laquelle les 2 740 ha du sommet sont classés en réserve naturelle.

L'illégalité environnementale comme levier de victoire

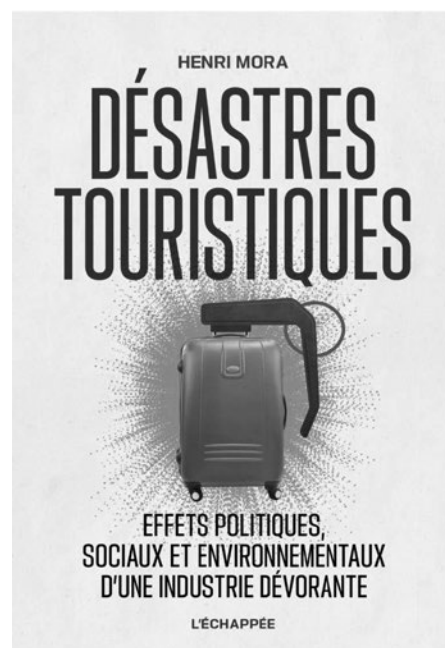
Comme pour l'ensemble des luttes environnementales, la victoire peut être obtenue de différentes façons et selon divers mécanismes. Cependant, la lutte contre les projets de "loisirs" se distingue. Les espaces soumis à des aménagements touristiques coïncident souvent avec des territoires protégés, par exemple des réserves naturelles. Cela représente à la fois une menace accrue, d'un point de vue écologique, et un levier de pression supplémentaire pour les opposant·es aux projets ! Ce type d'argument, à la fois écologique et juridique, est régulièrement invoqué par les associations protectrices de l'environnement pour mettre fin aux projets.

L'exemple du circuit automobile de Saint-Frajou (Haute-Garonne) est représentatif de cet aspect des victoires, qui reposent sur des arguments juridiques plutôt qu'idéologiques. Il s'agit, dans ce cas, d'un chirurgien ayant fait construire sans autorisation une piste de course pour voitures, au beau milieu d'une zone classée agricole et zone naturelle. Cet aménagement, réalisé dans l'illégalité totale, a été dénoncé par diverses associations protectrices de la nature (*France nature environnement*, *Nature Comminges* et *Paysages de France*). Son auteur, attaqué en justice, a été condamné en 2016 par le tribunal de Saint-Gaudens à remettre le terrain en état.

Les luttes se poursuivent aujourd'hui, avec de nouveaux types d'équipement : avec des projets de *Center Parcs* encore en cours, un projet de serre tropicale géante dans le Pas-de-Calais, des "surf parks" ou des mobilisations contre des méga centres commerciaux et de loisirs, comme *EuropaCity*, dans le triangle de Gonesse (Val-d'Oise), visant 600 ha de terres agricoles, conçu en 2010 et abandonné fin 2019 (7). ♦

7. En novembre 2010, le projet *EuropaCity* est annoncé par le groupe *Auchan*. Quelques mois plus tard, en mars 2011, naît le *Collectif pour le triangle de Gonesse*. La mobilisation s'organise, avec en septembre 2014 la tenue d'un village *Alternatiba*, des occupations et la mise en culture des terres (des semis réunissent plus de 2 000 manifestant·es le 21 mai 2017, puis une soupe collective est cuisinée à l'automne avec la récolte). L'enquête publique rend un avis négatif le 25 août 2017 et Nicolas Hulot, alors ministre de l'Écologie, annonce son opposition au projet. Un projet alternatif est conçu, avec une zone maraîchère et une ferme pédagogique. Le gouvernement se contredit : il annonce, en juillet 2018, un objectif "zéro artificialisation des terres agricoles". Le projet est enfin abandonné le 7 novembre 2019.

➔ Aller plus loin



♦ Henri Mora, *Désastres touristiques – Effets politiques, sociaux et environnementaux d'une industrie dévorante*, éd. L'échappée, Paris, 2022

♦ *Nunatak*, revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes, diffusée en librairies, <https://revuenunatak.noblogs.org>

› Texte : **Marion Bichet, Sonia Conchon, Martha Gilson, Laurence Wullemin et Anaïs Zuccari**

Affichons et célébrons les victoires de l'écologie !

Redonner de la force et de l'espoir en réouvrant l'avenir, c'est le but de la nouvelle affiche de *Silence* répertoriant 50 victoires de l'écologie en France.

Silence publie l'affiche *L'écologie en 50 victoires* qui célèbre des luttes victorieuses de ces 60 dernières années en France. De la victoire des paysan·nes du Larzac contre l'extension d'un camp militaire à celle contre les boues rouges en Corse, du maintien en activité de la gare de Quimperlé à l'abandon d'un projet colonial d'industrialisation en Guyane, cette affiche invite à découvrir ou redécouvrir des victoires écologistes emblématiques et d'autres moins connues mais tout aussi inspirantes.

Manifestations, occupations, actions juridiques, créations de collectifs, médiatisation, pétitions, enquêtes publiques... l'affiche témoigne de la créativité des militant·es et de la puissance des actions collectives face à la violence structurelle du capitalisme.

La carte peut aussi se lire en filigrane, comme une carte de France dystopique des nombreux projets destructeurs qui auraient abouti ou qui continueraient à exister si les luttes écologistes n'avaient pas été là.

Son contenu a été réalisé par plusieurs personnes bénévoles et salariées de *Silence*, avec le soutien et les contributions d'*Agir pour l'environnement*, *Alternatiba*, *Les Amis de la Terre*, *ANV-COP21*, *ATTAC*, *France Nature Environnement* et le *Réseau sortir du nucléaire*. Le graphisme et les illustrations ont été réalisées par le collectif *Ne Rougissez Pas* (www.nerougissezpas.fr).

Nous espérons que cette affiche vous procurera autant d'enthousiasme que nous en avons eu à la réaliser ! ♦



Acheter cette affiche, c'est aussi soutenir *Silence* !

Pour la commander pour soi, l'offrir à son entourage ou l'afficher dans le local de son association, merci d'envoyer un chèque de 8 € (+ frais de port) à *Silence*, 9 rue Dumenge, BP 4215, 69241 Lyon Cedex 04. De 1 à 3 exemplaires : 2 € de frais de port. De 4 à 9 exemplaires : 4 €. 10 exemplaires et plus : frais de port offerts. L'affiche est au format A1, en couleurs.

Vous pouvez aussi vous procurer l'affiche sur le site internet de *Silence*, dans la boutique en ligne : www.revuesilence.net. Tél. : 04 78 39 55 33.

Silence a publié 2 autres affiches : *100 dates qui construisent nos luttes féministes* et *Désobéissance civile* ! à retrouver sur le site internet et à la fin de la revue.

› Texte : **Michel Bernard**

Des victoires dans le domaine du nucléaire ?



La Main verte est une statue érigée en 1975 en souvenir de la mobilisation victorieuse contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Erdevén, dans le Morbihan. Quarante ans plus tard, une grande fête est organisée pour commémorer cette victoire et continuer à dire "Non au nucléaire, oui aux alternatives".

Les luttes antinucléaires, ancrées sur un territoire, combattent l'un des piliers politiques de l'État français depuis les années 1970. Qu'en est-il des victoires dans ce domaine ?

Le programme nucléaire étant une décision de l'État, la lutte a tout aussi bien été menée par des organisations nationales (*Amis de la Terre, Greenpeace, Les Verts,...*) contre le principe même du nucléaire que par des comités locaux, directement concernés par l'implantation d'une centrale ou d'un centre d'enfouissement de déchets.

Les comités locaux ont réuni des personnes qui n'allaient pas plus loin que "Pas de ça chez moi" et d'autres, plus politiques, pour qui une société nucléaire est une société policière. Les premières ont souvent permis de développer les réseaux locaux, d'être présentes grâce à des stands, des banderoles, des actions locales, l'interpellation des élues locales. Les secondes

ont apporté les arguments scientifiques et politiques, invité les conférencières, etc.

À plusieurs reprises, le mouvement antinucléaire a tenté de se fédérer à différents niveaux : régional (*CRIN* en Bretagne), national (notamment sous le nom de *Coordination nationale antinucléaire (CNAN)* ou par le *Réseau Sortir du nucléaire*), et international (*Européens*

contre *Superphénix* rassemblait des groupes suisses, italiens et allemands).

Les dynamiques ont été différentes selon les lieux : la construction de centrales en région Centre n'a pas soulevé beaucoup d'opposition.

Campagnes nationales et abandon de certains projets

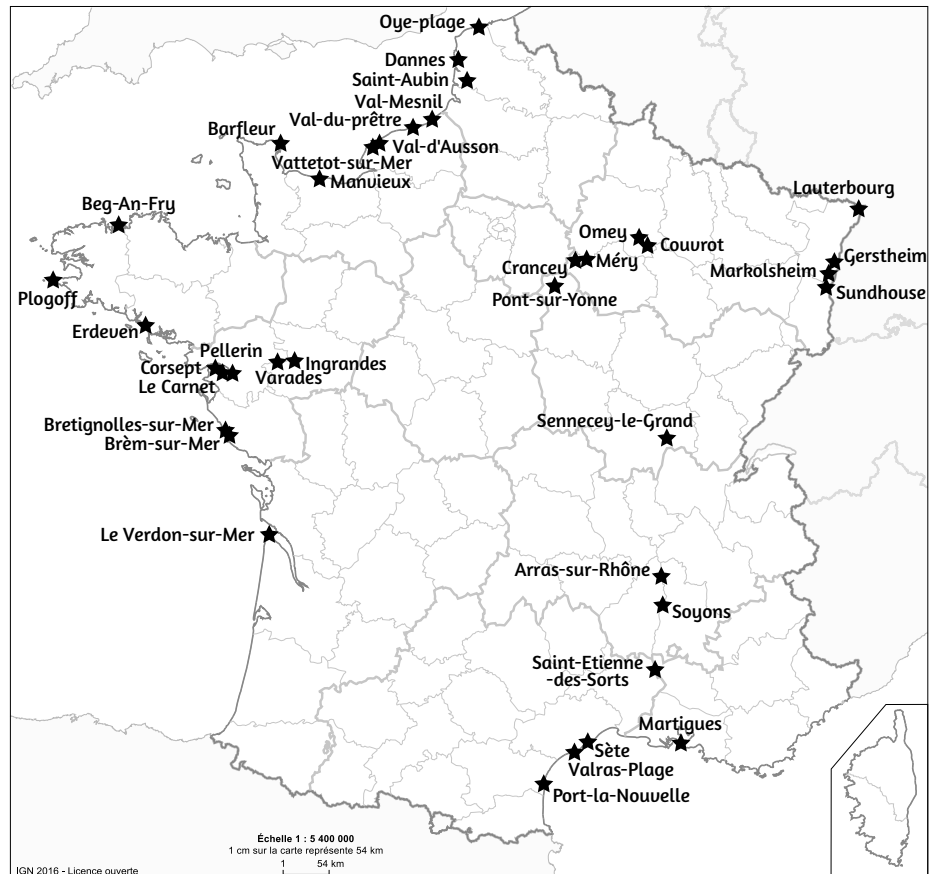
Concrètement, le programme initial annoncé par le Premier ministre Pierre Messmer en 1973 prévoyait une croissance de la consommation électrique de 7 % par an (donc un doublement en dix ans) et la présence de 200 réacteurs sur 43 sites en 2000. Il ne s'en est construit que 58, sur 19 sites. Il devait également y avoir neuf surgénérateurs mais seul *Superphénix*, à Creys-Malville (Isère), sera mis en service en 1985 puis arrêté en 1997.

Les luttes locales ont été relayées, au niveau national, par des campagnes en faveur des économies d'énergie qui ont permis de ralentir la croissance de la consommation électrique.

Le 28 juin 1979, 22 partis (*Parti socialiste*, *Parti socialiste unifié*, *Parti des radicaux de gauche*), syndicats (*CFDT*) et associations (*Amis de la Terre*, *GSIE* (1),...) lancent la "Pétition nationale énergie", qui demande un moratoire sur le programme nucléaire et un débat sur l'énergie. Elle est signée par près de un million de personnes... dont François Mitterrand.

En 1981, celui-ci étant devenu président de la République, le gouvernement annonce l'abandon des projets de Plogoff (Finistère) et du Pellerin (Loire-Atlantique), tout en maintenant la construction de six centrales. Pour les surgénérateurs, seul *Superphénix 1*, à Creys-Malville, sera maintenu. Sont supprimés les projets de second réacteur de Creys-Malville, de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), de Saint-Etienne-des-Sorts (Gard) et de Port-la-Nouvelle (Aude).

D'une part, devant une forte opposition dans la population, le PS comprend son intérêt électoral. D'autre part, le plan initial s'appuyait sur une forte hausse de la consommation électrique. Mais celle-ci ralentit progressivement et, à la fin de la mise en route du dernier réacteur de cette époque — en 1997 à Civaux, près de Poitiers —, EDF se retrouve en surproduction, avec à peu



Carte des sites de centrales nucléaires abandonnées.

près dix réacteurs superflus. Depuis 2000, la consommation d'électricité est stable.

Est-ce une victoire ?

Les acteurs de la "Pétition énergie" obtiennent également, en 1981, la mise en place de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), devenue en 1991 Ademe (2). De fait, entre 1981 et 2007, date du lancement du chantier de l'EPR, plus aucun réacteur n'est mis en construction. Progressivement, les énergies renouvelables se développent pour atteindre aujourd'hui un prix de revient nettement moins cher que le nucléaire, sans produire de déchets ni risquer un accident majeur.

La France reste le pays le plus nucléarisé du monde et les luttes se poursuivent : pour la fermeture des réacteurs existants, contre l'enfouissement des déchets, contre la mise en route de l'EPR, contre les nouveaux projets de réacteurs. Mais il faut se souvenir que, sans les fortes mobilisations des années 1970, cela aurait été bien pire ! ♦

2. Si sa création était à l'époque une réussite, la portée réelle de cette agence pour transformer les scénarios énergétiques reste aujourd'hui limitée.

➔ Aller plus loin

- ♦ Association contre le nucléaire et son monde, *Histoire lacunaire de l'opposition à l'énergie nucléaire en France*, éd. La Lenteur, 2007
- ♦ Laure Dominique Agniel, *Plogoff mon amour, mémoire d'une lutte*, film documentaire, 2018
- ♦ Félix Le Garrec, Nicole Le Garrec, *Plogoff, des pierres contre des fusils*, film documentaire, 2020
- ♦ Gaspard d'Allens, Andrea Fuori, *Bure, la bataille du nucléaire*, éd. Le Seuil, 2017
- ♦ Comité Centrales, *Notre terre mourra proprement*, film documentaire, 2022

➔ Contacts

Parmi les collectifs et associations des luttes actuelles contre le nucléaire, on peut citer :

- ♦ la coordination régionale *Stop Bugey* (www.stop-bugey.org)
- ♦ le collectif *Stop EPR* (stop-epr.org)
- ♦ le Réseau *Sortir du nucléaire* (www.sortirdunucleaire.org)
- ♦ le collectif *Bure Stop 55, Maison de la résistance* (2 rue de l'Église, 55290 Bure)
- ♦ le collectif *Bure zone libre* (burezoneblog.over-blog.com)
- ♦ *Les Bombes atomiques* (bombesatomiques@riseup.net)
- ♦ *Sortir du nucléaire, Pays nantais contre les SMR* (*Small Modular Reactor*, les petites centrales nucléaires promues depuis 2022), etc.

1. Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire.



Plogoff

Plogoff, commune située à la Pointe du Raz, en Bretagne, apprend dans les années 1970 qu'elle a été retenue pour la construction d'un réacteur nucléaire. Le président de l'époque, Valéry Giscard

d'Estaing, a prévenu qu'aucune centrale ne serait imposée à une population qui s'y opposerait. Les habitant-es de Plogoff, puis la Bretagne entière, organisent la résistance. En 1981, à son arrivée au pouvoir, Mitterrand annule le projet. Cette bande dessinée retrace



bien la mobilisation des habitant-es à partir de leurs témoignages. Un bon rappel que la lutte peut payer. **Michel Bernard**



Alexis Horellou et Delphine Le Lay, Plogoff, éd. Delcourt, 2013, 192 p., 14,95 €

➤ Propos recueillis par : **Michel Bernard**



Larzac : comment une lutte devient-elle nationale ?



Seules quelques luttes ont atteint une audience nationale voire internationale. Parmi celles-ci, il était inévitable de nous pencher sur celle du Larzac. Nous avons demandé à José Bové, qui y a été très impliqué, de répondre à quelques questions sur les stratégies gagnantes de ce combat.

Silence : Comment es-tu arrivé sur la lutte du Larzac ?

José Bové : J'étais alors actif dans un groupe d'objecteurs de conscience de Bordeaux. Ce groupe était en liaison avec le *Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté* et les communautés de l'Arche (1). En 1973, le groupe organise sa venue dans le Larzac. Plusieurs membres restent tout l'été sur place pour la construction

1. Les communautés de l'Arche, qui s'inspirent de Gandhi, ont été créées par Lanza del Vasto à partir de 1948.

illégal de la bergerie de la Blaquièrre (2), et l'organisation d'un premier grand rassemblement. C'est à ce moment-là que j'envisage un projet d'installation sur le plateau. Début 1974, ma demande de statut d'objecteur de conscience est rejetée et je dois faire un recours au Conseil d'État. L'ayant obtenu en février 1976, nous nous installons dans le hameau de Montredon, à côté de la maison achetée par Larzac Universités. D'autres personnes viendront nous rejoindre (3).

Comment la lutte du Larzac a-t-elle pris une ampleur nationale ?

On est alors dans une situation sociale particulière. Il y a un traumatisme lié aux guerres : les deux Guerres Mondiales pour les plus vieux, la guerre d'Algérie pour les plus jeunes. Ces derniers sont dans une logique de modernisation en lien avec la chambre d'agriculture de Millau, contrôlée par le seul syndicat de l'époque, la FDSEA (4). Tout le monde est catholique (5), et les premiers soutiens viennent de prêtres, de mouvements comme la Jac (6). Il y a une unité idéologique et spirituelle. Rapidement, un rapprochement se fait avec l'Arche. Lorsque Lanza del Vasto fait un jeûne à Pâques en 1972, des prêtres locaux, des paysannes se joignent à lui en organisant un jeûne tournant. Cela débouche sur le *Serment des 103*, annonçant le refus de vendre (7). Les paysannes choisissent alors la voie de la non-violence. Outre la FDSEA, des syndicats ouvriers de Millau apportent leur soutien, puis des personnalités locales de droite comme de gauche, et les industriels du roquefort, dont le lait provient en partie du plateau du Larzac. Des groupes de soutien se mettent en place dans toute la France, portés par les mouvements non-violents, des syndicalistes et des partis politiques de gauche. Une coordination nationale est créée en 1975. La

Chambre d'agriculture édite un premier bulletin de liaison, suivi par *Gardarem lo Larzac* en 1975. Pour gagner, il faut se faire connaître mais aussi faire en sorte que le public comprenne les enjeux.

Comment s'est négocié l'arrêt du projet ?

Dès 1973, des militants socialistes font le lien avec François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle. Battu par Valéry Giscard d'Estaing, il vient sur place pendant le rassemblement de 1974. Il est alors pris à parti, des cailloux sont lancés. Je pense qu'il s'agissait d'une manipulation des renseignements généraux. Malgré cela, Mitterrand prend clairement position contre le camp militaire. Beaucoup d'élus PS alors peu connus participent à un jumelage entre une ferme et leur commune : Grenoble, Sète, Montpellier, Villeneuve-d'Ascq, Conflans-Sainte-Honorine, dont le maire est Michel Rocard, etc. À la fin de la marche à pied sur Paris, en 1978, Mitterrand reçoit une délégation. En 1980, Michel Rocard va faire venir secrètement une péniche sur la Seine, à hauteur de l'Assemblée nationale, après l'expulsion du camping du Larzac sous la Tour Eiffel. Est-ce une victoire sociale ou une victoire politique ? De passage dans le Larzac en 1987, une femme remercie Mitterrand, alors président de la République, qui répond : "Avais-je le choix, avec des gens comme vous ?"

Comment vois-tu les autres grandes victoires et quel est l'héritage de celle du Larzac ?

La lutte contre l'aéroport de Nantes démarre à la même époque et, lors du rassemblement de 1973, une

La lutte du Larzac en neuf dates

28 octobre 1971 : Annonce officielle du projet d'extension du camp militaire de 3 000 à 17 000 ha.

28 mars 1972 : 103 des 108 paysans concernés signent le "Pacte des 103", annonçant qu'ils seront solidaires contre le projet.

7 janvier 1973 : Départ d'une marche vers Paris avec 26 tracteurs.

25-26 août 1973 : Entre 60 000 et 100 000 personnes se retrouvent sur le plateau.

17-18 août 1974 : Plus de 100 000 personnes se réunissent à nouveau, dont François Mitterrand.

13-14 août 1977 : 50 000 personnes et 100 tracteurs défilent sur le plateau.

2 décembre 1978 : Nouvelle marche de 25 jours vers Paris, avec 40 000 personnes à l'arrivée.

Mai 1980 : 1 030 livrets militaires sont déposés au Parlement européen à Strasbourg.

3 juin 1981 : Abandon du projet après l'élection de François Mitterrand.

délégation de paysans-travailleurs de Notre-Dame-des-Landes vient au Larzac. Et puis le projet est mis en veille et une génération passe sans que cela ne bouge. Mais, lorsqu'il est relancé au début des années 2000, la lutte, alors menée par l'association Acipa (8), se

8. L'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, créée en 2000, a été dissoute en 2018.

- Le 10 juin 1973, 3 000 volontaires participent à la pose de la première pierre de la construction, financée par des personnes qui déduisent 3 % de leurs impôts.
- Ce hameau doit, théoriquement, être détruit pour l'extension du camp militaire.
- Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.
- Nous sommes quelques années après le concile Vatican II, qui marque un tournant vers l'émancipation et le progrès technologique.
- Jeunesse agricole catholique.
- Cent huit fermes étaient concernées par le projet. Seules cinq n'ont pas rejoint la lutte.

José Bové

Né en 1953, il devient éleveur de brebis sur le Larzac à partir de 1976. Il participe à de nombreuses actions qui lui valent ses premières condamnations judiciaires (trois semaines de détention préventive en 1976). Membre fondateur de la *Confédération paysanne*, en 1987, il en est l'un des secrétaires nationaux. En 1995, il participe à la campagne de *Greenpeace* contre la reprise des essais nucléaires à Mururoa. Il soutient activement les indépendantistes kanaks. Il est membre fondateur d'ATTAC en 1998. En 1999, il participe au démontage d'un restaurant *McDonald's* en construction à Millau et dénonce la malbouffe. Il est pour cela condamné à trois mois de prison ferme. La même année, il participe au blocage de la réunion de l'OMC à Seattle, puis mène des actions contre les OGM. En 2004, il quitte la direction de la *Confédération paysanne* et devient porte-parole de *Via campesina*, organisation paysanne internationale. En 2007, il est candidat à l'élection présidentielle. En 2009, il est élu député européen sur une liste EELV, puis réélu en 2014. Il prend sa retraite politique en 2019.



La lutte du Larzac a réussi à se hisser au rang d'un enjeu national, avec des comités de soutien dans des nombreuses localités et des actions dans toute la France.



Se nourrir ou préparer la guerre : cette affiche montre bien l'enjeu social et politique mis en avant par les opposantes au camp militaire.

rappelle les leçons venues du Larzac. Elle va elle aussi apprendre à gérer les recours juridiques, programmer des actions à la veille des échéances électorales, gagner du temps pour sensibiliser la population.

La lutte contre Superphénix a aussi un lien avec le Larzac : en juillet 1976, un camp d'opposant-es réussit à rester

➔ **Aller plus loin**

- ◆ Christian Rouaud, *Tous au Larzac* ! Elzévir films et Arte, 2011
- ◆ *larzac.org*, le territoire en lutte.
- ◆ *Gardarem lo Larzac, le journal du Larzac solidaire*, bimestriel, Montredon, 12100 La Roque-Sainte-Marguerite
- ◆ Yan Morvan, *Larzac 1978*, Manufacture de livres, 2021
- ◆ *Larzac, le combat d'un territoire* - Affiche représentant la carte de la lutte du Larzac, avec une chronologie au verso. À commander pour 5 euros à cartelarzac@laposte.net.

quelques jours à l'intérieur du chantier, après une action non-violente encadrée par les gens de l'Arche. La violence, l'année suivante, provoque un gros arrêt de la mobilisation.

La marche des Beurs (9) de Lyon à Paris, en 1983, est en partie organisée par Christian Delorme, prêtre, qui, auparavant, était très actif dans le *Comité Larzac* de Lyon.

Les premières actions de fauchage d'OGM sont une initiative de la *Confédération paysanne* à partir de 1997 : les paysan-nes sont légitimes pour aller dans les champs. En 2003, le mouvement de désobéissance des *Faucheurs volontaires* permet d'élargir la lutte à tout le monde. Ce mouvement est né une nouvelle fois à l'initiative d'un

9. D'abord nommée "Marche pour l'égalité et contre le racisme", elle a été surnommée "Marche des Beurs" par la presse.

compagnon de l'Arche, Jean-Baptiste Libouban, lors du rassemblement sur le Larzac contre la mondialisation.

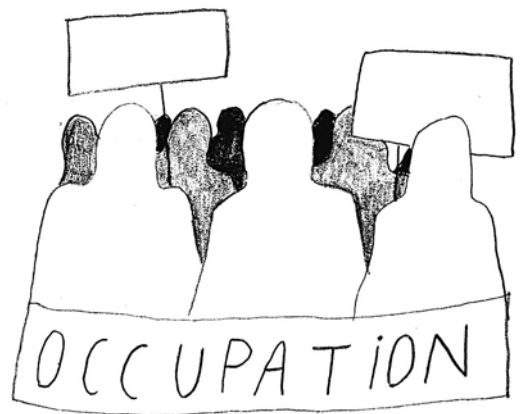
On retrouve également les paysan-nes du Larzac dans la lutte contre le gaz de schiste, en 2010-2011. Là, il y a des élu-es de gauche comme de droite qui craignent localement la pollution de l'eau. Le risque de perdre la majorité au Sénat a incité le gouvernement à voter rapidement une loi d'interdiction de la fracturation hydraulique (10). Pour ces deux dernières luttes, on doit la victoire à l'ouverture d'esprit de la ministre de l'Environnement de Sarkozy, Nathalie Kosciusko-Morizet.

Je crois que pour obtenir des victoires, il faut faire connaître les enjeux, convaincre le public, construire une stratégie et un rapport de force face aux réalités politiques du moment. ◆

10. Loi du 13 juillet 2011.

À quels pouvoirs arrachons-nous la victoire ?

Au cours des luttes, les militant·es interpellent de nombreux acteurs institutionnels pour obtenir gain de cause. Mais les prérogatives des institutions se recoupent et peuvent entrer en contradiction.



Pour démêler ces rapports de pouvoirs imbriqués, il faut revenir sur ces instances qui actent l'annulation des projets écocides et qui entérinent ainsi la victoire des mobilisations. Le succès des luttes n'est pas le fruit du hasard mais relève de contextes politiques spécifiques.

À chaque type d'aménagement, son institution de référence

Sans surprise, les gouvernements nationaux sont à l'origine de grands projets liés à l'énergie et au transport (nucléaire, extractivisme, barrages et autoroutes) sous couvert d'intérêt général. C'est à l'État central que les militant·es arrachent la victoire sur ce type de projet. Se lancent alors des mobilisations qui sont particulièrement longues : près de 20 ans en moyenne pour les luttes anti-nucléaires et près de vingt-cinq ans pour celles liées au transport ! Alors que les autres victoires sont en moyenne actées après douze ans de combat. Les luttes anti-nucléaires sont en particulier perçues comme une menace pour l'autorité publique : sur les 38 victoires liées au nucléaire 35 ont été ratifiées par le gouvernement.

De leur côté, les municipalités interviennent principalement pour mettre

fin à des luttes portant sur des projets d'urbanisme, de commerce et de loisir (bases nautiques, de ski, parcs d'attraction). La moitié des conflits sur l'urbanisme sont réglés après une décision de la mairie, c'est aussi le cas d'un tiers des projets liés aux loisirs. Les préfetures sont rarement des faiseuses de victoires : elles soutiennent les projets jusqu'au bout, souvent contre la volonté des élus locaux. Elles interviennent presque uniquement dans les secteurs industriels, notamment énergétiques ; deux tiers des luttes autour de projets industriels se soldent par des décisions préfectorales, et défendent leurs intérêts économiques.

Enfin, les tribunaux ont un pouvoir qui porte indifféremment sur tous les secteurs (excepté le nucléaire, qui constitue une prérogative exclusive du gouvernement). L'intervention fréquente de la justice renvoie aussi à l'incapacité des administrations du ministère de l'Environnement à faire respecter leurs propres réglementations. À ces politiques déjà peu ambitieuses, s'ajoutent des moyens très limités qui amènent le ministère à déléguer aux associations le soin d'identifier les problèmes, de rassembler des connaissances et de monter des argumentaires dans les procédures de

concertation. L'échec de ces concertations aboutit en général à ce que les associations dénoncent le projet et recourent aux tribunaux, se substituant à une autorité publique incapable de défendre ses propres lois sur l'environnement.

Des rapports de force en évolution

Ces rapports de force entre instances de décision ne sont pas statiques : ils évoluent en fonction de nouvelles prérogatives que certaines acquièrent et des conflits entre administrations. Le mouvement de décentralisation a par exemple donné plus de pouvoir aux municipalités dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement, ce qui les rend arbitres de davantage de conflits écologiques : présents dans moins de 10 % des victoires des années 1980, les acteurs politiques locaux soldent, dans la décennie 2010-2020, près de 40 % des conflits. En outre, les changements de majorité peuvent débloquent certains conflits : dans les années 1980, plusieurs victoires – notamment sur des luttes anti-barrage – ont été remportées à l'arrivée au pouvoir des socialistes. ♦

› Texte : **Juliette Piketty-Moine & Gabrielle Rey**

Le poids des élections dans les victoires écologiques

Parmi les victoires recensées, une grosse trentaine ont suivi une victoire électorale.

Les décisions des aménageurs se prennent généralement à huis clos, dans les tortueux couloirs de la bureaucratie préfectorale ou ministérielle. Celles et ceux qui luttent contre les aménagements écocides peinent à faire entendre aux décideur·ses que ces projets, loin d'être une question d'expert·es, devraient être débattus par le plus grand nombre. Les pouvoirs publics cantonnent souvent ces luttes au terrain juridique sans les laisser s'immiscer dans le débat politique.

Au niveau national d'abord, comme lorsque la victoire de la gauche à l'élection présidentielle de 1981 s'accompagne de plusieurs victoires écologistes entérinées par le gouvernement (1) : l'abandon définitif des projets militaires au Larzac, la suspension de projets de centrales nucléaires et de constructions de barrages... Les périodes électorales ouvrent des phases d'instabilité

1. Ainsi, dès le deuxième conseil des ministres du nouveau gouvernement socialiste, le 3 juin, la fin des projets militaires au Larzac et nucléaire à Plogoff est votée. S'ensuivent, tout au long de l'année 1981, plusieurs annulations de projets destructeurs comme une exploitation forestière en Guyane, un barrage sur le Verdon ou encore des courses de moto destructrices pour le littoral, dans le Nord.



Gérard Bonnet

François Mitterrand se rend au Larzac lors d'un rassemblement de soutien en 1974. C'est lui qui enterrera le projet d'extension du camp militaire sept ans plus tard, une fois élu président de la République.

politique pendant lesquelles les mouvements écologistes peuvent propulser leurs causes comme enjeu électoral et obliger les candidat·es à prendre position.

Quand les luttes écologiques deviennent un enjeu de campagnes électorales

Ainsi en 2012, la lutte de Notre-Dame-des-Landes devient un enjeu de la campagne présidentielle et toutes les candidat·es sont contraint·es de s'exprimer sur le sujet. Le désaccord entre les socialistes pro-béton et les

verts pro-ZAD devient un enjeu politique majeur. Qu'est-ce qui pousse les candidat·es à prendre parti ?

Prenons un exemple parmi tant d'autres. Dans la petite ville de Verneuil-sur-Seine, une association locale, l'Association de défense de l'environnement des Yvelines, se bat depuis des années pour annuler deux projets : une construction de marina, qui viendrait étouffer sous le béton les berges de la Seine, et une déviation de route qui tailladerait la forêt communale. Lors des élections municipales de 2020, cette association est parvenue à propulser



Dans les rues de Verneuil-sur-Seine, le 27 octobre 2017. Pour sauver leur forêt contre une nouvelle route, les habitantes multiplient les manifestations et obtiennent le soutien de la mairie. Il ne reste plus qu'à faire plier la préfecture...

L'argent, nerf de la lutte ?

Difficile de mener un combat sans engager un budget. Et, parce que cet aspect n'est pas toujours pris en compte dès le début, l'opposition peut tourner court faute de munitions. Si des associations disposent de fonds, un nouveau comité doit souvent débiter avec seulement quelques cotisations et dons. D'où l'importance de très vite réfléchir à un investissement qui permet de dégager des bénéfices : autocollants, badges, cuvée spéciale de bière artisanale, posters, voire revue papier vendue lors des actions.

Cela demande d'ouvrir un compte en banque, de connaître des imprimeurs, etc. Et si cela fonctionne correctement, il devient possible d'envisager l'embauche d'une personne (au minimum 20 000 euros pour une année)... ce qui change d'un seul coup l'ampleur de la lutte.

Les budgets peuvent être imposants. Pour donner un exemple, la marche contre Superphénix, qui a sillonné la France pendant cinq semaines au printemps 1994, avait un budget équivalent à plusieurs centaines de milliers d'euros. Mais la marche s'est autofinancée avec du matériel de soutien diffusé un an avant, des relais dans chaque ville-étape, un quotidien de quatre pages vendu sur le bord de la route à prix libre (500 exemplaires chaque jour)...

L'argent est une sorte de baromètre : plus la lutte est menée correctement, plus il en arrive ! Car plus il y a de relais pour diffuser le matériel et plus il y a de dons. Nombre de victoires ont laissé des caisses pleines, parfois source de conflits sur ce que l'on peut en faire. La meilleure utilisation est alors d'aider d'autres luttes similaires encore en cours. Après la victoire contre Superphénix en 1997, l'argent restant a servi à lancer le Réseau Sortir du nucléaire.

Michel Bernard

(ancien trésorier des Européens contre Superphénix, des Verts-Rhône, du salon Primevère...)

ces sujets dans le débat électoral, alors qu'ils étaient jusque-là discutés seulement entre décideur·ses. Réunions publiques, manifestations, balade pédagogique en forêt : tou·tes les candidat·es ont dû se positionner pour ou contre ces deux projets. Finalement, un élu de droite siège désormais au conseil municipal : s'il ne se revendique pas écolo, il a été poussé, pendant la campagne électorale, à s'engager contre ces aménagements et défend à présent les positions de l'association environnementale.

Les élections : une opportunité pour se faire entendre, un risque de se faire récupérer

Comme pour toutes les mobilisations, tout n'est pas gagné par une élection et, souvent, les aménageurs n'acceptent pas facilement leur défaite. Se jouent alors des compétitions pour le pouvoir à l'échelle d'un territoire entre la préfecture, le conseil général du département et la mairie. Pour le barrage de La Borie, dans les Cévennes, alors que les habitant·es des communes alentour avaient clairement élu en 1989 des équipes municipales anti-barrage, ces dernières ont tenu un bras de fer de longue haleine avec le Conseil général avant d'obtenir gain de cause (voir p. 39). Plus récemment, à Verneuil-sur-Seine, si le projet de marina de *Bouygues* s'est vite évoué devant l'opposition manifeste du conseil municipal, celui-ci se heurte au pouvoir préfectoral sur l'aménagement de la route. Alors plusieurs initiatives sont prises pour qu'enfin la voix des habitant·es soit écoutée : un référendum local, un conseil municipal sous les arbres de la forêt, etc.

Les élections sont des phases d'opportunités pour obtenir des allié·es et peser dans les décisions politiques mais elles confrontent aussi les militant·es au risque inhérent à l'institutionnalisation : perdre la main sur la formulation politique de leur cause. Se pose le risque de voir sa cause réappropriée et dévoyée : la charge contestataire s'émiette parmi d'autres revendications consensuelles. ♦

› Texte : **Guillaume Gamblin**

No gazaran ! La victoire historique contre les gaz de schiste, 2010-2017

Le 26 février 2011, les collectifs anti gaz et huile de schiste convergent dans la commune ardéchoise de Villeneuve-de-Berg, qui voit une affluence de 15 000 personnes, bien au-delà des prévisions. Un moment fondateur.

Michel Gasarian



En 2010, le ministère de l'Écologie octroie à des compagnies comme *Total* et *GDF Suez*, sur tout le territoire français, des permis exclusifs de prospection d'hydrocarbures non-conventionnels. Un article de Fabrice Nicolino dans *Charlie Hebdo* en octobre allume la première flamme. Une réunion publique sur le plateau du Larzac en décembre est l'acte fondateur de la contestation. La diffusion du film *Gasland* de Josh Fox, qui montre la vie près des puits aux États-Unis, entraîne un basculement de l'opinion publique. On y voit notamment l'eau d'un robinet qui s'enflamme quand on approche un briquet. Dès janvier 2011, des collectifs se constituent en Ardèche, dans la Drôme, le Gard, le Vaucluse, etc. Une démocratie horizontale avec "des bases, mais pas de sommet".

C'est l'histoire illustrée de cette contestation en Occitanie et

Auvergne-Rhône-Alpes que raconte le livre *Gaz de schiste : non merci ! Histoire et images d'un mouvement citoyen*, de Pierre Chante et Michel Gasarian, dont sont issues ces photos. Une lutte de 7 ans qui s'étend du Nord au bassin parisien en passant par le Jura et la Lorraine et qui sera victorieuse, car suite à une mobilisation inédite de la population des régions concernées, la loi Hulot de 2017 interdit l'exploitation des gaz de schiste en France. Même si, en raison de failles dans la loi, en Lorraine la lutte continue contre le gaz de couche (1).

Une première loi en juillet 2011 interdisait la seule technique de la fracturation hydraulique. Les exploitants avaient

1. Le gaz de couche est un gaz enfoui dans les bassins houillers, dont les techniques de forage ressemblent à celles utilisées pour les gaz de schistes. Il est combattu en Moselle par l'association *APEL 57, Attac, FNE, Greenpeace, Les Amis de la Terre*, etc.

alors déposé de nouveaux permis en utilisant d'autres techniques. Le mouvement de protestation n'avait pas été dupe et avait rejeté ce faux-semblant.

"Notre mobilisation citoyenne en France contre les forages est la plus grande victoire en date de la lutte contre les industriels et les lobbys", estime Carole Menduni, co-réalisatrice du film *No Gazaran*. ♦

➤ Aller plus loin

♦ *Gaz de schiste : non merci ! Histoire et images d'un mouvement citoyen*, Pierre Chante, Michel Gasarian, éd. La Fenestrelle, 2019, 154 p., 25 €

♦ Portail des collectifs contre les gaz de schistes : <https://stopgazdeschiste.org>





Des centaines de réunions publiques sont organisées dans les départements concernés et font salle comble, comme ici à Barjac le 21 février 2011, réunissant écolos, chasseurs et habitantes dans un même rejet.

Michel Gasarian



La mobilisation massive des élus, toutes tendances confondues, joue un rôle déterminant dans la réussite du mouvement, comme ici à Villeneuve-de-Berg en 2011. Dans la seule région Languedoc-Roussillon, 65 communes prennent des arrêtés exigeant un moratoire sur le gaz de schiste. Les maires sont également reçus par les préfets.

Pierre Chante



De nombreux rassemblements ont lieu pour informer et alerter, comme ici à Alès en 2012.

Antoine Combière



Les collectifs se sont organisés en pyramides d'alerte, capables de mobiliser plusieurs centaines de personnes à n'importe quelle heure du jour et de la nuit pour bloquer les camions de prospection en s'enchaînant à eux, comme ici à Largentière (Ardèche).

Pierre Chante



Durant des années, des centaines de bénévoles se consacrent au jour le jour à l'information et à la mobilisation qui permet à la lutte de durer, comme ici à Aubenas.

Michel Gasarian



Le 28 février 2016, 15 000 personnes se retrouvent à Barjac (Gard). Ce rassemblement réaffirme la force du mouvement, qui se dit non-violent et prêt à tout bloquer.

Antoine Combière



À Aubenas, le 10 mars 2018, on célèbre en dansant la victoire contre les gaz de schiste, suite à la loi du 30 décembre 2017 qui interdit leur exploitation en France.

› Texte : **Gaëlle Ronsin**

Dissuasion, criminalisation : la répression des luttes environnementales

Au cours des luttes, comme à Bure ou Notre-Dame-des-Landes, la répression contre les militant·es a été dure et longue. Des mains arrachées, des blessures graves, de nombreuses condamnations (gardes-à-vue à répétition, prison ferme, amendes) ou assignations à résidence émaillent nos mobilisations.

Depuis quelques années, l'étau répressif se resserre autour de celles et ceux qui agissent pour le climat et la biodiversité. Les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics sont considérables et opaques : procès, lois répressives, criminalisation de la désobéissance civile (par exemple nouveau délit d'introduction sur des pistes aéroportuaires en 2021), condamnation pour associations de malfaiteurs (à la prison, pour des militant·es de Bure contre l'enfouissement des déchets nucléaires), surveillances, mises sur écoute, perquisitions, et renseignements autour des militant·es écologistes et leurs actions. Les actions contre le nucléaire sont particulièrement visées. La répression d'autres luttes environnementales (comme celles menées par XR - *Extinction Rebellion*) est parfois moins forte et vise plutôt à une dissuasion des actions.

Des activistes assassiné·es

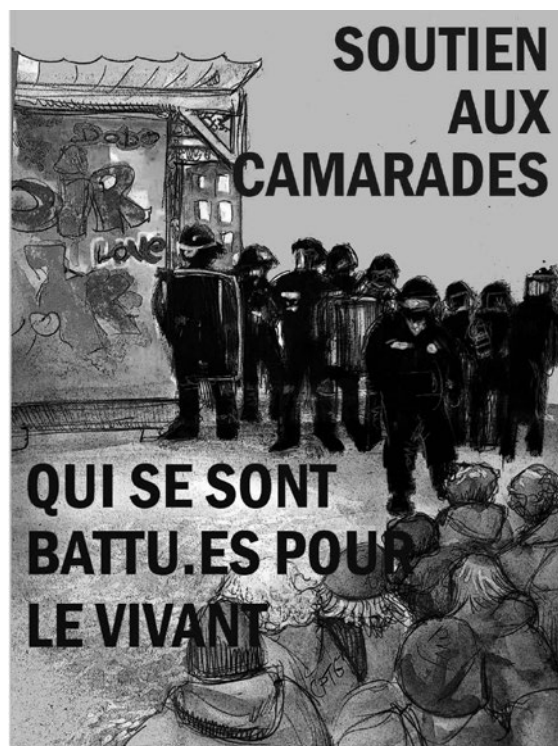
Au moins deux jeunes activistes ont été tués par les gendarmes durant des

mobilisations pour protéger des territoires naturels : Vital Michalon à Malville le 31 juillet 1977 dans une manifestation de 60 000 personnes contre la centrale nucléaire Superphénix (Isère) et Rémi Fraisse le 26 octobre 2014 au Testet (Tarn) pour protéger les 40 hectares de forêts et de prairies humides de Sivens de la construction d'un barrage sur la rivière du Tescou. À Malville la violente répression et la mort du militant n'a pas été décisive, malgré de nombreuses marches organisées par la suite. Ce n'est que vingt ans plus tard, en 1997, que Lionel Jospin annonce la fermeture de Superphénix suite à un accord avec les Verts. À Sivens, la mort de Rémi Fraisse participe à faire gagner la mobilisation qui s'organise depuis 2011. Après ce drame, elle se déplace sur le terrain de la lutte contre les violences policières. Ségolène Royal, alors ministre, lance rapidement un processus de consultation des experts et tranche pour le gel des travaux en janvier : "*Jamais ils ne construiront un barrage là où il y a eu un mort*" rapporte le journaliste Grégoire

Souchay, malgré d'autres scénarios envisagés. En 2016 la déclaration d'utilité publique est annulée par le tribunal de Toulouse. 8 décembre 2020, l'État est condamné à indemniser les associations pour préjudice moral : l'État a donné l'autorisation de commencer les travaux malgré les avis négatifs de ses propres services (ONEMA, CNPN, conclusions de l'enquête publique). Même si la Cour de cassation confirme un non-lieu pour le gendarme qui avait lancé la grenade ayant tué Rémi Fraisse, le tribunal administratif de Toulouse a reconnu en 2021 "une responsabilité sans faute de l'État" dans le drame. ♦

➔ Aller plus loin

- ♦ "Écologie : la lutte s'intensifie, la criminalisation aussi", podcast *Penser Les Luttes* de Radio Parleur, en ligne avec Alexandre Faro, avocat au Barreau de Paris. Spécialiste du droit de l'environnement, il défend Greenpeace, Alternatiba et plusieurs organisations écologistes.
- ♦ G. Souchay et M. Laimé, *Sivens, le barrage de trop*, éd. Le Seuil, Reporterre, 2015.



La Montagne d'or, l'extractivisme néocolonial mis à l'arrêt

Hors de la métropole, les luttes contre les projets néfastes font aussi rage, questionnant la vocation que les politiques néocoloniales à la française donnent à ces territoires.

En Guyane, un projet de mine d'or à ciel ouvert porté par un consortium international et soutenu par l'État français voit le jour en 2015. Un large mouvement d'opposition se forme à son encontre, réunissant populations amérindiennes, associations écologistes et autres organisations sociales. La lutte qui s'ensuit finit par porter ses fruits : le projet, à l'arrêt depuis 2018, est en passe d'être abandonné.

Au départ, une opposition inaudible

Dans les années 2010 se succèdent les campagnes de forage sur le site de Paul-Isnard, pris entre les deux parties de la réserve biologique intégrale de Lucifer Dékou Dékou dans la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, à 180 kilomètres de Cayenne. Le projet de la "Montagne d'or" prend forme : il s'agit de construire une grande mine à ciel ouvert dont les infrastructures minières devraient couvrir une surface de 8 km², sans compter les centaines d'hectares nécessaires à la mise en place d'une centrale solaire pour alimenter le site.

Les graves impacts environnementaux d'un tel projet sont très vite signalés par plusieurs acteurs, notamment les associations de protection de la nature et de l'environnement. Car ils sont nombreux : du stockage des boues toxiques et des déchets miniers au risque de drainages miniers acides, en passant par la consommation d'électricité du projet (estimée à 20 mégawatts par jour, soit la consommation de la

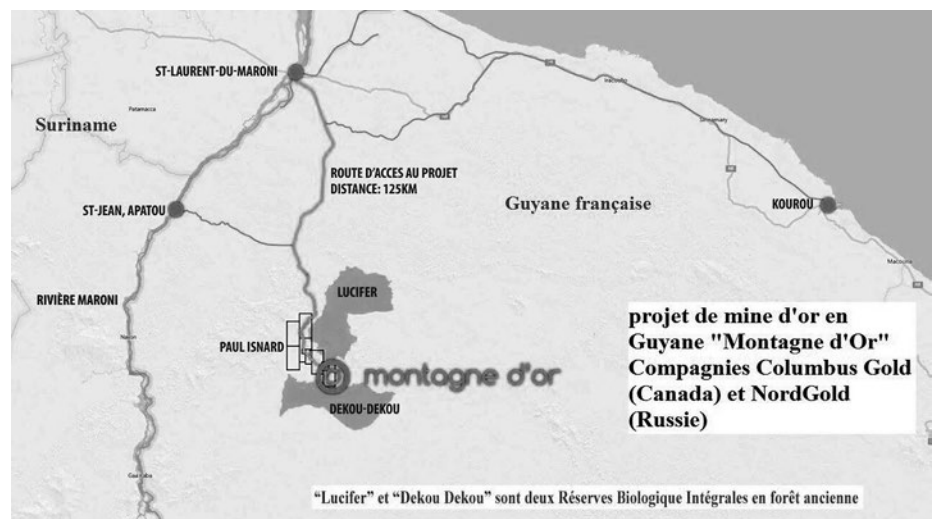
ville de Cayenne) et les problèmes de logistique, les objections que l'on peut opposer à la mine du point de vue strictement environnemental sont nombreuses. Et c'est sans compter sur l'impact positif réel de la mine sur la société et l'économie guyanaises. Le *WWF Guyane* calcule que les retombées fiscales possibles n'excéderaient pas 70 millions d'euros, pour un coût d'au moins 420 millions d'euros publics. Et la création d'emplois promise par les promoteurs fait l'objet de sérieux doutes.

Cet argumentaire contre la réalisation du projet *Montagne d'or* se construit à mesure que l'opposition se solidifie. Au départ, en 2015, alors qu'Emmanuel Macron — alors ministre de l'Économie et des Finances — fait le déplacement sur le site pour en louer les vertus et confirmer le soutien du gouvernement de l'époque, peu de voix

s'élèvent pour protester. Le dossier du maître d'ouvrage promet des retombées économiques conséquentes et la classe politique guyanaise lui est acquise. Les protestations viennent de secteurs de la société peu audibles : associations environnementales ou opposées à l'orpaillage, communautés et organisations amérindiennes restant dans les marges où elles sont reléguées.

La convergence de plusieurs luttes

La résistance à la mine s'inscrit dans un réseau déjà constitué. "Il y avait déjà eu des projets miniers en Guyane, notamment le projet de *IamGold*, qui a lui aussi été abandonné face à la mobilisation des associations et des citoyens. Ce petit réseau, qui avait déjà lutté, s'est fédéré contre *Montagne d'or*", m'explique Marine Calmet, juriste et membre d'Or



Judy Amicé



de question. Ce collectif réunit une centaine d'associations locales et nationales, dont *Maiouri Nature Guyane*, mais également *Tròp violans*, mouvement qui dénonce la collusion entre les élu-es et les multinationales, un "pillage du territoire dont nous n'aurons que des miettes", ainsi que le résume Marine Calmet. Car le projet *Montagne d'or* s'inscrit dans la plus pure tradition néocoloniale extractiviste, faisant peser toutes les externalités négatives sur le territoire dans lequel il s'inscrit sans y adjoindre aucun des bénéfiques.

De son côté, le *WWF Guyane* joue un rôle de contre-expertise en recherchant et rassemblant des informations autour du projet. Laurent Kelle, directeur de l'antenne guyanaise du *WWF*, explique qu'"on a voulu se positionner sur le champ socio-économique en tâchant de démontrer, avec un certain succès,

que même sur ces aspects-là, ce projet n'avait pas grand-chose à apporter au territoire" (1).

Les organisations autochtones jouent également un rôle central. En position de force du fait des blocages et manifestations de mars et avril 2017, les organisations amérindiennes comme *Jeunesse autochtone de Guyane (JAG)*, le *Collectif Première nation*, l'*Organisation des Nations autochtones de Guyane (ONAG)* ou encore la *Fédération des organisations autochtones de Guyane (FOAG)*, s'opposent au projet dès qu'il est annoncé et prennent une place centrale dans les mobilisations. Parmi les promoteurs du projet, personne ne semble s'inquiéter du refus tranché des autorités coutumières. Au contraire, elles sont infantilisées par les médias et les politiques, qui "ont rapidement fait l'amalgame en disant 'les populations premières, les peuples autochtones sont manipulés par les écologistes, et répètent ce que leur disent les écologistes'", dit Marine Calmet. C'est pourquoi la *JAG* et les autres organisations font le choix conscient de se maintenir

1. Le *WWF* effectue plusieurs analyses qui mettent en question la rentabilité économique du projet. La première, *Montagne d'or, un mirage économique (2017)*, établit que les hypothèses économiques et financières retenues par le promoteur sont dans leur grande majorité irréalistes. Le *WWF* démontre également que l'"impact emploi" annoncé par les promoteurs a été surestimé de 100 %. À la fin du débat public, le *WWF* commande une enquête d'opinion qui montre que 69 % des 600 personnes sondées se déclarent opposées au projet. Enfin, l'organisation sollicite le bureau d'étude *Deloitte*, qui rend une analyse sur "Le potentiel de développement économique de la Guyane" en novembre 2018.

séparées d'*Or de question*, afin de montrer que ce sont d'abord leurs terres et leurs droits qu'elles protègent. C'est ce qui fait l'une des forces du mouvement de résistance : la convergence de plusieurs luttes, organisations et discours. "On avait un mouvement très puissant à ce moment-là, avec les associations, chez les Amérindiens et chez les créoles aussi, avec *Tròp violans*, et c'est ce qui a permis qu'on soit entendu-es en Guyane."

Agir entre débat public et action juridique

Un réseau préexistant, un contexte général de mobilisation dû aux blocages de 2017, une convergence de mouvements : si ces éléments expliquent en partie la force de la résistance au projet *Montagne d'or*, ils n'y suffisent pas. L'opposition prend son envol à l'occasion du débat public organisé par la commission nationale du débat public (CNDP), de mars à juillet 2018, qui a un effet de catalyseur permettant d'organiser des réunions, des ateliers, des marches... La mobilisation dépasse alors les cercles déjà sensibilisés et touche un public plus large. Car, contrairement à ce qui se passe en métropole, où l'usage des réseaux sociaux permet une diffusion rapide des informations et facilite les mobilisations, l'accès à ces réseaux est limité en Guyane.

Le premier effet est médiatique. Alors que les médias locaux avaient commencé par dévaloriser la résistance au projet, l'information se diffuse de plus en plus à partir de début 2018 et parvient jusqu'en métropole. Le contexte joue en faveur de la mobilisation contre *Montagne d'or* : en 2019, l'Amazonie brûle, et Emmanuel Macron se positionne fermement contre la politique de déforestation de Jair Bolsonaro. La très forte médiatisation des incendies du Brésil rend difficilement tenable un discours visant à justifier l'ouverture d'une mine d'or en pleine Amazonie guyanaise.

Le succès de la lutte contre la *Montagne d'or* repose par ailleurs sur un processus juridique complexe auquel les associations environnementales ont pris part. Mais l'État lui-même y joue un rôle central, en s'abstenant de répondre aux demandes de prolongation des concessions minières de la *Montagne d'or*, puis finalement en annonçant l'abandon officiel du projet. Ce faisant, il s'expose aux attaques en justice menées par *Orea Mining* et



Nordgold, les deux actionnaires de la compagnie *Montagne d'Or*, dans un long marathon juridique dont le dernier volet date de février 2022. Le Conseil constitutionnel déclare alors contraire à la Constitution une partie de l'ancien code minier français. Cette décision ouvre la porte à l'annulation définitive du projet. La balle est désormais dans le camp de l'exécutif (2).

Une victoire ?

En substance, la *Montagne d'or* n'est pas définitivement abandonnée. Aujourd'hui, grâce à la décision du Conseil constitutionnel, l'État dispose des leviers nécessaires pour en sceller le sort. Mais, comme le dit Marine Calmet, "on sait qu'il y a de l'or là-dessous. Tant qu'on n'aura pas une grande



2. Les associations environnementales *France nature environnement* et *Maïouri nature Guyane* sont, dès l'annonce du projet, en recherche de leviers à utiliser contre la compagnie *Montagne d'Or (CMO)*. Mais l'État lui-même joue un rôle fondamental dans le processus. En décembre 2016, les concessions de la *CMO* prennent fin. Au lieu de les prolonger, le gouvernement s'abstient de répondre, ce qui constitue un acte administratif attaquant en justice. En mars 2019, la *CMO* dépose un recours auprès du tribunal administratif de Cayenne. En mai, le gouvernement français annonce l'abandon officiel du projet. En décembre 2020, le tribunal administratif enjoint le gouvernement de prolonger les concessions de l'entreprise. Il faut dire que l'exécutif ne se donne pas les moyens de défendre sa position. C'est donc au tour du gouvernement de déposer un recours. L'affaire s'enlise. En octobre 2021, dans la plus pure tradition des entreprises extractives multinationales, les actionnaires de *Nordgold* entament un contentieux arbitral international contre l'État français, afin d'obtenir quatre milliards d'euros de compensation.

loi qui interdise, une bonne fois pour toutes, toute forme d'extraction minière dans le territoire amazonien, on n'aura pas de victoire pleine et entière.

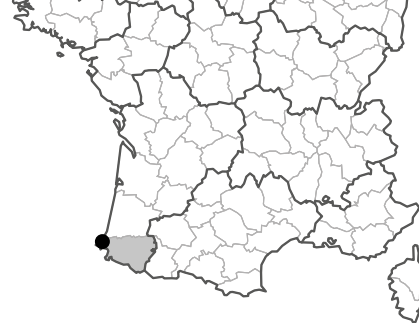
La victoire porte peut-être davantage sur un autre plan. Comme les autres départements et régions d'outre-mer, la Guyane fait rarement son apparition dans les débats en métropole, à moins que mobilisations et blocages ne la remettent à la une des journaux. "Combien de fois montre-t-on de la solidarité avec la Guyane française ? La plupart du temps, les Français ignorent tout simplement la présence de peuples autochtones sur leur territoire. Ils pensent que l'Amazonie, c'est le Brésil, mais pas la France." Ainsi, quand je demande à Marine Calmet si elle pense qu'il s'agit d'une victoire, elle me répond : "On a montré que des citoyens

pouvaient s'engager, gagner des luttes et être audibles dans les médias. La nôtre restera peut-être une lutte emblématique, qui montrera que des citoyens peuvent faire chuter même des gros projets, des projets avec, derrière, des choses comme de l'or, des intérêts financiers et des magnats russes." Si la lutte n'est pas finie, elle peut du moins nous permettre de reprendre espoir. ♦

➔ Aller plus loin

- ♦ Collectif *Or de question*, ordequestion.org
- ♦ "Guyane : mourir d'empoisonnement sur une montagne d'or ?", *Silence* n° 463, janvier 2018

› Texte : **François Verdet**



Stratégies et tactiques pour gagner : l'exemple d'un Surf Park

En 2020, à Saint-Jean-de-Luz, au Pays basque, la mairie s'associe à une multinationale pour construire une piscine géante de 155 m de côté, dotée d'un générateur de vagues artificielles. Après une mobilisation victorieuse, François Verdet, surfeur et militant pour le climat, raconte la stratégie élaborée pour venir à bout du projet.



Quand j'apprends l'existence de ce parc d'attractions qui doit se construire à 1,5 km de l'océan (!), je suis véritablement en colère, voire déprimé sur le moment. Passée la stupeur, je sais qu'il va falloir se retrousser les manches et passer à l'action. Certes, s'opposer c'est s'exposer, c'est prendre le risque d'être dénigré et malmené. Mais ne rien faire, c'est une plus grande défaite, celle de renoncer à ses convictions, que ce soit par flegme ou par couardise. Attendre que d'autres se lancent dans la bataille, publient une pétition ou organisent une manifestation, ce n'est pas suffisant. C'est se contenter de ce que le sociologue Geoffroy de Lagasnerie appelle des "rituels" peu efficaces. On va en manif, on est content-e de retrouver

des militant-es, on se photographie pour dire "j'y étais". Mais agissons-nous réellement ? Dans son livre *Sortir de notre impuissance politique*, ce sociologue explique qu'"il ne faut jamais juger une mobilisation du point de vue du plaisir que nous y avons éprouvé et des souvenirs que nous y avons forgés". La seule chose qui compte, c'est "Est-ce efficace ?", "Avons-nous gagné du terrain ?"(1).

1. Le militant et auteur Xavier Renou appelle à constituer une "véritable pensée stratégique qui remet la question du résultat, donc de l'efficacité, au cœur de la réflexion". Xavier Renou est l'un des membres fondateurs du collectif *Les Désobéissants* et l'auteur notamment de *Désobéir : le petit manuel* (Le Passager clandestin, 2012).

Une stratégie pour lutter efficacement

Pour lutter contre le Surf Park, le schéma d'organisation a pris la forme d'une pyramide à cinq étages et d'un acronyme : *Vosta*, pour *vision, objectif(s), stratégie(s), tactiques* et *actions*.

Expliquons : la vision est un idéal qui pousse à militer et à agir (freiner le changement climatique et la perte de la biodiversité). Une fois l'objectif défini (faire annuler ce projet néfaste et proposer une alternative maraîchère), la stratégie suivante s'élabore. Il s'agit de construire une large communauté d'opposition autour de trois types de populations : les citoyen-nés (pour dépasser le cadre militant souvent critiqué sur le mode, "vous, les écolos jamais content-es..."), les surfeu-ses (pour faire émerger un paradoxe facilement médiatisable : ils veulent construire un parc d'attraction pour les surfeu-ses... qui n'en veulent pas !) et les associations environnementales (fortes de milliers de sympathisant-es).

Cinq tactiques viennent donner vie à cette stratégie. Il faut tout d'abord coordonner des publics très différents qui n'ont ni les mêmes intérêts, ni probablement les mêmes opinions politiques ou philosophiques : les riverain-es ne veulent pas d'un parc d'attraction qui va attirer des centaines de milliers de personnes quasiment dans

leur jardin ; les mouvements associatifs se battent pour la nature ; les groupes politiques bataillent pour un meilleur usage de l'argent public ou pour asseoir leur position d'opposant·es à l'équipe élue en place, etc.

Il importe ensuite de former les personnes qui vont exprimer leur opposition, parce que dire que l'on est "contre" tient en une phrase, dire pourquoi est plus long et nécessite de pouvoir expliquer sa position. Pour cela, nous publions nos 24 bonnes raisons de s'opposer à la construction d'une piscine à vagues artificielles sur un site internet spécialement créé pour l'occasion.

Une communauté se construisant par le bouche à oreille mais aussi par la publicité que lui font les médias, notre troisième tactique mise en œuvre est la médiatisation de notre combat.

Un combat est un rapport de forces, qu'elles soient réelles ou apparentes. Si l'on s'en tient au réel, soyons honnêtes, les citoyen·nes ont rarement l'avantage, au moins au début, face à des collectivités ou à des entreprises multinationales. C'est donc un rapport de forces d'une autre nature qu'il faut créer, par exemple en arrivant à installer l'idée que nous sommes les gentil·les (les raisonnables) et qu'en face ce sont les méchant·es (les insensé·es). Pour quatrième tactique, nous choisissons donc de décrédibiliser le projet auprès de nos sympathisant·es, du public que nous souhaitons rallier à notre cause, des parties prenantes indirectes qui peuvent avoir une influence sur la bonne réalisation du *Surf Park*(2).

Enfin, un projet d'une telle envergure est heureusement soumis à des obligations règlementaires. Le millefeuille législatif français est suffisamment

2. On pense en particulier aux investisseurs financiers attendus pour boucler le budget de réalisation de près de 40 millions d'euros.

complexe pour qu'il existe de bonnes raisons à faire valoir auprès des tribunaux pour freiner ou annuler l'initiative.

Des actions tous azimuts pour gagner

On va maintenant pouvoir agir concrètement ! Certaines actions ont un résultat immédiat, d'autres révéleront leur portée à long terme. Toutes ont leurs avantages et leurs limites. Donc tout se réfléchit en fonction du contexte, sans jamais oublier que chaque action, même courte ou réalisée par une seule personne, doit servir le schéma d'organisation global (3).

On a imprimé des autocollants que les gens ont mis sur leur pare-brise, on a sollicité une surfeuse charismatique qui a convaincu d'autres champion·nes de surf de faire passer le message auprès de leur communauté, on a fait fabriquer des T-shirts, on a eu plein d'articles dans la presse, on a eu le soutien bénévole d'avocates, on a proposé un projet alternatif, on a fait signer une pétition, on a travaillé avec une association de riverain·es, on a animé des comptes de réseaux sociaux, on a tenu tête au maire en démontant systématiquement ses arguments (4), et on a gagné !

Qu'est ce qui a marché ?

Avec du recul, cette victoire tient à plusieurs choses. S'être lancé très vite dans la bataille : attendre les premiers coups de pioches réduit la

3. Prenons un exemple. Pourquoi vouloir réaliser un site internet ? Parce que nous faisons campagne pour faire annuler un projet de *Surf Park* (objectif) en créant une large communauté (stratégie) qui va dire son opposition au projet avec des arguments imparables (l'une des tactiques) qu'elle aura lus sur un site internet créé pour l'occasion.
4. On a même bénéficié d'une "taupe" qui nous informait des décisions secrètes de l'entreprise !



De nombreux autres projets de Surf Parks sont contestés sur le littoral (par exemple à Castets, dans les Landes, et à Saint-Père-en-Retz, en Loire-Atlantique).

possibilité d'action à une interposition physique sur le terrain pour stopper les machines, avec le risque d'une confrontation violente qui limite le nombre de volontaires prêt·es à mettre leur intégrité physique en jeu. Avoir harcelé nos adversaires pour montrer une détermination sans faille : il ne s'est pas passé une semaine sans action, même modeste ou limitée à des publications sur les réseaux sociaux. Avoir réussi à donner l'image que c'était nous les "bons" (ceux qui veulent protéger leur territoire pour le bien de tous) et nos adversaires les "méchants" (ceux qui veulent s'accaparer le territoire pour leurs profits personnels). Enfin, avoir réussi à trouver crédit d'abord auprès de la presse locale, puis de la presse nationale pour que notre parole soit entendue. ♦

Le projet de Surf Park de Saint-Jean-de-Luz

L'entreprise australienne *Boardriders*, avec l'appui de la mairie de Saint-Jean-de-Luz, projette depuis 2020 la construction d'un *Surf Park* avec piscine à vagues, commerces et hôtels. Le complexe s'étendrait sur 8 ha d'une colline à vocation naturelle et agricole avec des pâturages et une forêt. À l'automne 2019, les conseillers municipaux votent le changement du plan local d'urbanisme : ces zones inconstructibles deviennent des zones à urbaniser en priorité. Une mobilisation voit le jour avec la signature d'une pétition lancée par l'opposition municipale (68 000 signatures) et la mobilisation d'associations environnementales et de surfers. *Surfrider Fondation Europe* publie une prise de position remarquable contre la vague artificielle. L'entreprise renonce rapidement au projet fin 2020.

➔ Aller plus loin

- ♦ François Verdet, *Guide pour faire échouer les projets contre-(la)-nature*, La Relève et la Peste, 2021

➔ Contacts

- ♦ Collectif *Rame pour ta planète* : mouvement éco-local de surfers, rptpbarritz@gmail.com
- ♦ Antenne de *Surfrider Fondation Europe* sur la côte basque : antennecotebasque@surfrider.eu

› Texte : **Louis-Dominique Auclair**, membre du Collectif des Faucheurs volontaires des Pyrénées-Orientales.

OGM : ces victoires juridiques qui font avancer la cause

Certaines victoires juridiques font figure d'avancées importantes dans la reconnaissance de problèmes, la légitimation de méthodes d'action par le droit. C'est le cas de la décision du tribunal de Perpignan au sujet des OGM en 2020, comme nous l'explique Louis-Dominique Auclair, du collectif *Les Faucheurs volontaires*.



En ce qui concerne les *Faucheurs volontaires* des Pyrénées-Orientales, avec l'appui du national, bien sûr, l'une des principales victoires contre les OGM que nous ayons remportées est la décision du tribunal de Perpignan après l'audience du 15 octobre 2020. Ce jour là, un faucheur volontaire comparait pour une action collective du 1^{er} août 2016 consistant à détruire 3,5 ha de tournesol rendu tolérant à un herbicide par le procédé de la mutagenèse, dans la commune d'Elne. Il s'agissait d'un champ devant produire des "semences de semences" ; de quoi ensemercer en OGM la moitié des surface tournesol de France ! 52 autre Faucheu-ses se sont constitué-es "comparant-es volontaires", dont 42 présent-es à l'audience en provenance de toute la France. Le jugement a reconnu l'état de nécessité mais également l'atteinte à l'environnement, la pollution des eaux (une réserve naturelle se trouve à proximité des champs) et l'atteinte à l'agriculture biologique. C'était la première fois que l'état de nécessité était reconnu de manière définitive, donc le seul prévenu inculqué a été relaxé.

Une base territoriale forte

Contre la culture de ces tournesols OGM, une stratégie de longue durée a été mise en place grâce aux informations



Arrachage de plants de maïs transgénique à Menville (Haute-Garonne) le 25 juillet 2004.

de terrain de personnes convaincues du danger qui n'étaient pas forcément des *Faucheurs volontaires*. Une assise territoriale a donc permis une rencontre avec le responsable de la société *Nidera*, à qui nous avons fait part de notre opposition et transmis nos arguments. Par ailleurs, la *Confédération paysanne*, lors d'une réunion à la chambre d'agriculture, s'est fortement opposée à ce qui était proposé comme

une alternative agricole : la production de semences de tournesol OGM tolérantes à un désherbant.

Depuis février 2013 et jusqu'au fauchage du 1^{er} août 2016, les actions importantes mises en œuvre ont été :

- ♦ une mini-destruction avec le message "*Ni ici ni ailleurs*" laissé sur le champ, puis la distribution de 3 000 sachets de semences de tournesol bio à un maximum de personnes sur des stands et dans des marchés, afin de saboter la production de "lignées pures" de tournesol OGM qui ne tolèrent pas l'intrusion de pollens de tournesols "étrangers" ;
- ♦ la rencontre de représentants du Conseil général et du *Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS)*, qui représente les grandes firmes semencières ;
- ♦ une réunion d'information ouverte, avec de nombreux participant-es, dont nos opposants de *Nidera* et du *GNIS* ! Leurs arguments habituels étaient l'adaptation au changement climatique, la nécessité d'utiliser les OGM pour produire plus et nourrir la planète, l'innocuité des OGM et des phytocides etc, arguments tous démentis par la réalité.

À la suite de ces actions, la société *Syngenta* (qui avait depuis racheté *Nidera*) a renoncé à cultiver les tournesols de variété rendues tolérantes à un herbicide (VRTH).

Une reconnaissance européenne

Ces différentes actions, menées pendant trois ans, ont eu de l'importance dans les arguments de notre défense (1).

À partir de juin 2013, au niveau national, l'action des associations de défense de l'environnement contre les VRTH a été déterminante : elles ont obtenu le 25 juillet 2018 une décision de la Cour de justice de l'Union européenne qui confirmait le caractère OGM des VRTH. Cela a entraîné des remous au niveau européen : à ce jour, il n'y a pas de consensus sur la réglementation en vigueur ou à prévoir. Cependant, l'absence de résultat des actions nationales et locales a été un argument de poids pour la reconnaissance de l'état de nécessité (2).

"Cette victoire concerne l'ensemble des lanceur·ses d'alerte"

Depuis la création du mouvement des *Faucheurs volontaires*, en 2003, c'est la première fois, après de nombreux autres procès, que l'état de nécessité leur est reconnu de manière définitive. L'état de nécessité avait déjà été reconnu en première instance, mais dénié en appel. C'est important car cela concerne tous les lanceurs d'alerte et cela sort de l'habituelle étiquette de destruction de biens en réunion. Cette reconnaissance crée un précédent et peut servir de jurisprudence.

1. Il faut insister également sur la participation déterminante de toutes les personnes qui nous ont signalé la présence des champs de semences.
2. Le *Collectif des faucheurs volontaires* s'inscrit dans une stratégie de désobéissance civile assumée et non-violente. Ses membres cherchent à faire reconnaître par la justice, lors de procès, qu'ils ont agi en état de nécessité face à la contamination irréversible et non maîtrisée de l'environnement par des semences OGM. L'état de nécessité est défini ainsi par l'article 122-7 du code pénal : "N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace."



Guillaume De Crop

Reconnaître l'état de nécessité, c'est aussi reconnaître la désobéissance civile, qui est le mode d'action des *Faucheurs volontaires*, une action d'atteinte réelle et pas seulement symbolique aux biens toxiques, mais jamais aux personnes.

Les autres attendus ne sont pas négligeables : l'atteinte à l'environnement, la pollution des eaux et l'atteinte à l'agriculture biologique.

Cette victoire démontre que nous avons pu sensibiliser l'opinion publique et y trouver un soutien contre les multinationales de l'agro-industrie, mais elle a aussi permis de désamorcer, avec l'aide concrète de la *Confédération*

paysanne, un projet prétendument "alternatif" (la production de semences OGM) monté par la *FNSEA*, majoritaire à la chambre d'agriculture. ♦

➔ Aller plus loin

- ♦ Voir aussi le dossier de *Silence*, "Nouveaux OGM, nouveaux combats", n° 456, mai 2017, et l'article d'Isabelle Stengers, "Pourquoi j'ai détruit un champ d'essais", *Silence* n° 308, mars 2004

➔ Contacts

- ♦ *Collectif des Faucheurs Volontaires*, <https://faucheurs-volontaires.fr>

› Texte : **Maud Lefèvre-Mournetas & Mickaël Damperon**



Petits cailloux contre une carrière dans la Drôme



Derrière le petit village médiéval de Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme) se dresse le mont Vanille.

Tout commence par une enquête publique, procédure obligatoire de consultation de la population quand un projet affectant l'environnement veut s'installer. À Saint-Nazaire-en-Royans, commune drômoise de 800 habitant·es, cette procédure révèle un projet mené en toute discrétion par la mairie. Une carrière d'extraction à l'explosif va s'implanter sur la petite montagne surplombant le village : le mont Vanille. 3 millions de tonnes de roches calcaires seront exploitées sur 30 ans.

Irrité·es de ne pas avoir été consulté·es, des habitant·es se présentent aux élections municipales de mars 2020. Surprise, la liste est élue au premier tour !

Mais la bataille est loin d'être gagnée car légalement, les nouv·elles élu·es sont obligé·es de tenir les engagements pris par le précédent conseil municipal. L'équipe accède aux différentes pièces du dossier et soulève des problèmes fonciers qu'elle dénonce auprès des services préfectoraux.

Parallèlement à cette action politique, une association voit le jour : *Protégeons le Mont Vanille Royans Vercors*. Son but est d'aller en justice si le préfet venait à valider le projet. Les adhérent·es arpentent les 800 pages du dossier et les comparent à la réalité du terrain. Ce travail colossal va révéler des infractions foncières et environnementales.

Sidéré·es, les habitant·es font connaître les fragilités du dossier. Mairies voisines, communauté de communes, parc naturel régional, *DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)* : partout où c'est possible, réseaux sociaux compris, les abus et le manque de transparence du projet sont mis en lumière. L'été venu, les opposant·es accrochent une banderole de 20 mètres de long sur un symbole touristique du territoire : l'aqueduc de Saint-Nazaire-en-Royans.

Leur message est clair : "NON À LA CARRIÈRE".

La veille de Noël 2020, les villageois·es amènent leur banderole géante devant la préfecture de la Drôme. Dans la foulée, un rassemblement haut en couleurs est organisé sur un chemin rural que l'industriel veut s'approprier.

Les actions combinées de l'association et des nouv·elles élu·es finissent par payer. En janvier 2021, le préfet oppose un refus à l'ouverture d'une carrière sur le Mont Vanille. ♦



Mickaël Damperon a suivi toute cette aventure avec sa caméra. Il a réalisé un film documentaire intitulé : *Des cailloux dans la chaussure*.

Des projections-débats sont organisées depuis cet été. Si vous souhaitez des renseignements sur le film ou organiser une projection, contactez la société de production *Pulp Films* à contact@pulp-films.fr.

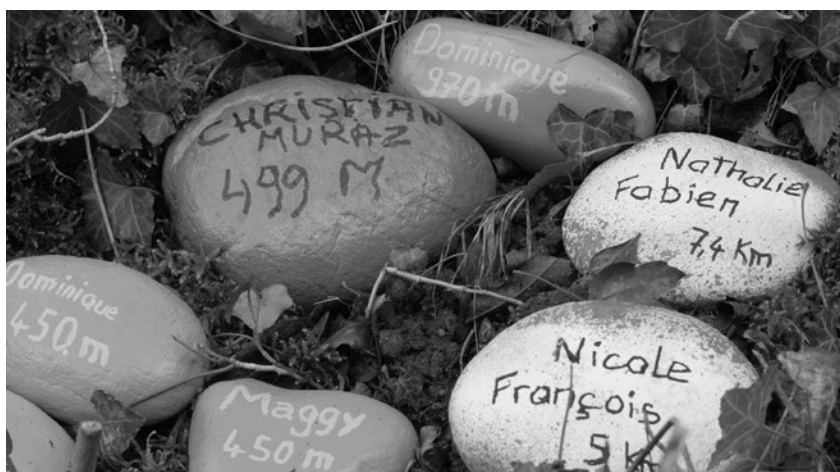
Les photos ci-contre sont tirées du film.



Pour recenser la faune, les membres de l'association Protégeons le mont Vanille Royans Vercors posent des pièges photo sur la montagne. Contrairement à ce qu'avancait le dossier du carrier, la présence d'espèces protégées est avérée. Un couple de hiboux grand-duc aura 2 petits cette année-là.



Février 2020, la réunion publique confronte le porteur de projet aux habitantes. L'atmosphère est tellement tendue que l'enquêteur public stoppe la réunion avant sa fin.



Quelques jours avant la décision du préfet, les opposantes se rassemblent au pied du mont Vanille, et déposent des dizaines de cailloux le long d'un chemin rural que l'industriel veut détruire. Sur ces cailloux, on peut lire les noms des habitantes et la distance qui les sépare de la montagne.



La liste d'opposition menée par les opposantes est élue aux élections municipales. En décembre 2020, le nouveau maire, Rémi Saudax (ici au centre), engagera une grève de la faim pour dénoncer le silence de l'administration face aux sollicitations des villageoises.



Ce même jour, les villageois·es hissent un énorme caillou au pied du mont Vanille. Une action symbolique pour signifier au carrier que chaque pierre extraite de la montagne sera immédiatement remise en place par les habitantes.



Décembre 2020, un mois avant la décision du préfet, les habitantes se déplacent à Valence pour rappeler leurs arguments et réaffirmer leur besoin d'être entendues.

› Texte : **Louise Fontan-Ducret**

Occuper des lieux et engager nos corps

Des dizaines de victoires écologistes se sont construites avec l'occupation, plus ou moins longue, de lieux à défendre ou de chantiers à arrêter. Perspectives philosophiques sur ce que construisent les corps engagés.

"La seule arme que nous ayons, c'est notre corps", écrit Bayard Rustin, activiste africain-américain, en 1947. Derrière ces mots, on lit une réalité que la plupart des personnes engagées dans une lutte connaissent bien : face au pouvoir de l'État ou des grandes entreprises, ou encore face à l'échec du recours à l'outil juridique, il reste encore le corps, ou les corps, et l'espace qu'ils occupent.

Habiter la lutte

Prenons l'exemple de la mobilisation citoyenne victorieuse la plus emblématique de ces dernières années : la zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, en Loire-Atlantique. Le projet d'aéroport naît en 1963, est relancé en 2000, et son abandon est annoncé le 17 janvier 2018. L'opposition au projet remonte à des mobilisations paysannes datant de 1972. Son occupation débute en 2008 et fait converger plusieurs rêves : *"Habiter sur un territoire en lutte, ce qui permet d'être proches des personnes qui s'y opposent depuis quarante ans et de pouvoir agir en temps de travaux ; profiter d'espaces laissés à l'abandon pour apprendre à vivre ensemble, à cultiver la terre, à être plus autonomes vis-à-vis du système capitaliste" (1).*

L'occupation, une résistance pour construire des alternatives

On le voit, l'occupation comme acte de résistance n'est pas univoque mais peut au contraire être vue comme un ensemble d'actes et de significations. D'abord, les luttes environnementales sont, pour beaucoup, territoriales. Premier objectif : "habiter sur un



ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

territoire en lutte". Celui de pouvoir être physiquement présent·e et d'agir et de réagir sur le coup, donc d'empêcher matériellement ce à quoi on s'oppose. Deuxième objectif : occuper l'espace pour en faire quelque chose de nouveau, apprendre à l'habiter différemment, penser et construire l'alternative.

Mobiliser nos corps pour penser d'autres mondes

L'occupation, fondamentalement, est le fait de mettre des corps dans un espace où ils ne sont pas censés se trouver. Le corps est quelque chose qui va en deçà et au-delà de la parole. Avant même qu'un quelconque discours soit formulé, la présence de corps dans un espace donné dit déjà : "nous sommes là et vous ne pouvez pas ignorer ce fait comme vous ignorez ce que nous vous disons".

Et puis un corps, ça donne du sens à l'espace : les géographes diront qu'un territoire, c'est une portion d'espace

appropriée. C'est très clair quand on se penche sur le cas de Notre-Dame-des-Landes : l'espace de bocage désigné pour l'accueil de l'aéroport est considéré par l'État comme une portion du territoire français à sa disposition. La résistance à partir de 1972 et, surtout, l'occupation de la ZAD à partir de 2008 resignifient cet espace, en font un territoire qui échappe au contrôle étatique et aux formes de pouvoir qui l'accompagnent — et qui cherchent toujours à s'y exercer, souvent par la violence. En bref, c'est la matérialisation spatiale de l'opposition entre l'illégalité déclarée par l'État et la légitimité revendiquée par les occupant·es. Et c'est parce qu'elle construit ce territoire et ces significations que l'occupation en résistance d'un espace, dans le cas de luttes comme celle de Notre-Dame-des-Landes, crée aussi les conditions de possibilité de l'alternative, permettant de penser ce monde où d'autres mondes sont possibles. ♦

1. Source : <https://zad.nadir.org>

LA BORIE LUTTE ENCORE

Après la victoire : le barrage de La Borie



Une lutte, surtout lorsqu'elle est victorieuse, affecte sur le long terme le territoire concerné en dépassant bien souvent le domaine précis du conflit. Le cas du projet de barrage de La Borie, dans le Gard, permet de l'illustrer.

Dans les Cévennes, la construction d'un barrage décidée, en 1980 sur la commune de Saint-Jean-du-Gard, déclenche une contestation qui obtient gain de cause en 1992.

Le projet de barrage était supposé inonder une vallée préservée, au service d'intérêts flous. Les pro-barrages agitent le besoin de protéger la région des crues et d'accroître l'irrigation de la plaine afin d'augmenter les rendements agricoles. Mais le barrage tel qu'il est conçu aggraverait le risque d'inondation tandis que la plaine connaît à cette époque des crises de surproduction. On devine ainsi d'autres intérêts sous-jacents : générer des revenus pour la compagnie de construction du *Bas-Rhône Languedoc (BRL)*, en difficultés financières, et acheminer de l'eau pour urbaniser la plaine, alors objet de spéculations foncières. En clair, comme le résume Jacques, un militant anti-barrage : "c'était simplement pour faire du béton, c'était la BRL qui devait construire ça et en fait ils avaient pas de chantier, ils avaient besoin d'un barrage et de l'argent qui allait avec".

Les différentes facettes de la mobilisation

Pendant la mobilisation, "on avait une obsession : il ne fallait absolument pas que les travaux commencent" explique Jacques. "L'opposition à ce barrage s'est d'abord faite de manière assez traditionnelle avec des associations, qui s'appelaient l'AIVFM (1) et qui a systématiquement porté plainte et monté les dossiers pour obtenir l'abandon du projet... jusqu'à ce que chaque fois et systématiquement on perde tous les procès..." se souvient Jacques. "Là on est passé à l'étape suivante, là on a vraiment milité : on est passé en collectif." Et Colette reprend : "Y'avait des gens extérieurs qui avaient des attaches en Cévennes, des paysans, des gens sans travail, Serge G* qui était colonel à la légion [rires], y'avait un ancien CRS, y'avait des intellos, y'avait de tout ! et tout le monde était sur un pied d'égalité et discutait..." Il y a aussi les maires des trois communes concernées. Le collectif fait feu de tout bois : il remporte les élections municipales et organise

1. L'Association interdépartementale de défense de la Vallée française de Mialet.



Les occupantes de la Borie continuent de s'organiser contre la touristification de la vallée. Cette affiche invite à une projection en octobre 2019 à la Lezarde, un espace collectif autogéré de Saint-Jean-du-Gard, la commune voisine.



Pour lutter contre le projet de barrage, un immense NON en papier est installé dans la vallée qui risque d'être engloutie. La célèbre photo est toujours affichée dans les maisons des militantes de l'époque.

des référendums locaux, entame une action en justice pour annuler la déclaration d'utilité publique, bloque le chantier et occupe le mas de La Borie (qui risque la submersion), inonde d'appels le standard de Maignon, rallie l'opinion publique, mobilise les réseaux protestants, sape les arguments justifiant le barrage, propose des alternatives...

Malgré la faiblesse des arguments en faveur du barrage, la compagnie de construction et le conseil régional du Gard résistent longtemps, trop mouillés pour se désavouer, tenus par un lobby agricole et d'autres intérêts, soutenus par solidarité de corps par le gouvernement. Mais le projet est abandonné lorsque le Conseil d'État annule la déclaration d'utilité publique. Le mas de La Borie demeure sauf et rendu à la mairie, signifiant que la vallée n'est plus menacée. Mais que faire alors de cet espace ?

Une victoire qui modifie les rapports de force régionaux

Une victoire a d'abord des effets politiques sur les rapports de pouvoir dans un espace donné. La victoire de La Borie envoie un signal fort auprès des collectivités afin qu'elles ne tentent plus d'imposer de grands travaux dont l'intérêt est questionnable. Il devient impensable de construire de nouveaux barrages dans la région. En revanche, sous l'impulsion des élu-es locales, s'organisent des réseaux de gestion concertée des eaux entre les montagnes et la plaine. L'ancien maire de Saint-Jean-du-Gard explique : pour l'agriculture, "il fa[lai]t bien qu'on fasse quelque chose pour pallier le manque du barrage, alors on a un peu réfléchi et on s'est dit 'oui on va faire ça', on a créé un syndicat que j'ai présidé pendant le temps où j'étais président au conseil général". C'est un

syndicat mixte d'aménagement des cours d'eau et des milieux aquatiques du Gard qui doit permettre une gestion concertée de l'eau en amont et en aval des vallées.

Nouveaux modes de vie et conscience écologique

La victoire a aussi pour effet de diffuser de nouveaux mots d'ordre, de nouvelles valeurs et d'introduire de nouveaux modes de vie, pour les militant-es et la population alentour. Dans le cas de La Borie, les militant-es réactivent la symbolique des protestants subissant l'action de l'État (2) et l'orientent pour promouvoir l'autonomie locale face à une instance surplombante, arbitraire et oppressive. "Y'avait une opposition franche entre deux formes de démocraties, entre celle des élus et celle de la population", se souvient Jacques.

Par ailleurs, alors qu'ils et elles ne se réclament pas encore de l'écologie politique, la protection des espèces et d'un cadre naturel préservé jouent comme arguments pour défendre la vallée. S'ils et elles ne sont pas écologistes, les contestataires expriment une sensibilité à la nature qu'ils et elles détenaient déjà ou qu'ils et elles ont acquise pendant la lutte.

"Colette : Je sais pas si on parlait beaucoup d'écologie déjà mais en tout cas de respect et d'amour de la nature et des gens qui y vivent.

Jacques : y'avait la notion que la nature avait des droits !

Colette : y'avait la conscience de la malhonnêteté !

Jacques : y'avait la révolte !"

De plus, des élu-es européen-es Les Verts et de futur-es représentant-es dans la région (comme Jeannine Bourrely) y font leurs armes.

Un effet d'entraînement pour d'autres mouvements sociaux

"C'était quand même un temps vécu extraordinaire !", se souviennent les opposant-es. Une victoire affecte également les parcours de vie des militant-es

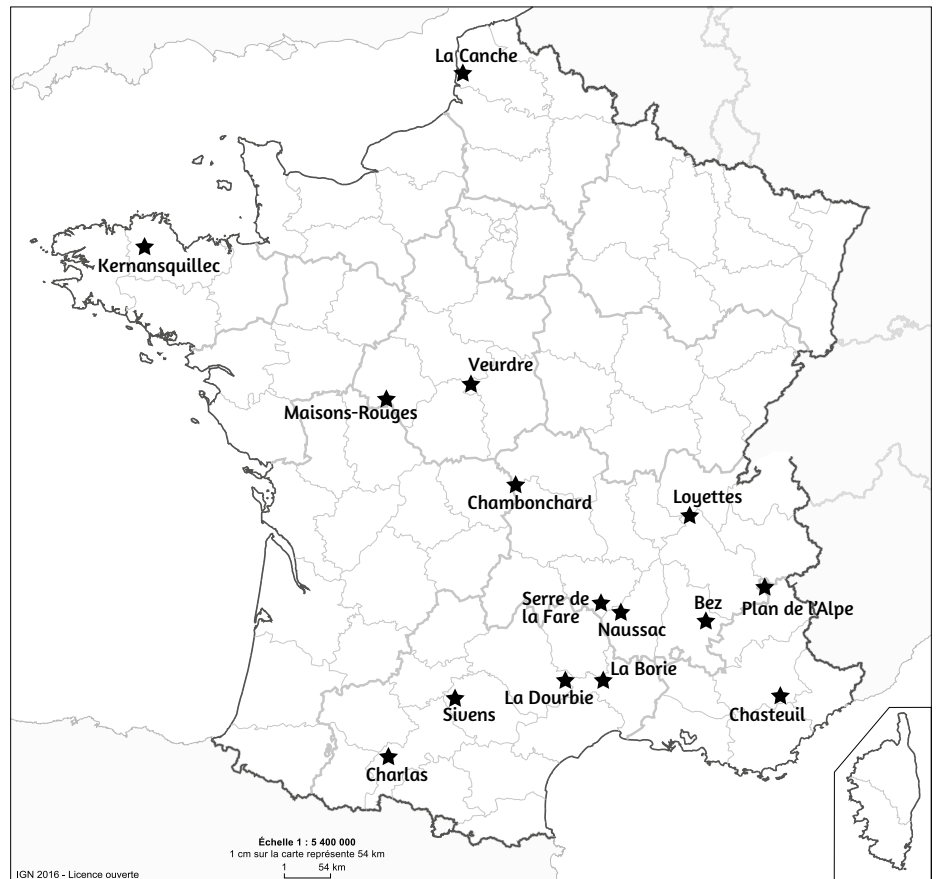
2. La région est connue pour son passé de terre de refuge et de luttes protestantes contre le pouvoir central catholique. En préservant la vallée de La Borie, les militant-es appellent aussi à sauver un lieu de mémoire protestant, et sensibilisent ainsi la communauté protestante à cet enjeu patrimonial. Il et elles se replacent également dans la lignée de ces luttes, invoquant l'image des Camisards, contre un pouvoir central autoritaire et répressif.

et déclenche un effet d'entraînement pour d'autres mouvements sociaux, préparant un terreau favorable à l'arrivée de nouveaux groupes alternatifs et de nouvelles luttes.

La lutte de La Borie inspire d'autres mouvements, pris en exemple notamment par des militant·es anarchistes venu·es s'installer dans la région. Le mas de La Borie, laissé vacant, accueille également des communautés auto-gérées. Mais les oppositions restent vives dans la région à l'encontre des nouveaux et nouvelles venu·es, dans les années 1990-2000, issu·es de mouvements squat, plus précaires et radicaux dans leur engagement politique.

Actuellement, l'incertitude plane encore sur la vocation à donner au mas de La Borie. Symbole de la lutte, rendu à la mairie à la suite de la victoire, il est l'objet de dissension entre les personnes mobilisées. Pour tenter de continuer de fédérer à la suite de la victoire, une partie des militant·es a monté la *Maison Vivante des Résistances Abraham Mazel* (3), implantée dans un ancien mas surplombant la vallée de La Borie. Mais elle n'a pas suffi pour donner les conditions d'une décision commune sur l'avenir de La Borie. Un écosite a été créé mais faute de financement ne s'est pas maintenu. Un couple de paysan·nes s'est installé dans un bâtiment et l'autre, laissé vacant, a été squatté par différents groupes. Récemment, la communauté qui y était installée s'est faite expulser par la mairie qui veut reprendre en main le lieu pour un projet de production de biocarburants à partir d'algues. Devant la catastrophe que pourrait provoquer un tel projet, en polluant toute la rivière, les ancien·es militant·es anti-barrage se retrouvent pour faire aboutir une alternative. Certain·es envisagent de confier le lieu à *Terre de Liens* pour y développer une agriculture biologique et paysanne. Trente ans après la victoire contre le barrage, la lutte pour préserver La Borie n'est ainsi pas terminée. À suivre... ♦

3. *Maison Vivante des Résistances Abraham Mazel*, B.P.18 30270 Saint-Jean-du-Gard, www.abrahammazel.eu



Carte des barrages empêchés.

40 ans de luttes contre les barrages

De l'après-guerre au début des années 1990, de grands barrages sont construits dans la plupart des massifs montagneux. Plus de la moitié des 500 barrages français sont érigés à cette période. D'abord justifiés par l'électrification massive du pays, ils deviennent, dans les années 1970, un élément essentiel de la politique nucléaire du gouvernement : le surplus d'énergie issu des centrales nucléaires est utilisé pour pomper l'eau et remplir les retenues des barrages hydroélectriques. L'agro-industrie est aussi friande de ces retenues qui irriguent à peu de frais les plaines arboricoles. De nombreuses mobilisations contre la construction de nouveaux barrages émergent dans les années 1980 et accompagnent la fin de cette folie de béton. La lutte contre le barrage de La Borie et surtout les combats du collectif *Loire Vivante* contre l'aménagement nucléaire de la Loire deviennent des victoires emblématiques du début des années 1990 et sonnent le glas de la grande période des barrages. Les compagnies d'aménagement se reconvertissent ou investissent sur d'autres continents. À partir du tournant des années 1990, certaines retenues sont même démantelées, comme le barrage de Vezins (Maine-et-Loire). Cependant, certains aménageurs s'acharnent encore à bétonner les rivières comme nous l'a rappelé en 2014 l'assassinat du militant Rémi Fraisse lors de la lutte contre le barrage de Siuens (Tarn). Le projet de barrage destiné à irriguer les plaines agricoles a été abandonné mais d'autres projets destructeurs se développent pour assouvir la soif de l'agro-industrie : la lutte contre les méga-bassines, en Poitou-Charentes notamment, ne fait que commencer (1) !

- ♦ *Sivens, le barrage de trop*, Grégoire Souchay et Marc Laimé, éd. Seuil/Reporterre.
- ♦ *L'eau vive. Un grand combat écologique aux sources de la Loire*, Alain Bujak et Damien Roudeau, éd. Futuropolis (bande-dessinée).

1. Voir <https://lessoulevementsdelaterre.org>, "Stoppons les méga-bassines pour partager et protéger l'eau".



Roybon : regards sur une victoire

La revue *De tout bois* a relayé dans ses pages l'actualité de la lutte contre le Center Parcs de Roybon (Isère) qui s'est déroulée entre 2007 et 2020 : dix ans de lutte juridique et six ans de ZAD, en reliant ce conflit particulier avec les grands enjeux de l'époque. Le treizième et dernier numéro (janvier 2021) d'où sont extraites ces pages tâche d'esquisser des bilans et, pourquoi pas, des perspectives. Dans quelle mesure peut-on parler de victoire ? Comment faire mémoire et transmettre des expériences ?



Regard sur une victoire - "On n'en a pas fini"

"Tous ces grands projets du type des Center Parcs s'inscrivent dans la logique du tourisme industriel aliénant et destructeur dans la globalité. Il en va de même pour l'agriculture, pour le commerce, tout est soumis au profit d'une minorité dans le système capitalisme.

(...) Nos libertés sont aussi des zones à défendre tout comme notre cerveau d'humain. Oui nous avons des victoires parcellaires mais chaque semaine nous amène un lot de projets tout aussi fous et destructeurs. Ainsi, chez nous, assistons-nous au développement de barrages, de remontées mécaniques toujours plus hautes dans nos montagnes pour trouver de la neige qui disparaît avec le réchauffement

climatique, ou encore l'utilisation massive de canons à neige pour produire de la neige artificielle ! Tout cela recommandé dans les SCOT (Schémas de cohérence territoriale) des régions de montagnes avec des PLU (Plans locaux d'urbanisme) favorisant la venue de touristes toujours plus riches venant de loin (Russie, Chine, Canada,...).

La montagne ne paye pas son tribut à l'économie qu'en hiver, on assiste désormais à la permanence de ce tourisme sur les quatre saisons : vélos électriques en location partout en stations, pistes de luges sur herbe,... Cette folie économique touche également la mer. Le littoral déjà ravagé par l'industrie du tourisme voit l'émergence de gigantesques piscines à vagues pour le surf

(certaines d'une surface de 10 terrains de foot !) alors que l'océan, avec son spot naturel de surf, est à seulement 15 km...

La leçon à retenir comme on n'en a pas fini avec le monde d'avant, c'est que pour la bonne conduite d'une lutte, s'il faut s'allier avec le plus grand nombre et ne pas être sectaire, il ne faut pas en laisser la direction à celles et ceux qui ne se limitent qu'au combat legaliste souvent réformiste et seulement environnemental ou au minimum ne pas leur abandonner l'implication dans les aspects judiciaires."

Philippe

Nos futurs proches

"Pierre et Vacances abandonne (enfin !) son projet..."

Victoire.

Il y a un enjeu à se réapproprié ce fameux mot, pour lui donner sa juste place. Partager cette idée amène à regarder nos réussites et nos échecs, pour y puiser des leçons nécessaires et repenser nos futurs proches.

Veiller sur le devenir des parcelles

(...) Il existe une attention au devenir des terrains. L'association *Pour les Chambarans Sans Center Parcs* a annoncé qu'elle n'allait pas se dissoudre malgré l'abandon du projet, car l'attention sur le devenir des terrains est trop importante au regard des enjeux environnementaux. (...) Depuis le début de l'occupation, parmi les opposant-es, et malgré la grande palette de rêves politiques et les difficultés associées, une attention transversale a d'une certaine manière été partagée : protéger cette forêt du saccage, aussi vert soit-il. La veille continue.

Continuer la lutte, ici et ailleurs

(...) Malgré le rude et indéniable flottement qu'un abandon doublé d'une expulsion implique au sein d'un mouvement dont le refus de ce projet était peut-être le seul dénominateur

commun, il faut ré-observer, re-comprendre et re-choisir pour retrouver de l'élan, prendre place dans le nouvel échiquier qui nous est imposé, riches de notre vécu, forts de leur abandon.

G. Brémond (fondateur et actuel président du groupe *Pierre & Vacances-Center Parcs*), dans son annonce d'abandon, balaie notre "Center parcs ni ici ni ailleurs" en affirmant sa détermination à poursuivre les projets en Saône-et-Loire et dans le Jura ainsi qu'ailleurs en Europe. Il cache l'existence du tissu de résistance qui entoure son modèle touristique et entrepreneurial. Nier le problème pour ne pas le faire exister : Roybon est réglé, passons à autre chose. Il y a fort à fournir contre cette invisibilisation. (...)

Ces démarches portées par des associations de recours juridiques, environnementalistes ou citoyennes sont complétées par un travail conséquent de critique sociale liée à une expérience du terrain de cette lutte. La pertinence de la critique portée par des acteurs de l'opposition comme l'*Office de l'antitourisme*, la *Coordination NINA (1)* ou le journal *De Tout Bois* ne s'effondre pas lorsqu'elle arrache un abandon de projet ! Au contraire, elle se renforce. La production intellectuelle qui en découle agit ici et ailleurs car il ne s'agit pas d'un mouvement de défense des propriétaires d'arrière-cours nimby. Elle a vocation à faire face, le plus possible, aux aliénations sociales, au saccage environnemental et aux manipulations économiques incarnés par cette multinationale et bien d'autres.

Faire mémoire

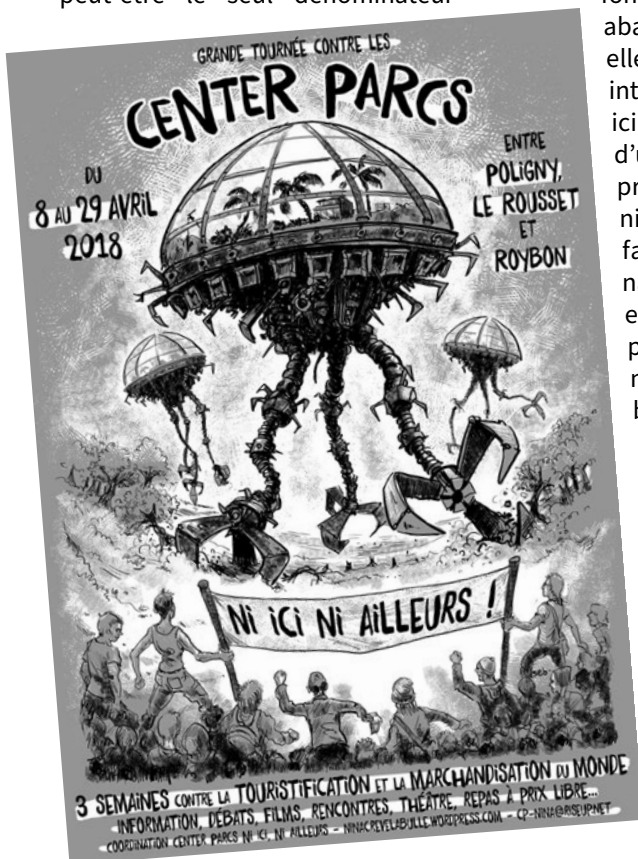
(...) L'avenir de la lutte de Roybon passe par l'affirmation de sa propre mémoire, avec ses envols, ses écueils (...).

1. *NINA est la Coordination Center Parcs, Ni Ici, Ni Ailleurs* qui tisse des liens entre les différents sites en résistance à Center Parcs : Roybon en Isère, Le Rousset en Saône-et-Loire et Poligny dans le Jura.



Dans ce qui va continuer à nous habiter, ce qui est devenu une partie de nous et que nous continuerons à porter ailleurs. Le rapport aux forêts, par exemple, est à la fois très marquant et personnel. La forêt a porté un mélange de rêve et de révolte : elle nous a fourni sa protection par les recoins et les extravagantes représentations qui l'entourent, ses ambiances nourricières, ses bois et son sol à bâtir, elle nous a charmés. Et en même temps nous avons habité le saccage qui lui a été infligé. (...) Faire mémoire ce serait aussi retourner sur place le moment venu. Retrouver ce qui a été habité de près ou de loin. S'y retrouver ainsi et célébrer le vécu qui s'y est déployé. Pleurer, rire, partager avec celles et ceux que l'on souhaite, ou pas. Échanger nos coins à champignons et plus si affinités..."

Renandberg & co'



➔ Contacts

- ◆ *Coordination NINA* : <https://ninacrevelabulle.wordpress.com>
- ◆ *Collectif Stop Center Parcs* : <https://stopcenterparcs.noblogs.org>

➤ Propos recueillis par : **Gaëlle Ronsin**

Contre l'A45 : souvenirs, amitiés et carnaval



Sofiane

1^{er} et 2 juillet 2017 : 10 000 personnes et 130 tracteurs manifestent à mi-chemin. La présence en masse de paysannes avec leurs tracteurs permet de dénoncer le saccage programmé de terres fertiles.

Ben, Yo et Justine ont sorti leurs archives, soigneusement rangées dans des classeurs et pochettes, avec des exemplaires de tracts, d'affiches, une chronologie... et m'ont raconté les traces de cette victoire dans leurs vies aujourd'hui. Loin de moi l'idée de faire une nécrologie de la lutte mais plutôt ressentir ce qui les lie, quatre ans après la victoire !

2016 avait été riche de rencontres et d'activités de lutte à Saint-Étienne, notamment avec les *Nuits Debout* contre la Loi Travail. "J'ai fait un plongeon dans le grand bain du mouvement social. C'était un foisonnement de rencontres, de moments collectifs et d'élaboration de positions politiques sur plein de choses" raconte Yo. C'est à cette époque que naît le journal d'enquête critique stéphanois *Couac* qui publie plusieurs numéros par an. En 2017, le projet d'autoroute A45 menace de prendre un coup d'accélérateur. Le maire de Saint-Étienne Gaël Perdriau, Laurent Wauquiez le président de la Région et la présidente du Département se mettent d'accord pour boucler le financement du chantier.

Quand les militant-es des villes luttent pour le rural

Justine, Yo et Ben racontent : "On a commencé à se mettre un coup de fouet sur Saint-Étienne [Saint-Étienne]. Il y a eu des rassemblements publics des vieux opposants historiques, venus des Coteaux du Lyonnais, des Coteaux du Jarez, des paysans, mobilisés depuis les années 1990. C'était une rencontre rats des villes, rats des champs. Dans les champs ils avaient 20 ans de plus que nous. Ils faisaient un bulletin mensuel très documenté, faisaient un travail de fond (sur le tracé, les cours d'eau, etc.) et étaient présents sur le terrain. Il y a eu de nombreux rassemblements, dont celui 'Mettre un carton rouge à l'A45', ils étaient tous venus avec des cartons rouges sur la place Jean

Jaurès ! Mais les anciens de la campagne s'étaient bouffé du recours juridique et ça n'avait pas marché. Leur mouvement arrivait un peu à bout de souffle. Nous, on arrivait avec notre côté anar, anti-institutionnel, à dire 'le juridique on s'en fout'. Malgré l'arrogance que cela reflète, on était là pour imposer un rapport de force politique".

Des militant·es sur Sainté lancent une assemblée de lutte stéphanoise autour de l'A45 pour penser depuis la ville la question d'une autoroute. "Qu'est ce qu'on aime à Sainté qui va être bousculé par cette route ? Quel monde derrière la construction d'une telle infrastructure ?" rappelle Yo. Ben ajoute : "Je suis originaire de la région et l'idée de l'A45 c'était un tel serpent de mer qu'on ne s'en préoccupait pas au quotidien. Mais j'ai vu que cela menaçait notre grande métropole populaire et notre mode de vie. Alors on a essayé d'avoir une gamberge urbaine spécifique contre l'autoroute, c'est la manière dont je me suis impliqué. Notre dernière inspiration était internationale, je rentrais du Kurdistan et d'Anatolie où j'avais participé à une caravane contre les barrages sur tous les affluents de la mer Noire. J'étais aussi hyper proche du mouvement squat à Lyon".

Enfin, c'est l'époque des ZAD, un imaginaire qui infuse toutes les luttes. "C'était un moteur pour que les gens dans l'écologie radicale se saisissent des luttes territoriales, être vigilant chez soi et saisir la politique par ce bout-là. Un collectif de soutien à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes avait été créé à Saint Etienne en 2012/2013 lors des premières expulsions et les personnes impliquées se retrouvaient tou·tes aux assemblées de lutte. Les infos et les rencards contre l'A45 ont longtemps passé par une liste email Notre-Dame-des-Landes d'ailleurs !" rappelle Justine. Elle poursuit : "La cohabitation fonctionnait bien entre des cultures zadistes, des cultures prolétariennes stéphanoises, etc."

Marche, coalition des forces et construction d'une tour de vigie

Les rendez-vous à l'assemblée de lutte commencent à être pris régulièrement. Cela produit un réseau d'une trentaine de personnes ("Enfin 120 pour les bringues, 20 pour les réunions !") qui s'organisent politiquement pour construire un rapport de force en tant qu'habitant·es de Saint-Étienne. Le

À l'appel du Collectif St Julien M M contre l'extension de la carrière et des opposant.e.s à l'A45



- Samedi soir concert à la Gueule Noire
- Dimanche à partir de 12h brunch + discussion
avec les habitant.e.s des Lentillières (Dijon)

stopcarriere.noblogs.org
carnavaal@riseup.net

premier événement public est une bringue de soutien à La Gueule Noire (1) en juin 2017 dans le but d'organiser "une grande marche contre l'A45", qui a lieu au début de l'été. 200 personnes parcourent son tracé à pied, avec chaque soir un accueil dans les villages. "On est donc arrivé à pied de Saint-Étienne pour rejoindre le weekend de la coordination de juillet à Saint-Maurice-sur-Dargoire. Il y avait les tracteurs venus tracer un logo, les familles, le chapiteau... c'était un gros boost pour toutes les associations citoyennes. C'était le moment politique fort, on a mis en scène la coalition de différents groupes : les tracteurs, les marcheurs, les riverains, les citoyens, les partis de gauche, les écolos, les totos,

les anars.... Cette marche nous a rendu composante de la lutte."

Ce point d'orgue débouche sur la construction d'une tour de vigie à Celieux. "C'était une idée qui a émergé pendant la marche quand on a rencontré l'équipe de Roybon (2), des paysans et des Lyonnais (un derby collectif en soi !)" explique Justine. Sur la plateforme (nommée La hune du Rafficot), se sont perchés cabanes et radio pirate, pour observer d'éventuels travaux et veiller "sur une vallée où des viaducs et des tunnels détruiraient une économie paysanne, la vie de nos villes et villages et des paysages extraordinaires" selon l'association Sauvegarde des Coteaux du Jarez.

1. La Gueule Noire est un local autogéré à Saint-Étienne, voir *Silence*, n°469.

2. Sur la lutte contre le Center Parcs de Roybon, voir l'article p. 42.

Un carnaval

"En 2018, on a organisé un carnaval, une manif déguisée, pour visibiliser la lutte contre l'A45 et le lien avec la lutte contre la carrière de Saint-Julien-Molin-Molette" (4). "D'ailleurs savez-vous que le tribunal a empêché l'extension de la carrière en février ? A priori ils ont gagné !" nous glisse Ben. Depuis il y a eu trois autres éditions du carnaval, dissociées au fur et à mesure de l'A45. "La fois d'après c'était contre la Biennale du Design, on l'a appelé 'le Carnaval de l'inutile'. On est revenu à une culture urbaine avec ce carnaval", dit Ben, "à la lutte contre les projets dits de 'revitalisation de Sainté'. Vu de la ville, nous on

4. Dans le parc naturel régional du Pilat (Loire), des associations, habitant-es et institutions dénoncent depuis au moins 1995 l'exploitation d'une carrière qui fournit de l'enrochement à des projets routiers. Des arguments environnementaux et les nuisances sont avancées. L'extraction avait été stoppée suite à une décision du tribunal administratif de Lyon le 28 février 2022. Mais un mois plus tard le préfet est passé outre la décision juridique et a offert une dérogation à l'exploitant, Delmonico Dorel.

bascule sur des agendas chargés, il y a une urgence politique tous les six mois. Une fois que t'as terminé l'A45, y'a des problèmes d'accueil d'exilés, de luttes salariales, etc., ce qui est un gros point faible du militantisme urbain. Une fois que c'est plus hyper brûlant comme sujet, tu passes à autre chose. À partir de 2018, c'est surtout le début du mouvement des Gilets Jaunes ! L'A45 a été complètement éclipsée par le fait qu'on était tous les samedis après-midi sur les ronds-points ou dans Sainté à manifester !"

Justine habite maintenant aussi à la campagne, moins engagée dans des mobilisations longues, mais fait le choix d'un habitat collectif. "Cette période a été personnellement et politiquement un moment où je passais beaucoup de temps dans la lutte, au quotidien. Après j'ai eu besoin de prendre un peu de recul." Mais la mémoire de la lutte est toujours vive, comme en témoignent les récits enflammés ou un projet de bouquin sur les abandons des grands projets inutiles et imposés. Iels concluent : "Surtout grâce à la lutte on est devenu ami-es !". ♦

➔ Aller plus loin

- ◆ Site web de la coordination anti-45 encore en ligne : <http://nona45.fr>
- ◆ *Le Couac*, "journal irrégulier, stéphanois, indépendant et mal-agrafé depuis 2016. Enquêtes et articles d'actualité sociale et politique sur Sainté et ses environs", dispo dans les cafés et librairies stéphanoises. Des articles en ligne sur <https://lenuzerozero.info/+COUAC-60-+>
- ◆ Julia Lourd et Richard Atlan, *A45 : mise en examen : contre-enquête*, 2017, éd. Les passionnés de bouquins.
- ◆ Les associations *Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais* et *Sauvegarde des Coteaux du Jarez* ont été créés dans les années 1990 pour fédérer des associations situées sur le trajet de l'autoroute A45. <https://nonala45danslejarez.wordpress.com>



Émission de radio sous la Hune.



› Texte : **La rédaction**



collectif Ne rougissez pas !

On a gagné ! Mais...

Ce numéro met l'accent sur la puissance des mobilisations pour remporter des victoires dans les domaines écologiques. Mais cela pose quelques questions sur les limites de ces victoires.

Les luttes écologistes qui ont été victorieuses, par l'abandon d'un projet contesté ou d'une loi, ou encore par le maintien d'un service public écologique ou l'adoption d'une loi, représentent une petite proportion de l'ensemble des luttes menées.

Freiner le système sans le changer

S'il est important de ne pas oublier de célébrer les victoires, il est nécessaire d'être lucides sur la faiblesse du rapport de forces global. Les nombreuses victoires recensées montrent qu'engager des luttes n'est pas inutile. Cependant, elles ne sont pas suffisantes actuellement pour enrayer, à l'échelle de notre territoire, la chute de la biodiversité, l'artificialisation des terres, les pollutions, etc. Ces victoires restent faibles par rapport à l'avancée inexorable du capitalisme destructeur et n'ont pas pour le moment permis d'inverser la tendance. Elles nous permettent de freiner la marche vers la destruction mais pas de changer le cap.

Les zones grises des victoires

Les victoires de l'écologie comportent un certain nombre de zones grises :

- ◆ Les arbres qui cachent la forêt. C'est ce qui arrive lorsque toutes

les énergies et la médiatisation sont concentrées sur une lutte, pendant que d'autres projets destructeurs avancent à côté sans faire de bruit. La médiatisation d'une cause ne doit pas faire de l'ombre aux autres luttes menées. Pendant que les mobilisations se focalisaient sur la résistance à l'extension du camp militaire du Larzac, l'armée agrandissait le camp de Canjuers, dans le Var (1).

- ◆ La question du déplacement géographique des projets. Pour ce qui est des grands projets inutiles et imposés ayant une dimension territoriale (centre d'enfouissement de déchets nucléaires, entrepôt d'Amazon, etc.), leur refus par une solide résistance organisée sur un territoire donné constitue une victoire pour le territoire en question... mais ce n'en est pas une si le projet est "juste" déplacé sur un autre territoire moins peuplé, moins organisé, plus démuné pour y faire face.
- ◆ L'après-victoire. L'exemple de Notre-Dame-des-Landes montre que sur le lieu d'une victoire de terrain,

l'abandon du projet laisse de nombreux problèmes en suspens. C'est l'opposition à un projet qui resserre les rangs entre des acteurs parfois très variés. Une fois qu'il s'agit d'organiser la suite, cela devient plus compliqué. Le rapport à la légalité (accepter les cadres normatifs que l'État impose, ou les refuser pour rester dans l'illégalité et le rapport de forces), les intérêts divergents (entre riverain-es, habitant-es, paysan-nés, zadistes, environnementalistes, etc.) font que certains problèmes émergent après la victoire.

Enfin, certaines situations sont des semi-victoires (construction d'un entrepôt ou d'une route mais en artificialisant moins de terres que prévu, par exemple).

N'oublions pas, pour finir, qu'il y a une dose possible de victoire dans certains échecs. Même lorsque l'on n'arrive pas à bloquer un projet destructeur, il est rare qu'une lutte soit totalement perdue. Elle permet à des réseaux de se constituer, de faire progresser les consciences (la "transition intérieure"), de former de nouvelles militant-es, etc. Autant d'avancées peu visibles mais précieuses pour écrire la suite. ◆

1. Pendant que l'attention générale se focalisait sur le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, combien d'aéroports ont été construits ou agrandis ?

Société

Le secrétariat d'État à la jeunesse sous tutelle du ministère des Armées

C'est une triste nouvelle issue d'un remaniement ministériel en juillet 2022. Ce rattachement vise à finaliser la généralisation du Service national universel (SNU). Cela montre que le SNU est bien une entreprise de militarisation de la jeunesse. Ce rattachement au ministère des Armées est un symbole de la vision qu'a le gouvernement de la jeunesse, réactionnaire et autoritaire. Pour le syndicat *Sud*, "le travail conjoint du ministère de l'Éducation nationale avec celui des Armées acte une dérive idéologique à l'œuvre depuis plusieurs années, notamment à travers les perspectives que cela ouvre en termes de partenariat".

Climat

Des stores plutôt que la climatisation

Pour lutter contre les périodes de canicules, la ville de Poissy (Yvelines) a décidé de mettre des stores hautement performants sur les fenêtres de ses quinze écoles. Des mesures ont été faites pour vérifier l'efficacité des stores : jusqu'à 11°C de moins !

Agriculture

Tournesols OGM

Face à la crise du tournesol ukrainien, on sème massivement du tournesol en France... mais une proportion importante de ces semences pourraient s'avérer être des OGM issus des nouvelles technologies. Ces tournesols VrTh tolérants aux herbicides font actuellement l'objet d'un bras de fer entre les organisations paysannes et écologistes, soutenues par le Conseil d'État, qui reconnaît leur caractère OGM et oblige à la transparence et au contrôle à leur égard, et les lobbies soutenus par l'État, qui fait la sourde oreille et préfère payer des amendes que de réglementer leur usage. La crise du tournesol augmente donc la pression pour faire passer en force et disséminer ces OGM dans l'environnement.



Alternatives

Les victoires de l'écologie après 2020

Les victoires de l'écologie racontées dans ce numéro ainsi que dans l'affiche "L'écologie en 50 victoires", ne s'arrêtent pas en 2020. On ne compte plus les victoires qui sont remportées ces deux dernières années contre des grands projets inutiles partout sur le territoire français, de la Savoie au Morbihan, de l'Hérault à la Guyane et à la Seine-Saint-Denis. Elles concernent des entrepôts de la firme Amazon, des Surf Parks, une centrale au fioul, un centre commercial, etc. Nous vous en dirons plus sur ces victoires récentes dans un article à venir très prochainement !

Climat

GIEC : le pire n'est pas envisagé

Dans une étude publiée dans le numéro d'août de la revue PNAS (*Proceedings of the National Academy of Sciences*), des chercheu-ses des États-Unis dénoncent la méthode utilisée dans ses rapports par le GIEC, groupement intergouvernemental sur le climat. Le GIEC concentre ses études sur des hypothèses de réchauffement comprises entre 1,5° et 2°C d'ici 2100, alors que la trajectoire actuelle laisse prévoir qu'il sera supérieur à 2,7°C (certains scénarios prévoyant même jusqu'à 8°C). Sous-estimées également, les possibilités que des phénomènes climatiques se renforcent les uns les autres. L'étude donne un exemple concret : les périodes de sécheresse dans les pays chauds peuvent entraîner des chutes de production alimentaire et donc des famines graves. En première ligne, l'Inde, l'Indonésie, le Nigeria, l'Éthiopie, l'Égypte, etc., et par conséquence des déplacements massifs de populations vers le nord. Les "points de basculement" sont sous-estimés : la fonte des calottes glaciaires, la destruction de la forêt amazonienne sont irréversibles et peuvent avoir comme conséquence une hausse plus rapide des températures. L'ensemble peut être la source de conflits internationaux, lesquels peuvent provoquer d'autres catastrophes telles le recours aux armes nucléaires.

Énergies

L'Autriche n'accepte pas que le nucléaire soit classé en énergie verte

Comment le lobby nucléaire a-t-il pu convaincre une majorité de député-es européen-nes (328 pour, 278 contre, 33 abstentions) de valider le projet de classement de l'énergie nucléaire en "énergie verte", c'est un mystère ! Et l'Autriche ne l'accepte pas. Le 7 juillet 2022, au lendemain du vote, elle a annoncé déposer un recours juridique contre ce qu'elle estime être une absurdité.

L'EUROPE CASSE LE NUCLÉAIRE " ÉNERGIE VERTE "



Échange d'encart contre stand

FOIRE DE MONTFROC
1 ET 2 OCTOBRE 2022
 39 ÈME FOIRE
 AUX PRODUITS BIOLOGIQUES
 26560 MONTFROC
 EN DRÔME PROVENÇALE



Plus d'info sur:
foirebiomontfroc.wordpress.com
[facebook.com/foirebiomontfroc](https://www.facebook.com/foirebiomontfroc)

■ Vivre ensemble

■ **Dordogne.** Habitat participatif à Mareuil-sur-Belle. 7 foyers sur un terrain près de toutes commodités (crèche, écoles, collège, complexe sportif, commerces, marché). Projet porté par une coopérative d'habitant-es. Nous pouvons encore accueillir 4 foyers (du T2 au T4). Rencontre mensuelle. Prises de décision au consentement. Journée portes ouvertes le 22 octobre 2022 de 10h à 17h, à la salle des fêtes de Mareuil-sur-Belle. "Vivons autrement, joyeusement, solidairement, sobrement en Périgord Vert". Contact : <https://lerhizomesurbelle.fr>, tél. : 06 07 37 07 30, lerhizome24@gmail.com

■ **Essonne.** À 2 pas du RER/TCV, accessible à pied, le projet des Gravillons à Massy promet le vivre-ensemble à travers une vie de groupe. Sur un terrain arboré de 2 200 m², 15 logements sont prévus, avec des espaces mutualisés (salle commune, chambre d'amis, buanderie, atelier, cave collective, jardin). Le collectif cherche encore quelques familles ou jeunes couples pour occuper des T4. Début des travaux : septembre 2022, emménagement : début 2024. Contactez-nous par mail pour nous rencontrer, tenter l'expérience et nous rejoindre lors de la réunion mensuelle de présentation. Contact : contact@hp-les-gravillons.fr

■ **France.** Nous sommes un collectif à la recherche d'un lieu (ferme ou hameau) d'au moins 10 ha de terres, des bâtiments (dont un habitable) et d'autres pour des ateliers, des lieux de stockage, car la récup est la matière première de notre mode de vie ! Il nous faut un accès à l'eau (source, rivière ou puits, ou les trois). Le but est d'en faire un lieu d'autonomie et d'entraide autogéré et anti-oppressif. Budget : 200 000 €, partout en France. Contact : clarachipoulet@riseup.net.

■ Immobilier

■ **Yonne.** Je dois choisir un lieu de vie plus adapté à mon âge et à ma santé. Je vends

maison dans village calme, au centre triangle Auxerre-Troyes-Dijon. Bâtiment orienté Est Sud-Est sur cour ombragée, avec deux niveaux comportant chacun 3 pièces, plus cave et grenier. Petite grange et maisonnette ferment la cour côté sud. Chauffage central fioul + poêle granulés + 2 cheminées. Pas de Linky. Grande citerne eau pluie. Vue imprenable, terrasse, jardin clos et jardin en pente. À 2h30 de Paris et Lyon. SNCF à Tonnerre et Nuits. 150 000 €. Disponible début 2024. Tél/ répondre : 03 86 75 27 74.

■ **Aveyron.** Sur la commune de Viala-du-Tarn. Habitat partagé ou groupé. Ancien corps de ferme rénové en 2012 dans petit village au calme, 250 m² habitable. 5 chambres, 3 salles de bains, grand séjour, cuisine. Chauffage central granulés de bois. Cour intérieure fermée. Commerces de proximité : charcutier traiteur et épicerie associative. 2 niveaux sont à louer séparément : un à l'étage et un en rdc. Chaque niveau est composé de 2 chambres et d'une salle de bain (45 m²). La grande salle de séjour (55 m²) est commune aux 2 niveaux. Actuellement les niveaux ne sont pas loués. Les logements sont meublés. Le loyer pour 1 niveau est de 600 € + 200 € de charges, comprenant chauffage central, eau et électricité (base kWh 0.13, pouvant être réajusté en fonction de l'évolution de la tarification). Convient aussi pour seniors. Le logement est à la campagne. Personnes mobiles et véhiculées. Xavier, tél. : 06 41 42 92 55.

■ Partager

■ **Lot-et-Garonne.** Je cherche partenaire en vue de la création de L'Orchestre du Titanic. Envoyer lettre de motivation par courrier : Kung Pierre, 47130 Bazens.

■ Recherche

■ **Saône-et-Loire.** Projet de centre de documentation et d'études théoriques et pratiques sur la décroissance, la sobriété et l'après-développement, porté par le fonds de dotation La Ligne d'Horizon, géré par la future association

Les ami.e.s de la ligne d'horizon en Saône-et-Loire. Toutes les contributions bénévoles sont les bienvenues, en particulier des coups de mains en design permaculturel, énergies renouvelables et construction bois. Les dons financiers à un fonds de dotation ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; les dons et legs sont exonérés de droits de mutation. Écrire à la revue qui transmettra. Pierre

■ Vacances

■ **Haut-Rhin.** Vosges alsaciennes. Nous proposons, au sein de notre habitat partagé, gîtes et chambres d'hôtes, restauration possible, pour des séjours au cœur de la nature dans une ferme en cours de rénovation, projet associatif. Familles bienvenues, ni wifi, ni portables dans la maison. Ambiance

tranquille et joyeuse. Eau de source : chacun-e est invité-e à vivre sa consommation avec sobriété. Céline au 03 89 78 35 50 en priorité ou 06 68 97 06 49.

■ Travailler ensemble

■ **Gard.** Petite ferme en montagne cévenole avec animations pédagogiques depuis 10 ans (papa solo avec sa fille de 11 ans) cherche personne (avec enfant bienvenu-e) motivée pour entraide au quotidien (ferme + animations). Bénévole au départ avec ensuite partenariat si entente. Logement indépendant meublé (gîte). Formation assurée avec partage de connaissances et expériences. Xavier Fortin, tél. : 06 47 36 04 08, association Ferme écologique, 6 rue de l'Église, 30120 Aulas, <http://ferme.ecologique.free.fr>

17 - 30 FESTIVAL - 3^{ème} ÉDITION
OCT. 2022 À SAINT-JUNIEN

14 jours de réflexion,
d'échanges, de coopération,
d'hommages, de spectacles,
de fête et d'imaginaire...

FOUTEZ-NOUS LA PAIX !

EXPO PHOTO - Femmes résistantes - Olivia Gay
CONFERENCE GESTICULEE - Une épouvantable histoire de surveillance

RENCONTRES - Gulbahar Haitiwaji (rescapée ouïghoure), Marie-Georges Buffet, Marlène Tuininga (correspondante de paix), Marie Holzman (sinologue), Ling Xi (écrivaine), Mathilde Blézat (journaliste), Katia Buffetrille (tibetologue)...

THÉÂTRE - Quand je serai grande... Tu seras une femme ma fille

CONCERT - Emily LOIZEAU / Veilleuse

Mais aussi: FILMS / SALON DE LA PAIX / RANDONNÉE LITTÉRAIRE / ATELIER TIBETAIN / ATELIER AUTODÉFENSE FÉMINISTE / HOMMAGE À LIN ZHAO / ATELIER CUISINE CHINOISE / SPECTACLES DE RUE / LES FEMMES ET ORADOUR / REPAS PAYSAN / ETC ...

Contact: fouteznouslapaix@mailo.com

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonné-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. Taille des annonces. Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. Délais : Pour passer une annonce dans le numéro de novembre 2022, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 27 septembre. Pour passer une annonce dans le numéro de décembre 2022, au plus tard le lundi 31 octobre, etc. Adresse réelle. Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. Domiciliées : Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. Sélection : Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

20

ans

ET TOUJOURS EN MOUVEMENT

IMAGES MOUVEMENTÉES

LE FESTIVAL DE CINÉMA D'ATTAC - 20^e édition

Les mardis et jeudis du 20 septembre au 6 octobre 2022
au cinéma 5 Gaumartin (Paris St-Lazare)
<http://imagesmouvementees.fr> [@ImagesMouvAttac](https://twitter.com/ImagesMouvAttac) [f](https://www.facebook.com/ImagesMouvAttac)

■ Agriculture bio

HÉRAULT DÉSERTIF' ACTIONS

5-8 octobre

À Montpellier. Débats et positionnements concernant la dégradation des terres à travers les prismes de la désertification, de la protection de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de ses conséquences au Nord comme au Sud. Avec des ONG, des scientifiques, des collectivités locales, des institutions internationales, des actrices des secteurs privé et public. Samedi 8 octobre, rencontres avec des collectifs, stands, dont un stand de *Silence* pour fêter les 40 ans de la revue !

► *Place royale du Peyrou*. <https://desertif-actions.org>

HAUTE-VIENNE MARCHÉ BIO ASTER

9 octobre

Au Mas Martin, Marché de productrices, artisanes et associations, conférences et ateliers sur l'agriculture biologique et l'écologie, jeux pour les enfants, repas bio.

► *Contact : asterveyrac@gmail.com*.

FRANCE LES AMAP EN FÊTE

Jusqu'au 19 octobre



Pour promouvoir les AMAP, Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, en France, des actions ont lieu dans de multiples localités pour célébrer leur anniversaire et faire connaître leurs initiatives. Parmi les dizaines d'initiatives : disco-soupe de l'AMAP de la Plage à Céré-la-Ronde (Indre-et-Loire) le 8 octobre, portes ouvertes de l'AMAP Maison de la nature à Saint-Etienne (Loire) le 17 octobre, etc.

► *Tous les renseignements sur <https://amap-en-fetes.org>, MIRAMAP, 58 rue Raulin, 69007 Lyon, tél. : 04 81 91 60 51.*

ARIÈGE INITIATION À LA DISTILLATION ET L'UTILISATION DES EAUX FLORALES ET HUILES ESSENTIELLES

22 octobre

À Uchentein. Journée pour acquérir les bases des connaissances nécessaires pour distiller et obtenir des hydrolats et des huiles essentielles (HE) de qualité. Connaître les diverses utilisations des hydrolats et des HE, approche des précautions d'emploi, des modes de stockage et de conservation.

► *Association L'Ortie, Lasserre du Moulin, 11260 St Jean de Paracol, tél. : 04 68 20 36 09 / 06 28 06 96 36, www.lortie.asso.fr, lortie@wanadoo.fr*

■ Décroissance, transition

AUBE ÉCOL'AUBE FESTIVAL

8 octobre

À La-Rivière-de-Corps. Fête de l'énergie ! Mieux comprendre les enjeux de la décroissance énergétique en prenant du bon temps. Spectacles, conférences, ateliers, exposants, buvette, etc.

► *Au centre culturel. Informations auprès de Écol'Aube festival, <https://ecolaube.com>*

RHÔNE FESTIVAL AGIR À LYON

9 octobre

À Lyon, organisé par Ancielà. 3^e édition du *Festival Agir à Lyon* pour aider à passer à l'action par la transition écologique et solidaire. Mini-conférences pour comprendre les enjeux de l'écologie et de la solidarité, rencontres avec des associations qui ont besoin de bénévoles, animations pour découvrir des actions concrètes à mener chez soi ou autour de soi

pour la transition : compostage, aménagements pour la biodiversité, gestes zéro déchet, balades pour aller à la rencontre d'initiatives du quartier et s'en inspirer pour se lancer près de chez soi.

► *De 10h30 à 18h, à la Maison pour tous des Rancy, 249 Rue Vendôme, 69003 Lyon, <https://www.anciela.info>*

■ Environnement

FRANCE JOUR DE LA NUIT 15 octobre

Grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé. Le 8 à 20h, à Arras (Pas-de-Calais), balade nocturne dans les bois, sans lumière, en utilisant nos sens pour nous repérer. Le 15 à 20 h, à Razac-sur-l'Isle (Dordogne), extinction de l'éclairage public, auberge espagnole à la bougie. Le 15 à 20h, à Courcelles-sur-Nied (Moselle), balade contée en famille dans le village rendu à la nuit. Le 15 à 21h, à Ancines (Sarthe), conférence "Notre environnement terrestre et céleste" puis observation au télescope, etc.

► *Informations sur www.jourdelanuit.fr, un site à l'initiative d'Agir pour l'environnement, tél. : 01 40 31 02 37, www.agirpourl'environnement.org*

■ Fêtes, foires, salons

DRÔME FOIRE DE MONTFROC

1-2 octobre

39^e foire aux produits biologiques. Exposants, artisans, productrices, confrencières, artistes et autres actrices engagées, rassemblés pour créer un lieu de partage et d'échanges autour des problématiques écologiques.

► *Plus d'infos : <https://foirebiomontfroc.wordpress.com>*

HÉRAULT FESTIVAL GRAINES DES POSSIBLES

8 octobre

À Montpellier, au parc du Peyrou. Porté par un collectif d'associations, le festival réunit les acteurs de l'agroécologie, pour les faire connaître auprès du grand public, avec une forte dimension festive, familiale et conviviale. Ce festival s'inscrit dans le Sommet international *Désertif'Actions*, organisé par le CARI (Centre d'actions et réalisations internationales), qui réunit des délégations de plusieurs dizaines de pays pour échanger sur la problématique de la désertification. *Silence* y tient un stand, présente un atelier cuisine économe à bois (rocket stove), et, pour fêter les 40 ans de la revue en bonne compagnie, prévoit un temps musical en fin d'après-midi.

■ Paix

LYON COMMUNICATION ET NON-VIOLENCE

16 octobre

Comment apprendre à livrer nos propres messages et à recevoir ceux des autres sans porter de jugement, sans agresser, sans se sentir dans l'obligation de sortir la "hache de guerre" ? Cette journée sera l'occasion de découvrir ou d'approfondir une méthode d'écoute active et d'expression empathique visant à transformer les conflits, à travers des apports théoriques et des ateliers pratiques.

► *À la MJC Jean Macé, 38 rue Camille Roy, 69007 Lyon. Inscriptions : man.lyon@nonviolence.fr, tél. : 06 28 96 31 85.*

HAUTE-VIENNE FOUTEZ-NOUS LA PAIX

22-30 octobre

À Saint-Junien. Cette année, le festival (dont *Silence* est partenaire) aura pour thématiques la Chine et "Femmes : guerre et

Isère

Formations de la Fève

L'association Fève (*Formation et expérimentation au vivre ensemble*) a pour vocation d'accompagner les personnes et collectifs en recherche de transition, du niveau personnel au niveau sociétal.

Cette rentrée, la Fève propose de nouveaux stages aux thématiques variées, en immersion dans la communauté de l'Arche de Saint-Antoine-l'Abbaye :

- ♦ Du 29 septembre au 2 octobre : "La main à la pâte. Trois jours de boulangerie artisanale", avec Guillem Legland Reus.
- ♦ Du 7 au 9 octobre : "Créez votre gouvernance sur mesure. Gouvernance Intégrative, une approche révolutionnaire qui s'adapte à votre groupe", avec Sacha Epp et François Mariage
- ♦ Du 24 au 26 octobre : "L'habitat participatif : mûrir son projet et passer à l'action" avec Audrey Gicquel
- ♦ Du 27 au 30 octobre : "Changer de vie : 3 jours d'aide au discernement. Un séjour accompagné pour faire le point sur votre changement de cap", avec Magali Audion.

► *L'Arche de Saint-Antoine, 34 La Basse Cour, 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye, tél. : 04 76 36 45 97, secretariat@arche-sta.com. Plus d'infos sur le site internet : www.feve-nv.com*

paix". Il accueillera Gulbahar Haitiwaji (rescapée ouïghour), Ling Xi (écrivaine), Marie-George Buffet, Mathilde Blézat, autrice d'un livre sur l'autodéfense féministe, Emily Loizeau,... Mais aussi des films, un salon de la paix, une randonnée littéraire, des ateliers, un repas paysan,...

► *Contact : fouteznouslapaix@mailo.com*

■ Politique & société

SAVOIE FESTIVAL ZÉRO

1^{er} octobre

À la Ferme de la Fournache (Saint-Jean-de-Maurienne), à partir de 10 h. Conférences gesticulées, ateliers et forums autour des luttes sociales, des luttes pour le vivant, de la solidarité aux frontières, et des liens entre ces thématiques. Des associations, des collectifs et d'autres organisations qui agissent dans ces domaines seront présentes sur des stands, avec de la musique en soirée. Jeux, animations et ateliers pour les enfants. Atelier cirque et un atelier de pédagogie par la nature.

► *Contact : festivalzero@consommerautrementenmaurienne.fr*

PARIS IMAGES MOUVEMENTÉES

Jusqu'au 6 octobre

Au cinéma Les 5 Caumartin (Paris 9^e). Festival de cinéma militant organisé par *Attac*. 20^e édition intitulée : "Et toujours en mouvement". Pourtant la situation est loin de s'être améliorée durant ces 20 années : inaction politique face à l'urgence climatique et à tous les désastres écologiques, évasion fiscale à grande échelle, concentration indécente des richesses, accroissement de la pauvreté, concentration des médias, banalisation du racisme et de l'islamophobie, progression de l'extrême-droite et des idéologies fascistes et/ou ultraconservatrices, répression violente de toute forme de contestation sociale, menaces pour les libertés... Avec une sélection de films alliant le fond et la forme, des avant-premières, des débats, une table librairie-presses et des animations-surprises.

► *Retrouvez la programmation des films et débats sur : <http://imagesmouvementees.fr>*

VAL-DE-MARNE ANTHROPOCÈNE, EFFONDREMENTS, RENAISSANCES

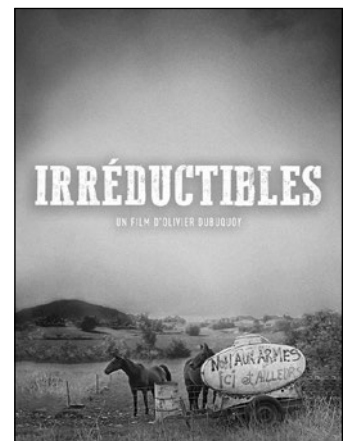
15 octobre

À Vitry-sur-Seine. Pour ses 10 ans, l'Institut Momentum qui travaille sur l'anthropocène et ses issues dans un esprit de décroissance, organise un colloque "Des limites aux catastrophes : Anthropocène, effondrements, renaissances". Tables-rondes et conférences sur les précurseurs de l'écologie politique, la colapsologie, les politiques de la décroissance, etc. Avec Yves Cochet, Pablo Servigne, Alice Canabate, Alain Gras, Agnès Sinaï, Philippe Bihouix, etc.

► *De 10h à 18h à Gare au Théâtre, 13 Rue Pierre Semard, 94 400 Vitry-sur-Seine. Informations et inscriptions : contact@institutmomentum.org, www.institutmomentum.org*

■ Silence

LYON CINÉ-CLUB 5 octobre



Chaque premier mercredi du mois, l'équipe lyonnaise du ciné-club de *Silence*, en partenariat avec l'Aquarium, propose un film suivi d'un débat. Séance spéciale du Ciné-club *Silence*, pour fêter ensemble les 40 ans de la revue et les victoires de l'écologie ! Projection du film *Irréductibles* de Olivier Dubuquoy à 20h30, lieu accessible dès 19h30 pour boire un coup et se restaurer (petite restauration). *Irréductibles* est un film sur des hommes et des femmes qui ont gagné des batailles qui semblaient perdues d'avance. Blocage de centrale nucléaire, sabotage pour mettre fin à des pollutions en mer, ZAD pour protéger la forêt... parfois dans la non-violence, parfois dans la clandestinité, toutes ont en commun d'être victorieuses dans leur lutte. Suivi d'un échange avec Christian Foilleret et Bernadette Tabillon du mouvement des *Faucheurs volontaires*.

► *Tarifs : plein : 7 € ; réduit (étudiant-es, demandeur-es d'emploi, retraité-es) : 5 €, + adhésion annuelle à l'Aquarium à 4 € pour les petit-es nouve-lles. Réservation conseillée par mail aquarium.reservations@gmail.com ou sur le site : <https://aquarium-cine-cafe.fr> Ciné café L'Aquarium, 10 rue Dumont, 69004 Lyon, tél. : 09 81 96 94 29.*

LYON EXPÉDITION DE SILENCE

20-21 octobre

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Dans le respect des gestes barrières.

Le livre du mois

Médecine de ville en péril

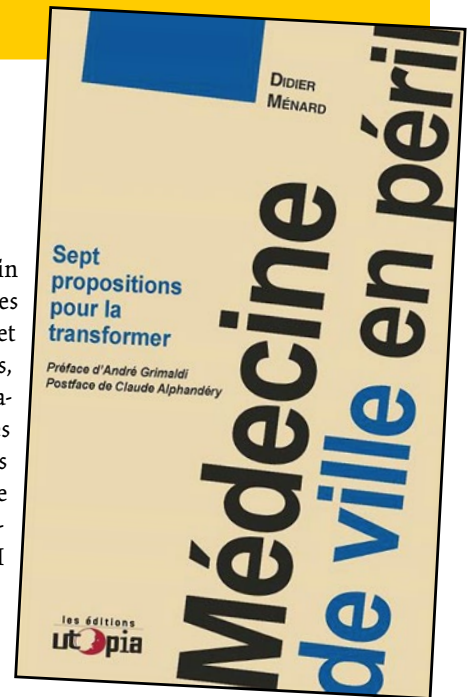
Sept propositions pour la transformer

Didier Ménard

L'auteur, qui a été à l'origine d'un lieu de santé pluriprofessionnel dans la cité du Franc-Moisin (Saint-Denis), relate son expérience de 40 années de travail de terrain en lien avec les habitant·es du quartier et l'ensemble des acteurs sociaux. Les idées-forces : soigner les personnes malades et non exclusivement les maladies au coup par coup. Cela signifie : connaître les situations sociales, faire collectivement de la prévention, tenir compte de l'environnement et de ses contraintes (travail, famille, enfants, problèmes psychologiques, inégalités territoriales) pour rechercher les solutions de soins adaptées. Le système actuel de la médecine, basé sur le paiement à l'acte et des traitements (souvent trop tardifs), s'avère inefficace. La médecine libérale soutenue par l'ordre "corporatiste" des médecins, reste figée dans des pratiques individuelles et monolithiques, incapables d'inventer des solutions pour répondre aux crises sanitaires qui se sont succédé, du VIH au COVID.

Dans cet ouvrage, étayé par des exemples-témoins, 7 propositions de transformation du système nous sont proposées, toutes basées sur la concertation participative. L'objectif étant que les personnes ne soient plus des réceptacles de médicaments, mais qu'elles soient partie prenante de la démarche de soins et de promotion de la santé dans une vision écologique. Tout le monde est concerné par ces questions ! MD

Éd. Utopia, préface A. Grimaldi, postface C. Alphandery, 2022, 136 p., 10 €



Essais

Addicte à l'espoir

Mon tour du monde de la non-violence

Rachel Lamy

L'autrice s'est rendue dans 14 pays de 4 continents à la rencontre de personnes et de groupes qui ont tissé des ponts de paix au milieu des pires contextes de violence et de guerre. Elle raconte en parallèle son cheminement personnel autour de la question du pardon pour guérir ses blessures. On y croise des témoignages et initiatives inspirantes, telles qu'une organisation qui fait se rencontrer des jeunes de Bosnie-Herzégovine, Serbie, Kosovo, Monténégro et Croatie pour tisser une mémoire commune du conflit, une école qui a continué à accueillir des élèves chrétiens et musulmans au coeur du conflit interreligieux au Liban, le *Cercle des parents* qui unit dans un cercle de parole des parents endeuillés de Palestine et d'Israël, ou encore le village du pardon au Rwanda qui rassemble des familles de victimes et de génocidaires qui ont fait ensemble le choix difficile et libérateur du pardon. GG

Éd. Salvator, 2022, 242 p., 20 €



Politiques de l'Anthropocène

Tome 3 : Penser la décroissance. Économie de l'après-croissance. Gouverner la décroissance

sous la direction d'Agnès Sinai

Autour de l'*Institut Momentum*, un recueil de textes qui réunit les meilleures réflexions actuelles sur la décroissance avec des auteurs et autrices qui ont parfois des projections divergentes sur la place de l'État, sur les risques d'effondrement, sur le rapport à la technologie... Yves Cochet, Dominique Bourg, Christian Arnerperger, Mathilde Szuba, Julie Celnik, Benoît Thévard, Ugo Bardi, Sandrine Rousseau, Philippe Bihouix, Luc Semal, Alice Le Roy, Dominique Méda, Christophe Bonneuil, etc. Si l'analyse de la situation par différentes entrées est excellente, on reste toutefois sur notre faim au niveau prospective. Il y a de nombreuses pistes de recherche... mais pas les recherches ! Ce n'est qu'un début, continuons le combat ! MB

Éd. Presses de Sciences-Po, 2021, 600 p., 23 €



Produire son électricité

Tristan Urtizberea

De manière très pédagogique, ce livre présente les connaissances à avoir pour faire une installation électrique, puis les explications, avec plans et comparaisons de plusieurs exemples, d'installations d'électricité à base de panneaux photovoltaïques, que ce soit pour une maison individuelle, pour un camping-car, pour pomper de l'eau, avec batteries, relié au non au secteur. Très bonne approche qui consiste d'abord à déterminer précisément quels sont ses besoins en électricité et comment diminuer cette consommation. Reste à inventer le panneau photovoltaïque de basse technologie pour devenir totalement autonome. FV

Éd. Ulmer, 2022, 128 p., 16 €



Transidentités et transitudes

Se défaire des idées reçues

Karine Espineira, Maud-Yeuse Thomas

Selon les autrices, les personnes trans ont en commun l'expérience du franchissement de genre. Le terme de transitude tend à être privilégié aujourd'hui à celui de transidentité, renvoyant davantage à la condition sociale des personnes trans qu'à des considérations psychologisantes sur l'identité. Le livre aborde un certain nombre d'idées reçues sur le sujet pour les défaire. Les personnes hostiles aux transitions de genre n'osent plus parler de maladie psychiatrique : elles se mettent donc à parler d'une "épidémie" qui serait propagée par les médias ayant le malheur de leur donner de la visibilité. Cet argument était associé aux gays et lesbiennes hier encore. Les autrices reviennent aussi sur les débats entre féministes excluant ou incluant les personnes trans dans leur combat, le rapport à la médecine, etc. Le tout est instructif bien que restant dans un registre assez universitaire. GG

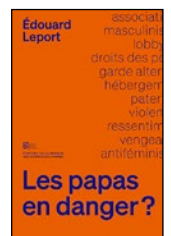
Éd. Le cavalier bleu, 2022, 184 p., 20 €



Les papas en danger ?

Édouard Leport

Le sociologue Édouard Leport démonte et déconstruit les arguments des pères dénonçant une justice sexiste qui confierait la garde des enfants uniquement aux mères. Résultat de plusieurs enquêtes et investigations au sein des



associations des pères séparés, Édouard Lepout nous introduit auprès de ces réseaux d'influence qui bien souvent jouent sur le sentiment d'amour paternel pour revendiquer une égalité de traitement alors que la grande majorité des pères ne demande pas la garde des enfants et, par conséquent, ne l'obtient pas. Sans oublier de parler de ces pères accusés de "violences intrafamiliales", c'est-à-dire sur femme et enfants, et dont les cas sont pourtant inclus dans des statistiques alimentant un faux problème. JP

Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme 2022, 250 p., 12 €

La guerre de l'attention

Yves Marry, Florent Souillot

L'invasion du numérique dans nos vies (jusqu'à 11 h par jour d'écran chez les adolescent-es) est une porte ouverte à des démarches commerciales intenses (analyses des comportements pour cibler les publicités). Les dégâts sur la santé (obésité, troubles du sommeil, perte de mémoire...), sur l'écologie (incitation à la surconsommation, consommation électrique, de matériaux, pollutions électromagnétiques...) sont déjà à l'œuvre. Les auteurs dressent ce qu'il est possible de faire collectivement pour freiner cette débauche électronique : interdire les écrans dans les crèches, les smartphones avant le lycée, interdire les publicités sur écran lumineux, stopper la 5G, légiférer sur le droit à savoir ce que les sites font des informations collectées, etc. Ils proposent aussi des démarches individuelles : pas d'écran dans les chambres, téléphones portables mis en veille pendant les repas... De la critique à la pratique, un bon déroulement du livre qui montre que l'on n'est pas sans armes face à cette invasion. FV

Éd. L'Échappée, 2022, 256 p., 18 €

La croisade de Robert Ménard

Une bataille culturelle d'extrême droite

Richard Vassakos

Le maire de Béziers utilise son statut pour faire passer ses idées : discours émaillés de thématiques sur "le grand remplacement" ou "le choc des civilisations" à l'occasion des commémorations officielles. Célébration de la fête de Jeanne d'Arc devant la statue qu'il a fait installer face à la cathédrale. Messes à l'ouverture de la feria et des cérémonies de la libération de Béziers. Changement des noms de rues et de places, érection de monuments édifians, désaffiliation des personnalités incontournables comme Jean Jaurès et Jean Moulin (ce dernier natif de Béziers). Enfin, utilisation débridée des médias nationaux particulièrement complaisants à son égard. "Derrière la façade du maire qui se consacre à sa commune, il y a un idéologue qui instrumentalise l'Histoire à des fins politiques." MD

Éd. Libertalia, 2021, 153 p., 10 €



sur la déforestation en cours, l'extractivisme, la protection des baleines et le réchauffement climatique. Au retour de cette expédition, l'auteur décidera de se porter volontaire auprès de l'organisation écologiste Sea Shepherd. FV

Éd. Delcourt, 2022, 80 p., 17 €

Jeunes

Tancho

Luciano Lozano



Dès 7 ans. Tancho est le surnom donné aux grues au Japon. C'est aussi celui donné au jeune héros de cet album, qui aime les observer lorsqu'elles viennent sur son île avec les premières neiges. Peu à peu, au fil des années, les grues se font plus rares, et Tancho devenu adulte va trouver le moyen de prendre soin d'elles et de les faire revenir. Une histoire vraie sur le combat d'une vie, accompagnée d'un dessin très doux, qui donne un album magnifique et contemplatif. Un bel exemple d'engagement réussi pour la vie qui pourrait inspirer les lect-rices. GG

Éd. Des Éléphants, 2022, 48 p., 15 €

Romans

La lune de l'âpre neige

Waubgeshig Rice



Au nord du Canada, dans une réserve autochtone, le courant électrique, internet, le téléphone sont coupés. Isolés du monde par la neige, les gens s'organisent pour passer l'hiver de manière autonome. Si au départ, la solidarité l'emporte, l'arrivée de quelques réfugié-es va provoquer des tensions. Entre survivalisme et décroissance, la question est de savoir comment retrouver l'autonomie quand la plupart des jeunes ne savent plus chasser. Un roman post-apocalyptique qui montre que les communautés soudées peuvent s'en sortir... difficilement. FV

Éd. Les Arènes, 2022, 290 p., 19 €

Mer

Bertil Scali et Raphaël de Andréis



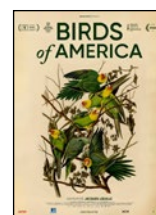
La dictature verte n'a rien pu faire et la température est montée tout comme le niveau des océans. Le système s'est écroulé et chaque métropole se gère en quasi autonomie. Nous sommes à Bordeaux, ville lacustre où les eaux sont infestées de crocodiles. C'est là que la policière Mercy va devoir enquêter suite à la disparition d'un grand nombre de réfugié-es climatiques venu-es d'une Australie devenue invivable. Un roman policier de politique fiction qui explore les futurs possibles après l'effondrement des sociétés. Car les anciennes grandes fortunes sont prêtes à tout pour maintenir le peu de pouvoir qu'il leur reste. Une histoire qui, malheureusement, est tout à fait vraisemblable : l'humanité ne va pas devenir angélique face aux difficultés. FV

Éd. Cairn, coll. Du Noir au Sud, 2022, 380 p., 11,50 €

Films

Birds of America

Jacques Lœille



Le documentaire *Birds of America* se présente comme un hommage à Jean-Jacques Audubon, peintre naturaliste qui consacra sa vie aux oiseaux en Louisiane. Mais plutôt qu'un sage biopic sur la vie et l'œuvre de l'artiste, le projet de Jacques Lœille est plus ambitieux : raconter une contre-histoire de l'Amérique à travers les oiseaux d'Audubon. Le film alterne paysage contemporain du Mississippi, peuplé d'industries à défaut d'oiseaux, avec les dessins d'Audubon, vestige d'un paradis perdu. Des témoignages viennent ponctuer cette narration pour aborder la complexité de la crise climatique, qui, au-delà de l'extinction de masse et de l'exploitation du vivant, résulte aussi de discriminations ethniques sur laquelle s'est construite l'Amérique. De ce tableau désespéré il nous reste encore une consolation : les oiseaux d'Audubon demeurent, et nous empêchent de mourir d'une grande solitude d'esprit. GG

KMBO, 84 minutes, 2022.

Bandes dessinées

L'espoir malgré tout

Émile Bravo

Émile Bravo a imaginé ce qu'a pu être la jeunesse de Spirou au moment de la deuxième Guerre Mondiale. Tout l'intérêt de cette longue BD réside dans le choix du héros de résister de manière non-violente. Que ce soit lors de l'arrivée des troupes allemandes dans la capitale belge, pendant l'occupation, ou lors de la résistance et de l'avancée des alliés, Spirou participe à des actions de sabotage, protège un couple juif, fait passer des courriers à la résistance, mais refuse toujours d'être violent même avec les soldats nazis. Une réflexion intéressante sur les prises de position de chacun et chacune en temps de guerre. MB

Éd. Dupuis, 2018/2022, 4 tomes + 1 prélude, 424 pages en tout, T1, 2, 3 : 16,95 €, T4 : 17,95 €, T5 : 13,95 €

Le passage intérieur

Voyage essentiel en Alaska

Maxime de Lisle et Bach Mai

En Alaska, le passage intérieur est un vaste fjord qui permet de remonter très au nord. En trois semaines, trois amis vont parcourir ces eaux glacées en kayak pour atteindre le glacier en train de fondre rapidement à son extrémité. Au-delà de l'histoire réelle, la BD permet d'aborder de nombreuses questions écologiques

Nouveau



□ **L'écologie en 50 victoires**
format 60x84cm - 8 €*

Cette affiche célèbre les luttes victorieuses de ces 60 dernières années en France. Abandon de grands projets inutiles et imposés, mise à l'arrêt d'infrastructures destructrices, maintien de services publics, cette carte vise à nous montrer que les victoires sont possibles, tout en rappelant la nécessité des luttes.



□ **Désobéissance civile !**
format 60x84cm - 7 €*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. Cette affiche donne à voir la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour agir aujourd'hui !



□ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui**
format 60x84cm - 7 €*

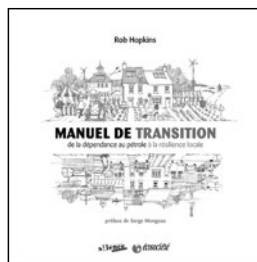
Un joyeux panorama qui donne voix à la variété des approches du féminisme, et vous emmène à la découverte d'horizons parfois méconnus. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Nouveau



□ **La voie de la sobriété**
248 p. - 18 €***

Avec des images frappantes et un grand souci de vulgarisation, l'écologiste indien Mansoor Khan explique de façon originale pourquoi notre modèle économique basé sur la croissance illimitée est voué à l'échec. "Un nouveau paradigme basé sur l'écologie réelle de notre planète." (Vandana Shiva)



□ **Manuel de transition**
212 p. - 20 €***

Ce livre accessible, clair et convaincant expose tous les outils, détails pratiques et étapes nécessaires pour préparer l'avenir en diminuant radicalement les besoins énergétiques à l'échelle de sa communauté. Avec un peu d'humour, ce qui ne gâche rien !



□ **L'insolente**
Dialogues avec Pinar Selek
224 p. - 12 €**

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Un récit inspirant !

Frais de port *affiches et livres* :

* : 2 € de 1 à 3 ex., 4 € de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

** : 3 € de 1 à 2 ex., 7 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

*** : 5 € de 1 à 2 ex., 9 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 20 et 21 octobre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe le **jeudi 20 octobre** entre 9h et 13h et entre 14h et 18h, puis le **vendredi 21 octobre** au matin à partir de 9h et jusqu'à épuisement des numéros à envoyer. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 17 et 18 novembre, 15 et 16 décembre, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à 9 h 30 les **mercredis 21 septembre** (pour le numéro de novembre), **26 octobre** (pour le numéro de décembre), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction.

Pour envoyer des annonces pour le numéro de novembre, vous avez jusqu'au 27 septembre ; puis jusqu'au lundi 31 octobre pour le numéro de décembre, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple):

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies ! Pour contacter ou rejoindre le relai local proche de chez vous, rendez-vous sur le site internet de *Silence*, onglet "Participer" : "Créer ou rejoindre un relais local".

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : **Comment participer**

NUMÉROS À L'UNITÉ

Numéros disponibles (4,80 € l'ex.)

- 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- 482 La planète victime de la mode
- 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?
- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- 488 Suisse romande (numéro régional)
- 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?
- 491 J'ai Jagat : Les Gandhi de grand chemin
- 492 Sortir de l'apiculture intensive

- 493 Bières artisanales en effervescence
- 494 Une écologie Arc-en-ciel
- 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?
- 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début
- 498 Le numérique, son monde... et nous
- 499 L'écologie du livre
- 500 Écouter, regarder, raconter (6,50 € l'ex.)
- 501 Décoloniser l'écologie
- 502 Le bluff de l'économie circulaire
- 503 Sortir de l'industrie de la fleur
- 504 Faut-il vraiment planter des arbres ?
- 505 Les chantiers de l'habitat léger

- 506 Low tech, du technique au politique
- 507 Quelle place pour le sauvage ?
- 508 Méthanisation, le gaz qui n'a rien de bio
- 509 L'avion du futur, c'est le train (5,20 € l'ex.)
- 510 Résister à la militarisation (5,20 € l'ex.)
- 511 Après la Terre, détruisons l'espace (5,20 € l'ex.)
- 512 Coopératives : libérer le travail (5,20 € l'ex.)
- 513 Cafés collectifs villageois (5,20 € l'ex.)
- 514 Les victoires de l'écologie (5,20 € l'ex.)

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger : 3€ pour un ex., 5€ pour 2 et 3 ex., 6,50€ pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8,50 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12,50 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) :

Débiteur : Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER : SILENCE

9 rue Dumenge, BP 4215,
69241 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Autres formules d'abonnement

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	<input type="checkbox"/> 24 €	<input type="checkbox"/> 30 €
Particulier 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 52 €	<input type="checkbox"/> 60 €
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 80 €
Soutien 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 65 € et +	<input type="checkbox"/> 70 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	<input type="checkbox"/> 89 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Petit budget 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 42 €
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	<input type="checkbox"/> 120 €	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				
Numéro(s) :				
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
Total :				

Modes de règlement

- > par chèque (à l'ordre de Silence),
- > par virement : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX
- > en ligne sur www.revuesilence.net
- > ou par prélèvement en remplissant le mandat ci-dessus

Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il vous plaît, à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 24 = 120 € (pour la France).

Les victoires s'affichent

